



VILLE DE QUÉBEC

Agglomération de Québec

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 554

**RÈGLEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE
STATIONNEMENT DANS UN GARAGE, UN PARC DE
STATIONNEMENT OU SUR UN TERRAIN GÉRÉ PAR LA VILLE**

**Avis de motion donné le 9 février 2022
Adopté le 23 février 2022
En vigueur le 24 février 2022**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement établit les règles à suivre sur certains stationnements qui relèvent du conseil d'agglomération dans les garages, les parcs de stationnement ou sur les terrains gérés par la ville.

Il précise pour chacun des stationnements les types de réglementation ou de prohibition ainsi que les moyens de contrôle.

RÈGLEMENT R.A.V.Q. 554

RÈGLEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE STATIONNEMENT DANS UN GARAGE, UN PARC DE STATIONNEMENT OU SUR UN TERRAIN GÉRÉ PAR LA VILLE

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION,
DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

CHAPITRE I

STATIONNEMENT

1. Le présent règlement s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :

- 1° Arboretum;
- 2° Caserne des Capucins (numéro 2);
- 3° Caserne Sainte-Odile (numéro 4);
- 4° Caserne Saint-Jean (numéro 1);
- 5° Caserne Saint-Sauveur (numéro 3);
- 6° Centrale de police;
- 7° Centre de services Montmorency;
- 8° Domaine Maizerets;
- 9° Édifice F.-X. Drolet;
- 10° Espace 400°;
- 11° Hôtel de ville;
- 12° Îlot du Palais;
- 13° Marché du Vieux-Port;
- 14° Marie-de-l'Incarnation;
- 15° Palais Montcalm;

- 16° Parc de l'exposition;
- 17° Place Jacques-Cartier;
- 18° Station de pompage Limoilou;
- 19° Station de pompage rue Soumande et avenue du Colisée;
- 20° Station de traitement des eaux usées, secteur Est;

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement des Rivières :

- 1° Caserne Duberger (numéro 5);
- 2° Caserne Lebourgneuf (numéro 13);
- 3° Caserne Saulois (numéro 6)
- 4° Centre de tri;
- 5° Centre régional de récupération;
- 6° des Entrepreneurs;
- 7° des Gradins;
- 8° des Outils;
- 9° des Rocailles;
- 10° Desrochers;
- 11° Laboratoire Saint-Sacrement;
- 12° Pierre-Bertrand;
- 13° Poste de pompage des Gradins;
- 14° Réservoir de rétention Nord-Ouest;
- 15° Réservoir de rétention Saint-Sacrement;
- 16° Saint-Jacques;
- 17° Station de pompage Chauveau;
- 18° Station de pompage Desrochers;

- 19° Station de pompage du Parc-Technologique;
- 20° Station de pompage Pépin;
- 21° Station de pompage Saint-Léandre;
- 22° Station de pompage Vanier;
- 23° Stationnement Foucault, Parc linéaire;
- 24° Wilfrid-Hamel.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :

- 1° Base de plein air de Sainte-Foy;
- 2° Caserne Champigny (numéro 10);
- 3° Caserne Sillery (numéro 15);
- 4° Centre sportif Sainte-Foy;
- 5° Édifice Andrée-P.-Boucher;
- 6° Édifice Blaise-Pascal;
- 7° Édifice De Lestres;
- 8° Garage municipal de Cap-Rouge;
- 9° Maison du lac;
- 10° Parc Cartier-Roberval;
- 11° Parc de la Plage Jacques-Cartier;
- 12° Parc nautique de Cap-Rouge;
- 13° Pluviomètre poste Notre-Dame;
- 14° Poste du pompage Duplessis;
- 15° Poste de surpression Jean-Gauvin;
- 16° Poste de surpression Saint-Félix;
- 17° Puits numéro 6, Cap-Rouge;

- 18° Régulateur côte Ross;
- 19° Réservoir de rétention Myrand;
- 20° Station de pompage Bourg-Royal;
- 21° Station de pompage Cap-Rouge;
- 22° Station de pompage du Foulon;
- 23° Usine de traitement de l'eau potable Sainte-Foy;
- 24° Usine de traitement des eaux usées Ouest.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de Charlesbourg :

- 1° Corridor des cheminots, 58^e Rue;
- 2° Corridor des cheminots, Henri-Bourassa;
- 3° Édifice René-Bédard;
- 4° Poste de police Orsainville;
- 5° Usine de traitement de l'eau de Charlesbourg.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de Beauport :

- 1° Caserne de Beauport (numéro 7);
- 2° Caserne de Beauport-Nord (numéro 17);
- 3° Piste cyclable du littoral, 110^e rue;
- 4° Piste cyclable du littoral, boulevard des Oblats;
- 5° Piste cyclable du littoral, rue Boisvert;
- 6° Piste cyclable du littoral, rue du Cheminot;
- 7° Piste cyclable du littoral, rue Francheville;
- 8° Poste de pompage, 3814, boulevard Sainte-Anne;
- 9° Poste de pompage du Havre;

- 10° Régulateur des Érables;
- 11° Réservoir Montmorency;
- 12° Station de pompage des Îlets;
- 13° Station de pompage du Torrent.

Il s'applique à un des stationnements suivants situé sur le territoire de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles :

- 1° Caserne de l'Ormière (numéro 6);
- 2° Caserne de Val-Bélair (numéro 12);
- 3° Caserne Saint-Émile (numéro 16);
- 4° Écocentre Loretteville;
- 5° Écocentre Val-Bélair;
- 6° Garage municipal Loretteville;
- 7° Lapierre (Corridor des Cheminots);
- 8° Parc du Château d'Eau;
- 9° Poste de police, Saint-Émile;
- 10° Travaux publics de l'Aéroport;
- 11° Usine de traitement de l'eau, Québec.

2. Les stationnements suivants ne font l'objet d'aucune réglementation particulière :

- 1° Territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :
 - a) Chambre de contrôle Saint-Sacrement;
 - b) Poste de pompage Notre-Dame-de-la-Garde;
 - c) Réservoir de rétention Roc-Amadour;
 - d) Réservoir de rétention Sacré-Coeur;
 - e) Stationnement de l'incinérateur.

2° Territoire de l'Arrondissement des Rivières :

a) Station de pompage l'Ormière.

3° Territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :

a) Chambre de contrôle Dijon;

b) Poste de pompage de l'Aéroport;

c) Poste de pompage du Plateau;

d) Poste de pompage Jouvence;

e) Poste de pompage Saint-Laurent;

f) Régulateur Longchamps;

g) Réservoir de la Promenade-des-Soeurs;

h) Réservoir de rétention Suète;

i) Station de pompage Sillery;

j) Station diffuseur Sainte-Foy.

4° Territoire de l'Arrondissement de Charlesbourg :

a) Chambre des plaines;

b) Chambre du zoo;

c) Poste de pompage boulevard du Lac;

d) Poste de pompage Carbonneau;

e) Poste de pompage des Blaireaux;

f) Poste de pompage des Colibris;

g) Poste de pompage Henri-Bourassa 1;

h) Poste de pompage Henri-Bourassa 2;

i) Poste de surpression côte Bédard;

j) Poste de surpression de la Rivière-Jaune;

k) Poste de surpression des Érables;

l) Poste Prémont;

m) Réservoir Dorval;

n) Station de pompage des Laurentides.

5° Territoire de l'Arrondissement de Beauport :

a) Poste de chloration boulevard Raymond;

b) Poste de chloration du Moulin;

c) Poste de chloration Saint-Ignace;

d) Poste de pompage de l'Obiou;

e) Poste de pompage, 400 boulevard Sainte-Anne;

f) Poste de pompage, 1226 boulevard Sainte-Anne;

g) Poste de pompage, 4111 boulevard Sainte-Anne;

h) Régulateur Hawey;

i) Réservoir Robert-Giffard;

j) Station de pompage des Remous.

6° Territoire de l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles :

a) Chambre de compteur Venturi;

b) Poste de pompage Bastien;

c) Poste de pompage des Impératrices;

d) Poste de pompage Honfleur;

e) Poste de pompage Lapierre;

f) Poste de pompage Méduse;

g) Poste de pompage Modène;

h) Poste de pompage Montolieu;

- i)* Poste de surpression de la Passerelle;
- j)* Poste de surpression du Golf;
- k)* Poste de surpression Valcartier;
- l)* Puits de captation Smith;
- m)* Réservoir Bélair;
- n)* Réservoir Vézina;
- o)* Station de pompage chemin de la Passe;
- p)* Station de pompage Épinettes-Rouges;
- q)* Station de pompage Lac-Saint-Charles;
- r)* Station de pompage Roussin;
- s)* Station de pompage Val-Bélair.

7° Territoire de la Ville de l' Ancienne-Lorette :

- a)* Station de pompage Drolet;

8° Territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures :

- a)* Station de pompage du Cantonnier;
- b)* Station de pompage du Lin;
- c)* Station de pompage du Trèfle;
- d)* Station de pompage Rivière;
- e)* Station de pompage Saint-Félix.

3. Dans un stationnement mentionné à l'article 1, il est interdit de :

- 1° stationner un véhicule ailleurs que dans un espace délimité;
- 2° stationner un véhicule de façon à obstruer un autre véhicule, une allée ou un passage piétonnier;
- 3° stationner un véhicule de manière à empiéter dans plus d'un espace de stationnement;

4° stationner un véhicule dans un espace réservé à un détenteur de permis sans avoir payé le prix exigé et sans exposer le permis sur le tableau de bord du véhicule ou à l'endos du rétroviseur intérieur;

5° stationner un véhicule au-delà de la limite de temps autorisée;

6° stationner un véhicule dans une zone identifiée comme débarcadère ou réservée aux véhicules de protection contre l'incendie;

7° stationner un véhicule dans un espace de stationnement réservé à une personne handicapée à moins que le véhicule ne soit muni d'une vignette affichant le symbole international de fauteuil roulant, délivrée par une autorité administrative;

8° stationner un véhicule dans une case de stationnement pour laquelle un tarif est imposé sans acquitter le paiement requis;

9° stationner autre chose qu'un véhicule routier muni d'un moteur dont la masse nette ne dépasse pas 3 000 kilogrammes.

4. Le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule doit se conformer à la signalisation installée sur un terrain de stationnement mentionné à l'article 1.

5. Dans le cas où le véhicule est muni d'une vignette visée au paragraphe 7° de l'article 3, le conducteur ou son passager doit, sur demande d'une personne autorisée à délivrer un constat d'infraction, remettre, pour examen, le certificat attestant la délivrance de la vignette.

6. Un véhicule stationné en contravention d'une disposition du présent règlement peut être remorqué.

7. Les différents types de réglementation ou de prohibition ainsi que les moyens de contrôle applicables à un terrain de stationnement mentionné à l'article 1 sont identifiés et définis sous un code à l'annexe I.

8. L'annexe II édicte, pour chaque terrain de stationnement mentionné à l'article 1, ce qui suit :

1° son nom;

2° sa localisation géographique;

3° sa référence à un plan de l'annexe III;

4° son nombre de cases, lorsque déterminé;

5° son opérateur;

6° Les codes de l'annexe I concernant les types de réglementation ou de prohibition et les moyens de contrôle qui lui sont applicables, le cas échéant;

7° les codes concernant la tarification édictée en vertu du règlement applicable imposée pour son utilisation, s'il y a lieu.

9. Lorsqu'un panneau de signalisation indique que le stationnement est permis pour les véhicules autorisés, ceux-ci comprennent les véhicules de service d'urgence, de sécurité publique et ceux dont l'occupant s'occupe de l'entretien ou de la réparation du stationnement ou de l'un de ses accessoires.

CHAPITRE II

INFRACTION ET PEINE

10. Nul ne peut contrevenir ni permettre que l'on contrevienne à une disposition du présent règlement.

11. Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement autre que celle prévue au paragraphe 7° de l'article 3 commet une infraction et est passible d'une amende d'un montant de 40 \$.

Quiconque contrevient au paragraphe 7° de l'article 3, commet une infraction et est passible d'une amende d'un montant de 100 \$.

Dans tous les cas, les frais s'ajoutent à l'amende.

12. Si l'infraction est continue, cette continuité constitue, jour par jour, une infraction séparée et l'amende édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

CHAPITRE III

DISPOSITIONS ABROGATIVES

13. Aux fins de son application sur un terrain de stationnement qui relève du conseil d'agglomération, le *Règlement sur le stationnement et la circulation dans les garages, les parcs de stationnement et les terrains de la ville, VQS-19*, et ses amendements, de l'ancienne Ville de Québec, est abrogé.

14. Le *Règlement de l'agglomération sur le stationnement dans un garage, un parc de stationnement ou sur un terrain géré par la ville, R.A.V.Q. 117*, est abrogé.

15. Le *Règlement de l'agglomération sur le stationnement à l'Espace 400^e, R.A.V.Q. 1006*, est abrogé.

CHAPITRE IV

DISPOSITION FINALE

16. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I
(*articles 6 et 7*)

TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE
CONTRÔLE

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CH-1	Stationnement limité à 2 heures – 9 h à 18 h – lundi, mardi, mercredi et samedi 9 h à 21 h – jeudi et vendredi 14 h à 18 h – dimanche Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CH-2	Stationnement limité à 12 heures – en usage 24 heures par jour – 7 jours par semaine
CH-3	Stationnement limité à 24 heures – en usage 24 heures par jour – 7 jours par semaine En opération du 1 ^{er} novembre au 30 avril de chaque année
CH-4	Poste de perception
CH-5	Système de contrôle par carte d'accès
CH-6	Stationnement limité à 5 heures – en usage 24 heures par jour – 7 jours par semaine
CH-7	Stationnement limité à 5 heures – 9 h à 18 h – lundi, mardi, mercredi et samedi 9 h à 21 h – jeudi et vendredi 14 h à 18 h – dimanche
CH-8	Système de contrôle par horodateur du 16 octobre au 14 mai
CH-9	Poste de perception du 15 mai au 15 octobre
CH-10	Stationnement limité à 5 heures – tous les jours Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CH-11	Stationnement limité à 5 heures – 9 h à 18 h – lundi, mardi, mercredi et samedi 9 h à 21 h – jeudi et vendredi 10 h à 18 h – dimanche
CH-12	Poste de perception – lendemain de la fête des patriotes au lendemain de l'Action de Grâce
CH-13	Stationnement illimité pour les autobus – tous les jours
CP-1	Stationnement interdit aux véhicules munis d'un permis Stationnement limité à 90 minutes – visiteurs
CP-2	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-3	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-4	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 17 h 30 – du lundi au samedi Stationnement limité à 60 minutes – 17 h 30 à 21 h – jeudi et vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-5	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-6	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-7	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-8	Stationnement limité à 90 minutes – samedi et dimanche
CP-9	Stationnement limité à 90 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-10	Stationnement limité à 4 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit – 0 h à 8 h – roulottes et roulottes motorisées Stationnement interdit – 0 h à 8 h – du 15 novembre au 31 mars – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis Accès interdit aux autobus et motocyclettes
CP-11	Stationnement limité à 2 heures – 8 h 30 à 24 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h 30 – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-12	Stationnement interdit en tout temps Excepté véhicules munis d'une vignette pour personnes handicapées
CP-13	Stationnement interdit en tout temps
CP-14	Stationnement interdit en tout temps Poste en commun pour taxis
CP-15	Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-16	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 3 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-17	Stationnement interdit – du 1 ^{er} novembre au 15 avril Espace réservé – entreposage de la neige
CP-18	Stationnement interdit dans l'allée
CP-19	Débarcadère en tout temps
CP-20	Stationnement limité à 20 minutes en tout temps
CP-21	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-22	Stationnement interdit – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis «Commission scolaire de la Capitale » – remorquage
CP-23	Stationnement limité à 30 minutes – 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 8 h – tous les jours Stationnement limité à 90 minutes – 17 h à 23 h – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis «Parc Ferland »
CP-24	Stationnement interdit – 22 h à 7 h – tous les jours – remorquage
CP-25	Stationnement limité à 90 minutes – 8 h à 21 h – du lundi au samedi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-26	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h – tous les jours Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-27	Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-28	Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-29	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 22 h – tous les jours Stationnement interdit – 22 h à 8 h – tous les jours – remorquage
CP-30	Stationnement interdit – excepté remorques et roulotte
CP-31	Stationnement limité à 60 minutes – 6 h à 22 h Stationnement interdit – 22 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-32	Stationnement limité à 10 minutes en tout temps
CP-33	Stationnement interdit – excepté fourgon cellulaire
CP-34	Stationnement interdit – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi
CP-35	Stationnement interdit de ce côté
CP-36	Stationnement interdit – excepté véhicules de location
CP-37	Stationnement interdit – priorité incendie
CP-38	Stationnement interdit – excepté véhicules autorisés
CP-39	Stationnement interdit – excepté moto
CP-40	Stationnement interdit – 8 h à 19 h – du lundi au vendredi
CP-41	Stationnement interdit – 0 h à 6 h – du 1 ^{er} novembre au 15 avril
CP-42	Stationnement interdit – 23 h à 6 h 30 – lorsque les feux clignotent
CP-43	Stationnement interdit – excepté autobus

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-44	Stationnement interdit aux camions et aux autobus
CP-45	Stationnement interdit – tous les jours – remorquage
CP-46	Stationnement interdit – du 1 ^{er} novembre au 15 avril Excepté véhicules munis du permis approprié
CP-47	Stationnement interdit – 23 h à 6 h – du 1 ^{er} novembre au 15 avril
CP-48	Stationnement interdit lors des opérations de déneigement – 21 h à 7 h
CP-49	Stationnement interdit – 23 h à 7 h – tous les jours – remorquage
CP-50	Débarcadère – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi
CP-51	Entrée interdite – excepté véhicules autorisés
CP-52	Arrêt interdit aux camions et aux autobus
CP-53	Camion interdit
CP-54	Propriété privée – accès interdit
CP-55	Propriété privée – stationnement interdit – remorquage
CP-56	Stationnement réservé aux autobus de services
CP-57	Stationnement réservé au transport de prisonniers
CP-58	Stationnement réservé aux visiteurs
CP-59	Stationnement réservé aux véhicules de service
CP-60	Stationnement réservé au directeur
CP-61	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-62	Stationnement réservé aux visiteurs – 30 minutes
CP-63	Stationnement réservé aux usagers du centre de loisir Pie-XII – remorquage
CP-64	Stationnement limité à 2 heures – en tout temps Excepté véhicules munis d'un permis
CP-65	Stationnement limité à 15 minutes – en tout temps
CP-66	Stationnement limité à 2 heures – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-67	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-68	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 24 h – tous les jours Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-69	Stationnement limité à 60 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-70	Stationnement limité à 30 minutes – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-71	Stationnement limité à 60 minutes – en tout temps
CP-72	Stationnement limité à 60 minutes – 7 h à 21 h – du lundi au samedi
CP-73	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h – tous les jours
CP-74	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h 30 – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-75	Stationnement limité à 90 minutes – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 8 h – tous les jours Excepté véhicules munis d'un permis approprié
CP-76	Stationnement limité à 30 minutes – en tout temps
CP-77	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi
CP-78	Stationnement limité à 60 minutes – 7 h à 9 h 30 – du lundi au vendredi
CP-79	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 17 h – du lundi au vendredi Excepté véhicules munis d'un permis
CP-80	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi – période scolaire
CP-81	Stationnement interdit – 23 h à 7 h – du 1 ^{er} mai au 30 septembre
CP-82	Stationnement limité à 30 minutes – 8 h à 16 h
CP-83	Stationnement limité à 15 minutes – 9 h à 17 h – du lundi au vendredi
CP-84	Stationnement interdit en tout temps Excepté véhicules identifiés «Ville de Québec»
CP-85	Stationnement interdit en tout temps Débarcadère limité à 10 minutes
CP-86	Stationnement interdit – 15 h à 17 h – samedi et dimanche
CP-87	Stationnement interdit – 18 h à 8 h – du 1 ^{er} novembre au 15 avril – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-88	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours - remorquage
CP-89	Stationnement interdit – 22 h à 8 h – tous les jours - remorquage
CP-90	Arrêt interdit
CP-91	Stationnement interdit – excepté véhicules écussonnés
CP-92	Stationnement interdit – excepté véhicules électriques limité à 3 heures

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-93	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 23 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-94	Stationnement limité à 60 minutes – 8 h à 18 h Stationnement interdit – 23 h à 6 h 30 – excepté véhicules munis d'un permis de stationnement
CP-95	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-96	Stationnement limité à 2 heures – 9 h à 22 h Stationnement interdit – 22 h à 9 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-97	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 20 h – du 1 ^{er} mai au 31 octobre Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-98	Stationnement interdit sauf lors d'événement sportif
CP-99	Stationnement interdit – excepté véhicules électriques limité à 2 heures
CP-100	Stationnement limité à 2 heures – 8 h à 16 h - du lundi au vendredi Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-101	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 1 h à 6 h – tous les jours – remorquage
CP-102	Stationnement interdit – excepté véhicules de livraison
CP-103	Stationnement limité à 3 heures – 6 h à 18 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CP-104	Stationnement interdit – 8 h à 16 h – lorsque le feu clignote
CP-105	Stationnement limité à 4 heures – 8 h à 24 h Stationnement interdit aux roulottes et campeurs – 0 h à 8 h - remorquage
CP-106	Débarcadère – 8 h à 16 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit en autre temps – excepté véhicules munis d'un permis - remorquage
CP-107	Stationnement interdit – excepté véhicules électriques
CP-108	Stationnement limité à 2 heures – 6 h à 17 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 6 h – tous les jours – remorquage Excepté véhicules munis d'un permis

CODE	TYPES DE RÉGLEMENTATION OU DE PROHIBITION ET MOYENS DE CONTRÔLE
CP-109	Stationnement limité à 10 minutes – 7 h à 8 h 30 et 16 h à 17 h 30 – du lundi au vendredi Stationnement limité à 120 minutes – 8 h 30 à 13 h – du lundi au vendredi Stationnement interdit – 0 h à 7 h – tous les jours - remorquage Excepté véhicules munis d'un permis
CV-1	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – remorquage
CV-2	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 0 h à 8 h
CV-3	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis appartenant au personnel de la Ville de Québec en devoir à la caserne n° 2 du Palais
CV-4	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis appartenant au personnel de la Ville de Québec en devoir au Palais Montcalm
CV-5	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 22 h à 6 h – du 15 novembre au 31 mars
CV-6	Stationnement réservé aux véhicules commerciaux – remorquage
CV-7	Stationnement réservé aux véhicules munis d'un permis – 8 h à 18 h – du lundi au vendredi
CV-8	Stationnement réservé aux véhicules munis d'une vignette « Îlot des Palais »
CV-9	Stationnement réservé aux détenteurs de vignette selon le code de couleur 7 h à 16 h 30 – du lundi au vendredi
CV-10	Stationnement réservé aux résidents
Version du 29 janvier 2021	

ANNEXE II

(article 7)

STATIONNEMENTS À L'ÉGARD DESQUELS S'APPLIQUE LE PRÉSENT
RÈGLEMENT

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU

1°	Nom du stationnement	Arboretum
	Localisation géographique	À l'ouest du 1501 avenue D'Estimauville
	Référence au plan	AGGL1-001
	Nombre de cases	Non-défini, environ 110
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-30, CP-35, CP-93
	Tarifications	Aucune

2°	Nom du stationnement	Caserne des Capucins (numéro 2)
	Localisation géographique	470 boulevard des Capucins
	Référence au plan	AGGL1-002
	Nombre de cases	18
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

3°	Nom du stationnement	Caserne Sainte-Odile (numéro 4)
	Localisation géographique	70 rue des Peupliers Ouest
	Référence au plan	AGGL1-003
	Nombre de cases	Non-défini, environ 6
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

4°	Nom du stationnement	Caserne Saint-Jean (numéro 1)
	Localisation géographique	130 rue Richelieu
	Référence au plan	AGGL1-004
	Nombre de cases	16
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU

5°	Nom du stationnement	Caserne Saint-Sauveur (numéro 3)
	Localisation géographique	335 rue de L'Aqueduc
	Référence au plan	AGGL1-005
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

6°	Nom du stationnement	Centrale de police
	Localisation géographique	275 rue de la Maréchaussée
	Référence au plan	AGGL1-006
	Nombre de cases	217
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1, CP-13, CP-18, CP-33, CP-56, CP-57
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-5, TF-7, TH-1

7°	Nom du stationnement	Centre de services Montmorency
	Localisation géographique	1235 boulevard Montmorency
	Référence au plan	AGGL1-007
	Nombre de cases	73
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

8°	Nom du stationnement	Domaine Maizerets
	Localisation géographique	2000 boulevard Montmorency
	Référence au plan	AGGL1-009
	Nombre de cases	63
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-18, CP-28
	Tarifications	TP-1

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU	
9° Nom du stationnement	Édifice F.-X. Drolet
Localisation géographique	245 rue du Pont
Référence au plan	AGGL1-011
Nombre de cases	79
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-34, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

10° Nom du stationnement	Espace 400^e
Localisation géographique	Face au 115, rue du Quai-Saint-André
Référence au plan	AGGL1-026
Nombre de cases	86
Opérateur	Société Parc-Auto du Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CP-35, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TP-23, TR-5

11° Nom du stationnement	Hôtel de ville
Localisation géographique	2 rue des Jardins
Référence au plan	AGGL1-012
Nombre de cases	690
Opérateur	Société Parc-Auto du Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CH-4, CH-5, CP-12, CP-13, CP-18, CP-19, CP-35, CP-90, CV-1
Tarifications	TC-1, TF-1, TF-8, TH-3, TH-7, TH-9, TH-10, TP-6, TP-7, TP-8, TP-30, TR-3

12° Nom du stationnement	Îlot du Palais
Localisation géographique	15 rue Saint-Nicolas
Référence au plan	AGGL1-013
Nombre de cases	8
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-8
Tarifications	TF-2

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU	
13° Nom du stationnement	Marché du Vieux-Port
Localisation géographique	160 rue du Quai Saint-André
Référence au plan	AGGL1-014
Nombre de cases	153
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-25, CP-107, CV-1
Tarifications	TH-5, TH-6, TH-7, TP-2, TP-12, TP-23, TR-1, TR-2

14° Nom du stationnement	Marie-de-l'Incarnation
Localisation géographique	52 rue de Marie-de-l'Incarnation
Référence au plan	AGGL1-015
Nombre de cases	268
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-17, CP-18, CP-19, CP-32, CP-35, CP-38, CP-64, CP-76, CP-91, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

15° Nom du stationnement	Palais Montcalm
Localisation géographique	995 Place D'Youville
Référence au plan	AGGL1-016
Nombre de cases	Non-défini, environ 3
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-4
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

16° Nom du stationnement	Parc de l'exposition
Localisation géographique	250 boulevard Wilfrid-Hamel
Référence au plan	AGGL1-017
Nombre de cases	4 508
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-35
Tarifications	TF-2, TF-3

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU	
17° Nom du stationnement	Place Jacques-Cartier
Localisation géographique	320 rue Saint-Joseph Est
Référence au plan	AGGL1-018
Nombre de cases	103
Opérateur	SPAQ
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
Tarifications	TC-1, TF-1, TP-9, TP-11, TR-3

18° Nom du stationnement	Station de pompage Limoilou
Localisation géographique	600 rue des Sables
Référence au plan	AGGL1-022
Nombre de cases	Non-défini, environ 5
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CP-19
Tarifications	Aucune

19° Nom du stationnement	Station de pompage rue Soumande et avenue du Colisée
Localisation géographique	Face au 2350 avenue du Colisée
Référence au plan	AGGL1-025
Nombre de cases	2
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
Tarifications	Aucune

20° Nom du stationnement	Station de traitement des eaux usées, secteur Est
Localisation géographique	105 boulevard Henri-Bourassa
Référence au plan	AGGL1-023
Nombre de cases	82
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-13, CP-36, CP-59, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

1°	Nom du stationnement	Caserne Duberger (numéro 5)
	Localisation géographique	2345 rue de la Presqu'île
	Référence au plan	AGGL2-001
	Nombre de cases	4
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

2°	Nom du stationnement	Caserne Saulois (numéro 6)
	Localisation géographique	8005 des Saulois
	Référence au plan	AGGL2-027
	Nombre de cases	21
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-18, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

3°	Nom du stationnement	Caserne Lebourgneuf (numéro 13)
	Localisation géographique	770 rue des Rocailles
	Référence au plan	AGGL2-002
	Nombre de cases	28
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

4°	Nom du stationnement	Centre de tri
	Localisation géographique	1700 rue Provinciale
	Référence au plan	AGGL2-003
	Nombre de cases	3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	
5° Nom du stationnement	Centre régional de récupération
Localisation géographique	1780 rue Provinciale
Référence au plan	AGGL2-004
Nombre de cases	33
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
Tarifications	Aucune

6° Nom du stationnement	des Entrepreneurs
Localisation géographique	350 rue des Entrepreneurs
Référence au plan	AGGL2-007
Nombre de cases	22
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

7° Nom du stationnement	des Gradins
Localisation géographique	Opposé au 7001 boulevard des Gradins
Référence au plan	AGGL2-025
Nombre de cases	20
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
Tarifications	Aucune

8° Nom du stationnement	des Outils
Localisation géographique	2100 rue des Outils
Référence au plan	AGGL2-005
Nombre de cases	94
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-18, CP-19, CP-37, CP-39, CP-60, CP-91, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES															
9°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>des Rocailles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>800 rue des Rocailles</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-026</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-1, CP-12, CP-13, CV-1</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	des Rocailles	Localisation géographique	800 rue des Rocailles	Référence au plan	AGGL2-026	Nombre de cases	34	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	des Rocailles														
Localisation géographique	800 rue des Rocailles														
Référence au plan	AGGL2-026														
Nombre de cases	34														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
10°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Desrochers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>395 rue Desrochers</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-006</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-1, CP-19, CV-1</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Desrochers	Localisation géographique	395 rue Desrochers	Référence au plan	AGGL2-006	Nombre de cases	50	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-19, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Desrochers														
Localisation géographique	395 rue Desrochers														
Référence au plan	AGGL2-006														
Nombre de cases	50														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-19, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
11°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Laboratoire Saint-Sacrement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>210 avenue Saint-Sacrement</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-008</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-1, CP-12, CP-13, CP-18, CV-1</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Laboratoire Saint-Sacrement	Localisation géographique	210 avenue Saint-Sacrement	Référence au plan	AGGL2-008	Nombre de cases	25	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-18, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Laboratoire Saint-Sacrement														
Localisation géographique	210 avenue Saint-Sacrement														
Référence au plan	AGGL2-008														
Nombre de cases	25														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-18, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														
12°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Pierre-Bertrand</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>Face au 8180 boulevard Pierre-Bertrand</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-012</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-12</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Pierre-Bertrand	Localisation géographique	Face au 8180 boulevard Pierre-Bertrand	Référence au plan	AGGL2-012	Nombre de cases	18	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Pierre-Bertrand														
Localisation géographique	Face au 8180 boulevard Pierre-Bertrand														
Référence au plan	AGGL2-012														
Nombre de cases	18														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12														
Tarifications	Aucune														

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES															
13°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Poste de pompage des Gradins</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>395 boulevard Louis-XIV</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-010</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 5</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-55</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Poste de pompage des Gradins	Localisation géographique	395 boulevard Louis-XIV	Référence au plan	AGGL2-010	Nombre de cases	Non-défini, environ 5	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Poste de pompage des Gradins														
Localisation géographique	395 boulevard Louis-XIV														
Référence au plan	AGGL2-010														
Nombre de cases	Non-défini, environ 5														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55														
Tarifications	Aucune														
14°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Réservoir de rétention Nord-Ouest</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>1325 rue Monseigneur-Plessis</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-011</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 5</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-55</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Réservoir de rétention Nord-Ouest	Localisation géographique	1325 rue Monseigneur-Plessis	Référence au plan	AGGL2-011	Nombre de cases	Non-défini, environ 5	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Réservoir de rétention Nord-Ouest														
Localisation géographique	1325 rue Monseigneur-Plessis														
Référence au plan	AGGL2-011														
Nombre de cases	Non-défini, environ 5														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55														
Tarifications	Aucune														
15°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Réservoir de rétention Saint-Sacrement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>200 avenue Saint-Sacrement</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-013</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 10</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Réservoir de rétention Saint-Sacrement	Localisation géographique	200 avenue Saint-Sacrement	Référence au plan	AGGL2-013	Nombre de cases	Non-défini, environ 10	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Réservoir de rétention Saint-Sacrement														
Localisation géographique	200 avenue Saint-Sacrement														
Référence au plan	AGGL2-013														
Nombre de cases	Non-défini, environ 10														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														
16°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Saint-Jacques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>5548 boulevard Saint-Jacques</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-015</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>116</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-1, CP-12, CP-18, CV-1</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Saint-Jacques	Localisation géographique	5548 boulevard Saint-Jacques	Référence au plan	AGGL2-015	Nombre de cases	116	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-18, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Saint-Jacques														
Localisation géographique	5548 boulevard Saint-Jacques														
Référence au plan	AGGL2-015														
Nombre de cases	116														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-18, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

17°	Nom du stationnement	Station de pompage Chauveau
	Localisation géographique	3175 avenue Chauveau
	Référence au plan	AGGL2-016
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune

18°	Nom du stationnement	Station de pompage Desrochers
	Localisation géographique	468 rue Desrochers
	Référence au plan	AGGL2-017
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune

19°	Nom du stationnement	Station de pompage du Parc-Technologique
	Localisation géographique	2570 boulevard du Parc-Technologique
	Référence au plan	AGGL2-018
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

20°	Nom du stationnement	Station de pompage Pépin
	Localisation géographique	1581 rue Pépin
	Référence au plan	AGGL2-020
	Nombre de cases	2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES															
21°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Station de pompage Saint-Léandre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>2706 avenue Saint-Léandre</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-021</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 2</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-55</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Station de pompage Saint-Léandre	Localisation géographique	2706 avenue Saint-Léandre	Référence au plan	AGGL2-021	Nombre de cases	Non-défini, environ 2	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Station de pompage Saint-Léandre														
Localisation géographique	2706 avenue Saint-Léandre														
Référence au plan	AGGL2-021														
Nombre de cases	Non-défini, environ 2														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55														
Tarifications	Aucune														

22°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Station de pompage Vanier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>1215 rue Bourdages</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-022</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 4</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-55</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Station de pompage Vanier	Localisation géographique	1215 rue Bourdages	Référence au plan	AGGL2-022	Nombre de cases	Non-défini, environ 4	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Station de pompage Vanier														
Localisation géographique	1215 rue Bourdages														
Référence au plan	AGGL2-022														
Nombre de cases	Non-défini, environ 4														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55														
Tarifications	Aucune														

23°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Stationnement Foucault, Parc linéaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>3160 boulevard Wilfrid-Hamel</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-023</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 7</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-12, CP-27</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Stationnement Foucault, Parc linéaire	Localisation géographique	3160 boulevard Wilfrid-Hamel	Référence au plan	AGGL2-023	Nombre de cases	Non-défini, environ 7	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-27	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Stationnement Foucault, Parc linéaire														
Localisation géographique	3160 boulevard Wilfrid-Hamel														
Référence au plan	AGGL2-023														
Nombre de cases	Non-défini, environ 7														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-27														
Tarifications	Aucune														

24°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Wilfrid-Hamel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>965 boulevard Wilfrid-Hamel</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL2-024</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 5</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Wilfrid-Hamel	Localisation géographique	965 boulevard Wilfrid-Hamel	Référence au plan	AGGL2-024	Nombre de cases	Non-défini, environ 5	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Wilfrid-Hamel														
Localisation géographique	965 boulevard Wilfrid-Hamel														
Référence au plan	AGGL2-024														
Nombre de cases	Non-défini, environ 5														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

1°	Nom du stationnement	Base de plein air de Sainte-Foy
	Localisation géographique	3180 rue Laberge
	Référence au plan	AGGL3-002
	Nombre de cases	Non-défini, environ 195
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-51
	Tarifications	Aucune

2°	Nom du stationnement	Caserne Champigny (numéro 10)
	Localisation géographique	1808 avenue Jules-Verne
	Référence au plan	AGGL3-004
	Nombre de cases	14
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-51, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

3°	Nom du stationnement	Caserne Sillery (numéro 15)
	Localisation géographique	1445 avenue Maguire
	Référence au plan	AGGL3-001
	Nombre de cases	6
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-7

4°	Nom du stationnement	Centre sportif Sainte-Foy
	Localisation géographique	930 avenue Roland-Beaudin
	Référence au plan	AGGL3-037
	Nombre de cases	493
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-18, CP-19, CP-79, CP-107
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TP-12, TP-15, TP-20, TR-1, TR-2

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

5°	Nom du stationnement	Édifice Andrée-P.-Boucher
	Localisation géographique	1130 Route de l'Église
	Référence au plan	AGGL3-006
	Nombre de cases	315
	Opérateur	Société Parc-Auto du Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CH-4, CH-5, CP-12, CP-13, CP-19, CP-31, CP-32, CP-106, CV-1, CV-6
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7, TF-8, TF-9, TH-15, TP-14

6°	Nom du stationnement	Édifice Blaise-Pascal
	Localisation géographique	3100 avenue Blaise-Pascal
	Référence au plan	AGGL3-007
	Nombre de cases	35
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-54, CP-107, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

7°	Nom du stationnement	Édifice De Lestres
	Localisation géographique	715 avenue des Lestres
	Référence au plan	AGGL3-008
	Nombre de cases	238
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CP-37, CP-38, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

8°	Nom du stationnement	Garage municipal de Cap-Rouge
	Localisation géographique	1423 rue du Gallion-du-Roy
	Référence au plan	AGGL3-009
	Nombre de cases	36
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-27, CV-7
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

9°	Nom du stationnement	Maison du lac
	Localisation géographique	3180 rue Laberge
	Référence au plan	AGGL3-010
	Nombre de cases	Non-défini, environ 100
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

10	Nom du stationnement	Parc Cartier-Roberval
	Localisation géographique	4075 chemin Saint-Louis
	Référence au plan	AGGL3-013
	Nombre de cases	Non-défini, environ 30
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-7, CP-18
	Tarifications	Aucune

11°	Nom du stationnement	Parc de la Plage Jacques-Cartier
	Localisation géographique	3636 chemin du Pavillon
	Référence au plan	AGGL3-014-1, AGGL3-014-2
	Nombre de cases	85
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-51
	Tarifications	Aucune

12°	Nom du stationnement	Parc nautique de Cap-Rouge
	Localisation géographique	4155 chemin de la Plage-Jacques-Cartier
	Référence au plan	AGGL3-015
	Nombre de cases	37
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-65
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE															
13°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Pluviomètre poste Notre-Dame</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>Près du 3767 avenue Notre-Dame</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-016</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 2</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Pluviomètre poste Notre-Dame	Localisation géographique	Près du 3767 avenue Notre-Dame	Référence au plan	AGGL3-016	Nombre de cases	Non-défini, environ 2	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Pluviomètre poste Notre-Dame														
Localisation géographique	Près du 3767 avenue Notre-Dame														
Référence au plan	AGGL3-016														
Nombre de cases	Non-défini, environ 2														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														

14°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Poste de pompage Duplessis</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>1055 autoroute Duplessis</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-019</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 3</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Poste de pompage Duplessis	Localisation géographique	1055 autoroute Duplessis	Référence au plan	AGGL3-019	Nombre de cases	Non-défini, environ 3	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Poste de pompage Duplessis														
Localisation géographique	1055 autoroute Duplessis														
Référence au plan	AGGL3-019														
Nombre de cases	Non-défini, environ 3														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														

15°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Poste du surpression Jean-Gauvin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>990 route Jean-Gauvin</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-022</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 2</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Poste du surpression Jean-Gauvin	Localisation géographique	990 route Jean-Gauvin	Référence au plan	AGGL3-022	Nombre de cases	Non-défini, environ 2	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Poste du surpression Jean-Gauvin														
Localisation géographique	990 route Jean-Gauvin														
Référence au plan	AGGL3-022														
Nombre de cases	Non-défini, environ 2														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														

16°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Poste de surpression Saint-Félix</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>4475 rue Saint-Félix</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-023</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 2</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-13</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Poste de surpression Saint-Félix	Localisation géographique	4475 rue Saint-Félix	Référence au plan	AGGL3-023	Nombre de cases	Non-défini, environ 2	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Poste de surpression Saint-Félix														
Localisation géographique	4475 rue Saint-Félix														
Référence au plan	AGGL3-023														
Nombre de cases	Non-défini, environ 2														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13														
Tarifications	Aucune														

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE		
17°	Nom du stationnement	Puits numéro 6, Cap-Rouge
	Localisation géographique	Près du 4340 rue doré
	Référence au plan	AGGL3-024
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

18°	Nom du stationnement	Régulateur côte Ross
	Localisation géographique	1660 côte Ross
	Référence au plan	AGGL3-025
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13
	Tarifications	Aucune

19°	Nom du stationnement	Réservoir de rétention Myrand
	Localisation géographique	2120 avenue Branly
	Référence au plan	AGGL3-028
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-55
	Tarifications	Aucune

20°	Nom du stationnement	Station de pompage Bourg-Royal
	Localisation géographique	4186 rue de la Rive
	Référence au plan	AGGL3-030
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE															
21°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Station de pompage Cap-Rouge</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>4241 rue du Moulin Est</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-031</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 2</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Station de pompage Cap-Rouge	Localisation géographique	4241 rue du Moulin Est	Référence au plan	AGGL3-031	Nombre de cases	Non-défini, environ 2	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Station de pompage Cap-Rouge														
Localisation géographique	4241 rue du Moulin Est														
Référence au plan	AGGL3-031														
Nombre de cases	Non-défini, environ 2														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														

22°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Station de pompage du Foulon</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>Près du 2439 chemin du Foulon</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-032</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>Non-défini, environ 4</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Station de pompage du Foulon	Localisation géographique	Près du 2439 chemin du Foulon	Référence au plan	AGGL3-032	Nombre de cases	Non-défini, environ 4	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Station de pompage du Foulon														
Localisation géographique	Près du 2439 chemin du Foulon														
Référence au plan	AGGL3-032														
Nombre de cases	Non-défini, environ 4														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														

23°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Usine de traitement de l'eau potable Sainte-Foy</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>3825 chemin Sainte-Foy</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-035</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-38, CV-1</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Usine de traitement de l'eau potable Sainte-Foy	Localisation géographique	3825 chemin Sainte-Foy	Référence au plan	AGGL3-035	Nombre de cases	5	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-38, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Usine de traitement de l'eau potable Sainte-Foy														
Localisation géographique	3825 chemin Sainte-Foy														
Référence au plan	AGGL3-035														
Nombre de cases	5														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-38, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														

24°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Usine de traitement des eaux usées Ouest</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>2850 rue Einstein</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL3-036</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>CP-107, CV-1</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>TF-2, TF-3, TF-4, TF-7</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Usine de traitement des eaux usées Ouest	Localisation géographique	2850 rue Einstein	Référence au plan	AGGL3-036	Nombre de cases	34	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-107, CV-1	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7
Nom du stationnement	Usine de traitement des eaux usées Ouest														
Localisation géographique	2850 rue Einstein														
Référence au plan	AGGL3-036														
Nombre de cases	34														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-107, CV-1														
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7														

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG

1°	Nom du stationnement	Corridor des cheminots, 58^e Rue
	Localisation géographique	Face au 111 58 ^e rue Est
	Référence au plan	AGGL4-003
	Nombre de cases	38
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
	Tarifications	Aucune

2°	Nom du stationnement	Corridor des cheminots, Henri-Bourassa
	Localisation géographique	Face au 5350 Henri-Bourassa
	Référence au plan	AGGL4-004
	Nombre de cases	Non-défini, environ 12
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-53
	Tarifications	Aucune

3°	Nom du stationnement	Édifice René-Bédard
	Localisation géographique	160 76 ^e rue Est
	Référence au plan	AGGL4-005-1, AGGL4-005-2
	Nombre de cases	107
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-18, CP-76, CP-85, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-7

4°	Nom du stationnement	Poste de police Orsainville
	Localisation géographique	4252 rue d'Orsainville
	Référence au plan	AGGL4-007
	Nombre de cases	98
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-13, CP-19, CP-32, CP-38, CP-51, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG	
5° Nom du stationnement	Usine de traitement de l'eau de Charlesbourg
Localisation géographique	1900 boulevard du Loiret
Référence au plan	AGGL4-020
Nombre de cases	17
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT	
1° Nom du stationnement	Caserne de Beauport (numéro 7)
Localisation géographique	255 rue Clemenceau
Référence au plan	AGGL5-001
Nombre de cases	107
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

2° Nom du stationnement	Caserne de Beauport-Nord (numéro 17)
Localisation géographique	2681 boulevard Louis-XIV
Référence au plan	AGGL5-002
Nombre de cases	15
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-13, CV-1
Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

3° Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, 110^e rue
Localisation géographique	À l'opposé de la 110 ^e rue
Référence au plan	AGGL5-005
Nombre de cases	73
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-13, CP-104
Tarifications	Aucune

4° Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, sous le boulevard des Chutes
Localisation géographique	Près du 3766 boulevard Sainte-Anne
Référence au plan	AGGL5-004
Nombre de cases	49
Opérateur	Ville de Québec
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

5°	Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, rue Boisvert
	Localisation géographique	À l'opposé du 571 avenue des Mariniers
	Référence au plan	AGGL5-006
	Nombre de cases	14
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

6°	Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, rue du Cheminot
	Localisation géographique	À l'opposé de l'avenue du Cheminot
	Référence au plan	AGGL5-007
	Nombre de cases	34
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
	Tarifications	Aucune

7°	Nom du stationnement	Piste cyclable du littoral, rue Francheville
	Localisation géographique	À l'opposé de la rue Francheville
	Référence au plan	AGGL5-008
	Nombre de cases	112
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12, CP-105
	Tarifications	Aucune

8°	Nom du stationnement	Poste de pompage, 3814 boulevard Sainte-Anne
	Localisation géographique	3814 boulevard Saint-Anne
	Référence au plan	AGGL5-014
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT		
9°	Nom du stationnement	Poste de pompage du Havre
	Localisation géographique	Près du 18 rue du Havre
	Référence au plan	AGGL5-013
	Nombre de cases	Non-défini, environ 1
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

10°	Nom du stationnement	Régulateur des Érables
	Localisation géographique	1490 rue du Vignoble
	Référence au plan	AGGL5-025
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-61
	Tarifications	Aucune

11°	Nom du stationnement	Réservoir Montmorency
	Localisation géographique	15 rue du Prince-George
	Référence au plan	AGGL5-026
	Nombre de cases	Non-défini, environ 4
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

12°	Nom du stationnement	Station de pompage des Îlets
	Localisation géographique	209 rue des Trois-Sauts
	Référence au plan	AGGL5-022
	Nombre de cases	Non-défini, environ 2
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT															
13°	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du stationnement</th> <th>Station de pompage du Torrent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Localisation géographique</td> <td>1245 rue du Torrent</td> </tr> <tr> <td>Référence au plan</td> <td>AGGL5-024</td> </tr> <tr> <td>Nombre de cases</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Opérateur</td> <td>Ville de Québec</td> </tr> <tr> <td>Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Tarifications</td> <td>Aucune</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du stationnement	Station de pompage du Torrent	Localisation géographique	1245 rue du Torrent	Référence au plan	AGGL5-024	Nombre de cases	20	Opérateur	Ville de Québec	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-	Tarifications	Aucune
Nom du stationnement	Station de pompage du Torrent														
Localisation géographique	1245 rue du Torrent														
Référence au plan	AGGL5-024														
Nombre de cases	20														
Opérateur	Ville de Québec														
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-														
Tarifications	Aucune														

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

1°	Nom du stationnement	Caserne de l'Ormière (numéro 6)
	Localisation géographique	9150 boulevard de l'Ormière
	Référence au plan	AGGL6-001
	Nombre de cases	Non-défini, environ 12
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3

2°	Nom du stationnement	Caserne de Val-Bélair (numéro 12)
	Localisation géographique	2056 avenue Industrielle
	Référence au plan	AGGL6-002
	Nombre de cases	18
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

3°	Nom du stationnement	Caserne Saint-Émile (numéro 16)
	Localisation géographique	2528 avenue Lapierre
	Référence au plan	AGGL6-003
	Nombre de cases	20
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-1, CP-12, CP-38, CP-91, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

4°	Nom du stationnement	Écocentre Loretteville
	Localisation géographique	1811 chemin Saint-Barthélemy
	Référence au plan	AGGL6-005
	Nombre de cases	Non-défini, environ 1
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

5°	Nom du stationnement	Écocentre Val-Bélair
	Localisation géographique	1472 rue Jean-Bardot
	Référence au plan	AGGL6-006
	Nombre de cases	Non-défini, environ 3
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	-
	Tarifications	Aucune

6°	Nom du stationnement	Garage municipal Loretteville
	Localisation géographique	32 rue Martel
	Référence au plan	AGGL6-007
	Nombre de cases	Non-défini, environ 12
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-13, CP-54, CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

7°	Nom du stationnement	Lapierre (Corridor des Cheminots)
	Localisation géographique	Opposé au 1013 avenue Lapierre
	Référence au plan	AGGL6-008
	Nombre de cases	21
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CP-12
	Tarifications	Aucune

8°	Nom du stationnement	Parc du Château d'Eau
	Localisation géographique	2964 rue de la Faune
	Référence au plan	AGGL6-009
	Nombre de cases	15
	Opérateur	Ville de Québec
	Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle	CV-1
	Tarifications	TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

9° **Nom du stationnement** **Poste de police, Saint-Émile**

Localisation géographique 2780 rue de la Faune

Référence au plan AGGL6-010

Nombre de cases 110

Opérateur Ville de Québec

Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle CP-1, CP-12, CP-13, CP-51, CV-1

Tarifications TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

10° **Nom du stationnement** **Travaux publics de l'Aéroport**

Localisation géographique 3494 route de l'Aéroport

Référence au plan AGGL6-029

Nombre de cases 59

Opérateur Ville de Québec

Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle CP-13, CV-1

Tarifications TF-2, TF-3, TF-4, TF-7

11° **Nom du stationnement** **Usine de traitement de l'eau Québec**

Localisation géographique 2964 rue de la Faune

Référence au plan AGGL6-011

Nombre de cases 62

Opérateur Ville de Québec

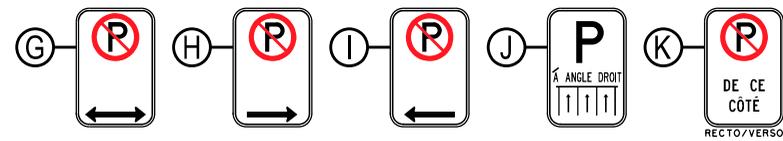
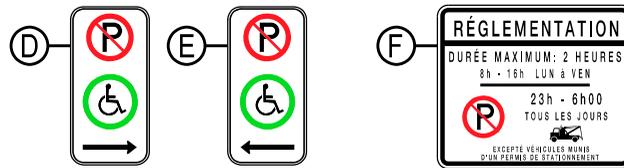
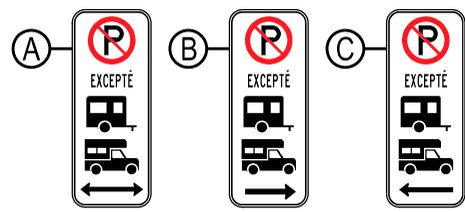
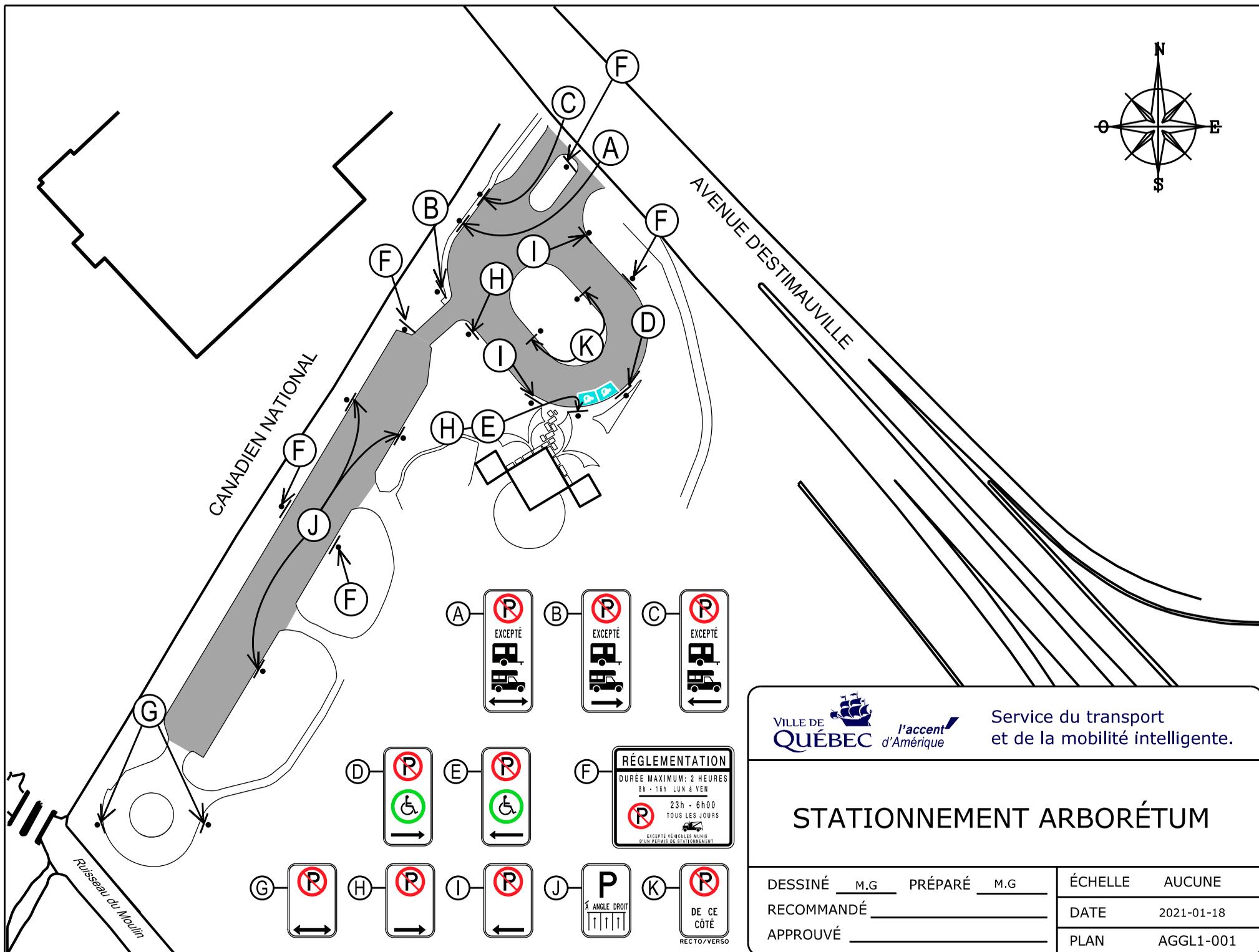
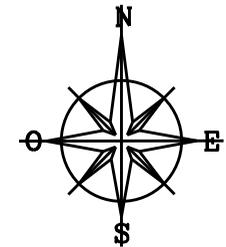
Types de réglementation ou de prohibition et moyens de contrôle CP-13, CP-38, CP-54, CP-91

Tarifications Aucune

ANNEXE III

(article 8)

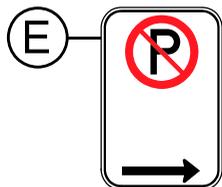
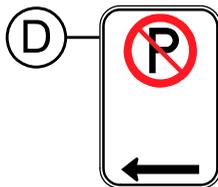
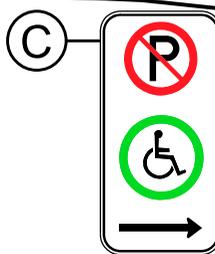
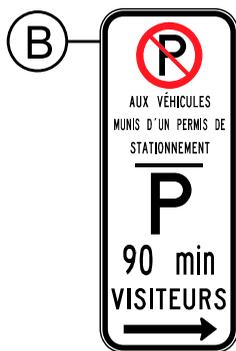
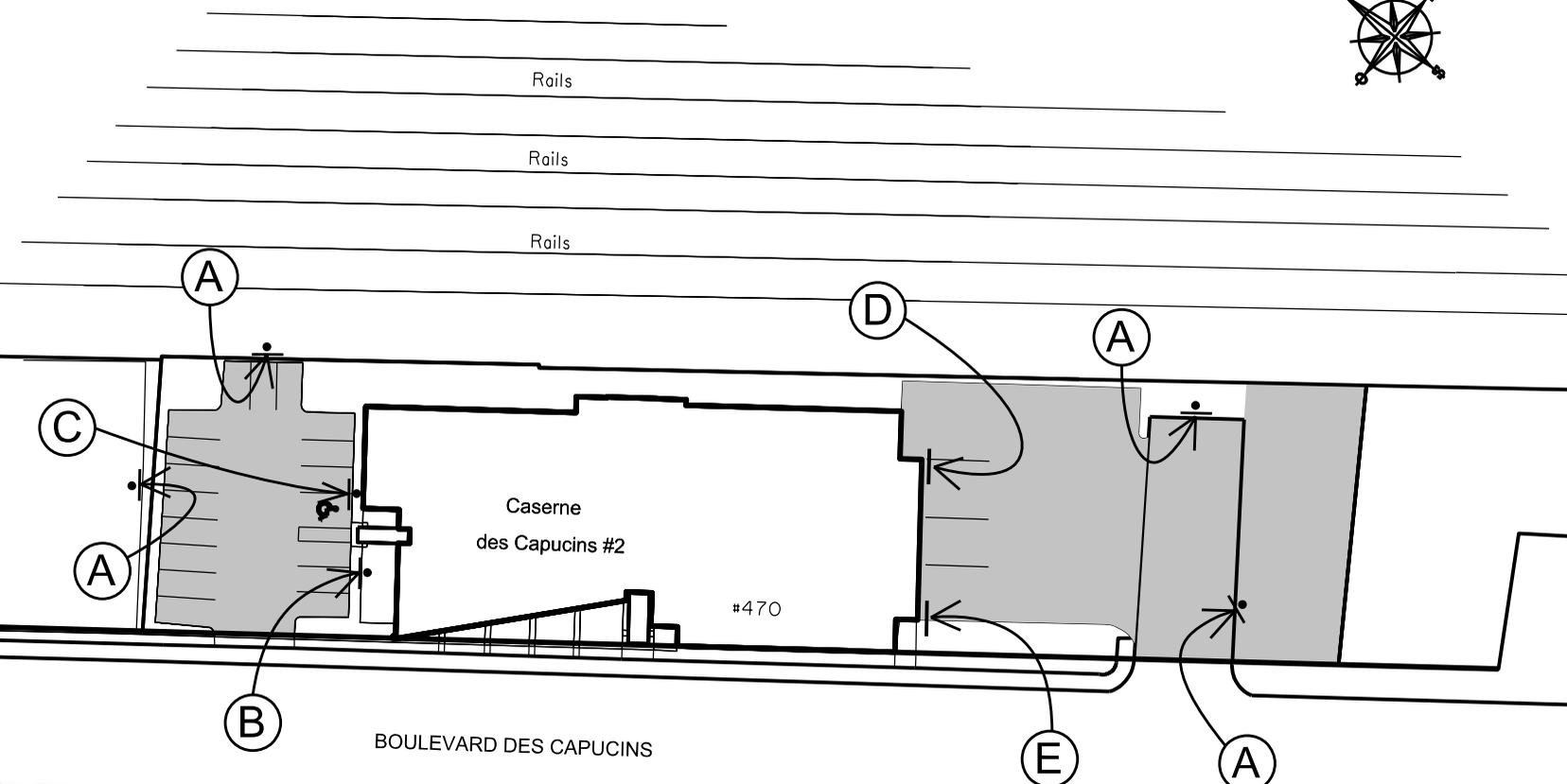
PLANS DE STATIONNEMENTS




 Service du transport et de la mobilité intelligente.

STATIONNEMENT ARBORÉTUM

DESSINÉ <u> M.G </u>	PRÉPARÉ <u> M.G </u>	ÉCHELLE <u> AUCUNE </u>
RECOMMANDÉ <u> </u>		DATE <u> 2021-01-18 </u>
APPROUVÉ <u> </u>		PLAN <u> AGGL1-001 </u>



VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

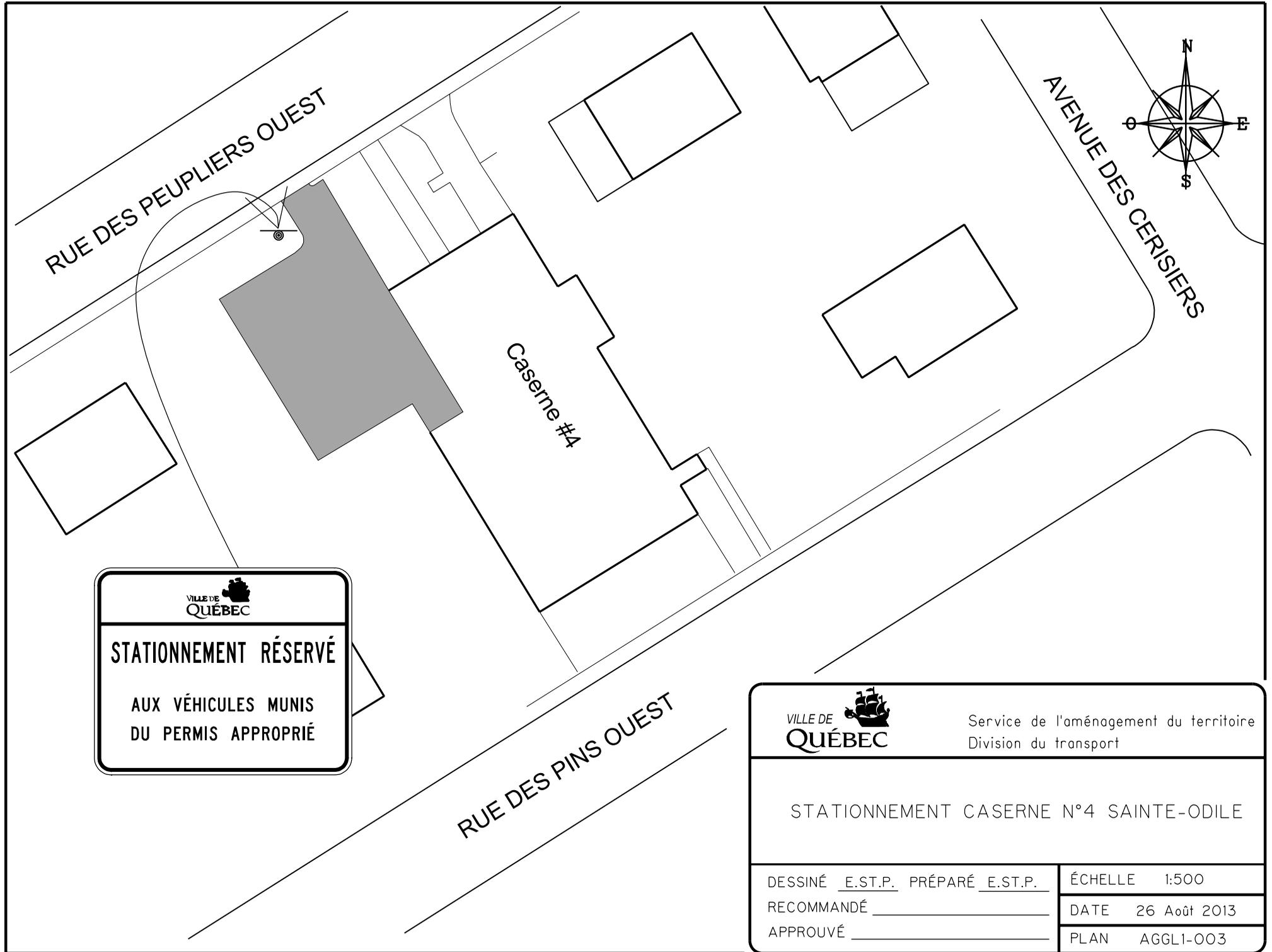
CASERNE DES CAPUCINS (NUMÉRO 2)

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:750
RECOMMANDÉ _____	DATE 6 octobre 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL1-002

I	V.B.	DATE
		17-06-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		

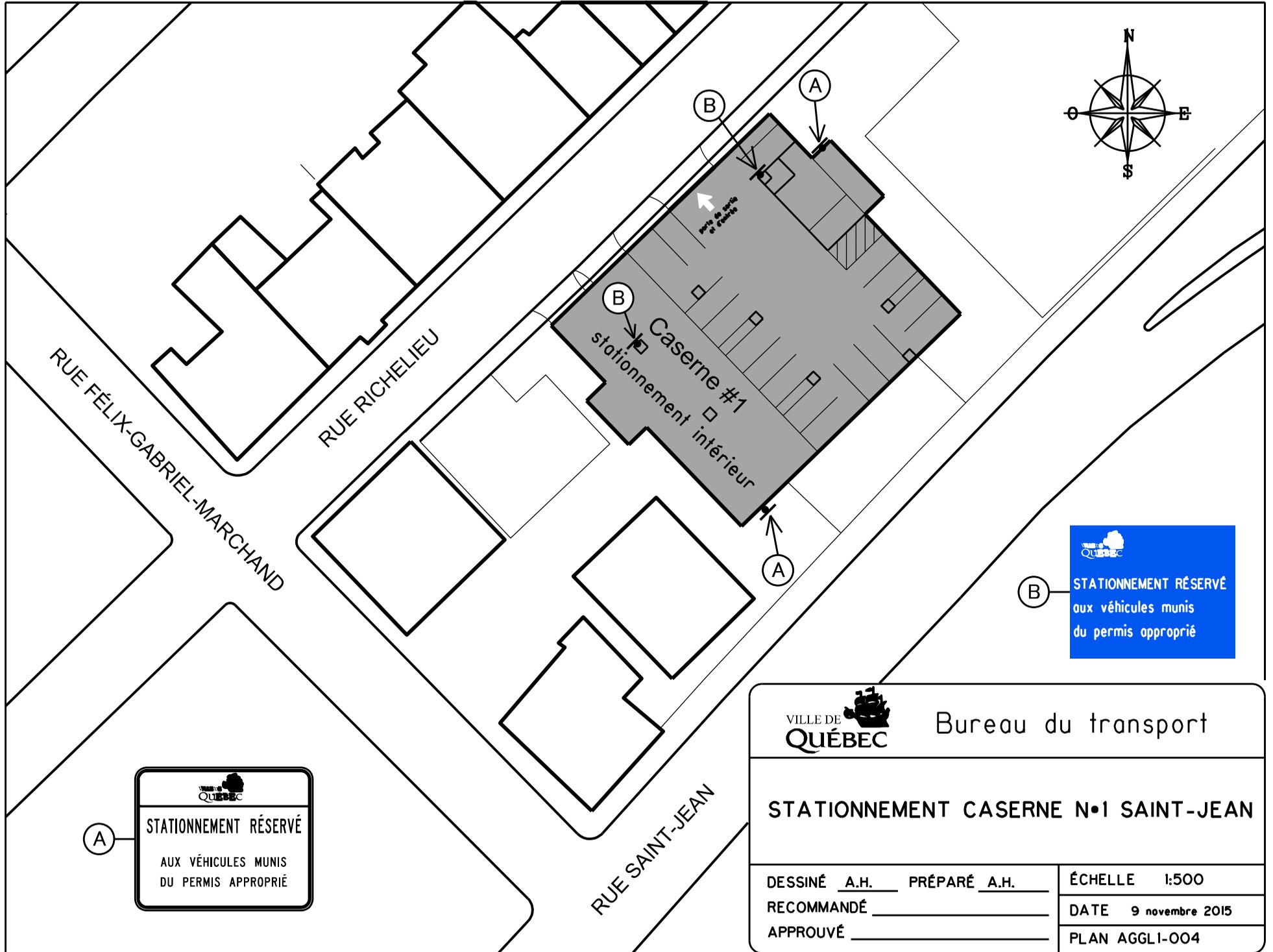
FICHER: AGGL1_002.dgn

DOSSIER: PCE2013007

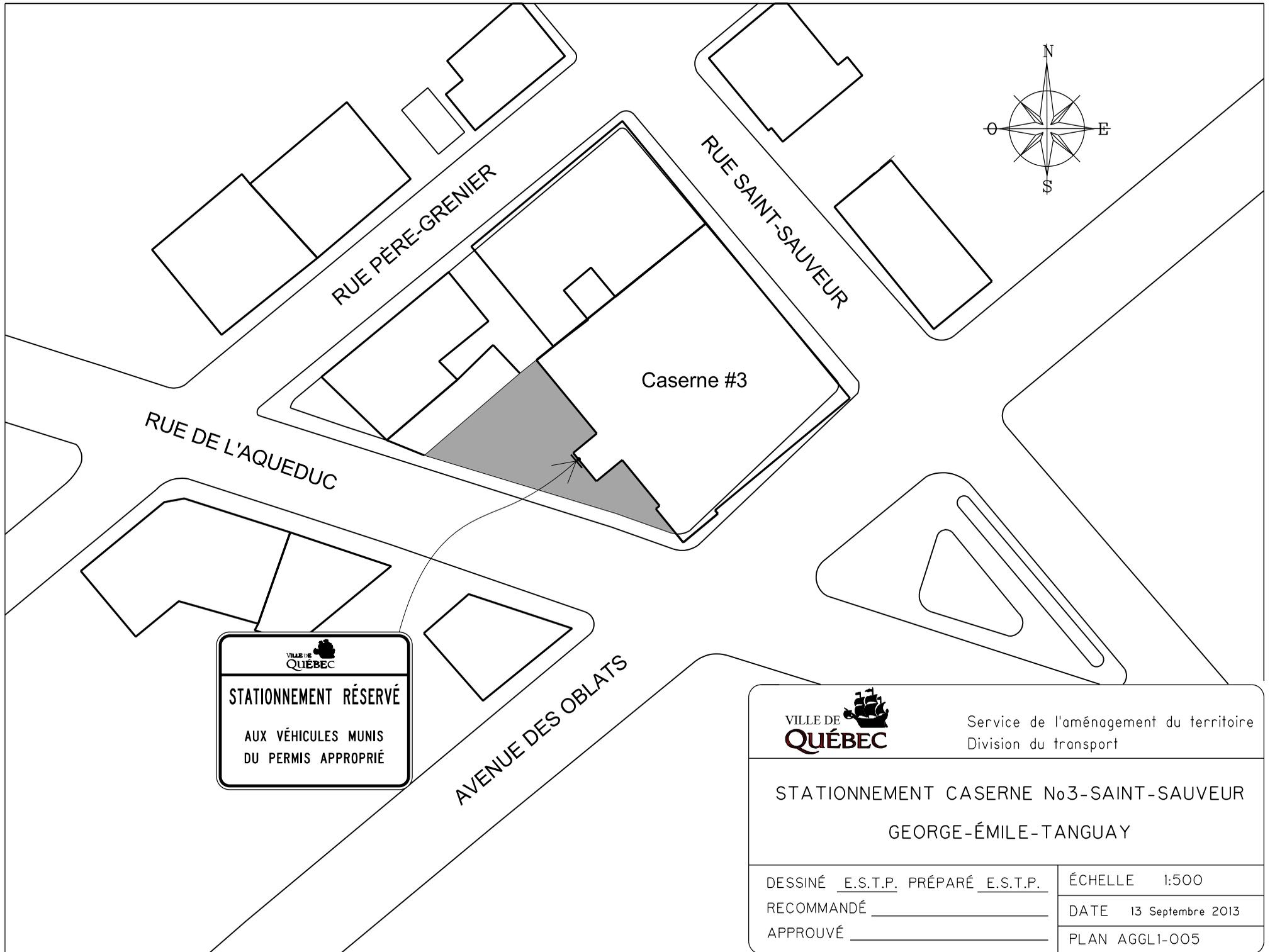


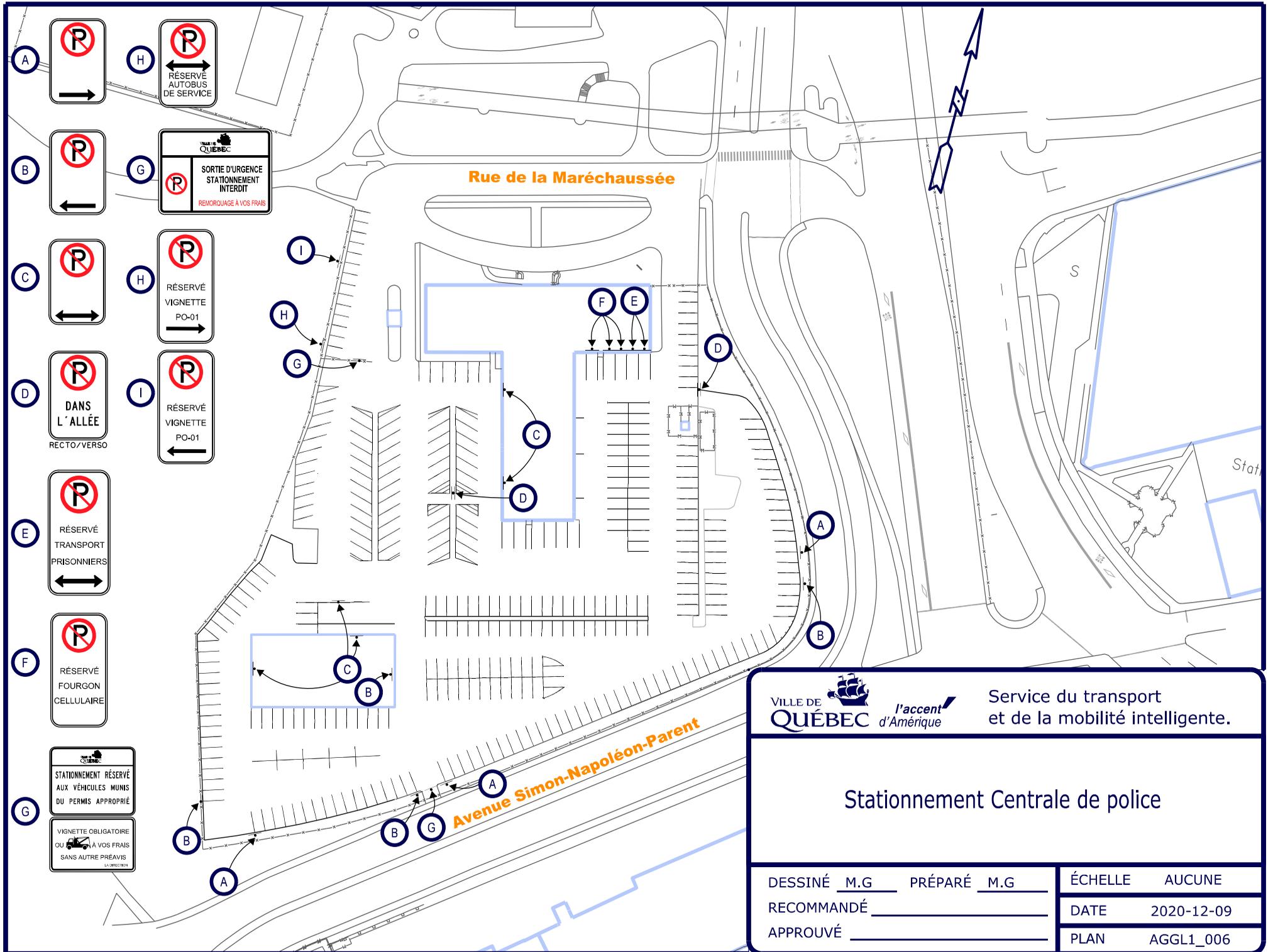
VILLE DE QUÉBEC
STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS
 DU PERMIS APPROPRIÉ

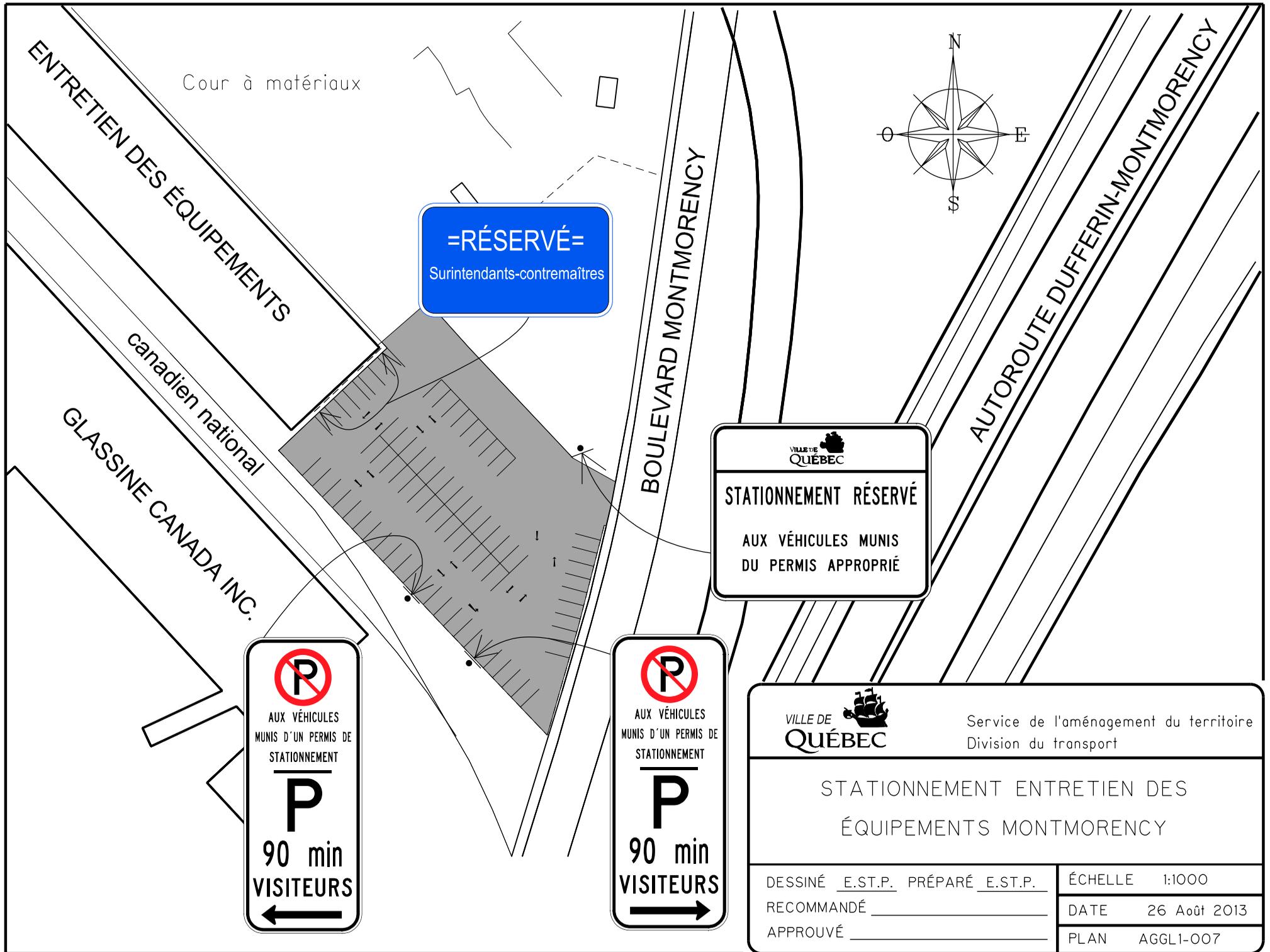
		Service de l'aménagement du territoire Division du transport
STATIONNEMENT CASERNE N°4 SAINTE-ODILE		
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:500
RECOMMANDÉ _____		DATE 26 Août 2013
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL1-003



		Bureau du transport	
STATIONNEMENT CASERNE N°1 SAINT-JEAN			
DESSINÉ	<u> A.H. </u>	PRÉPARÉ	<u> A.H. </u>
RECOMMANDÉ	<u> </u>	ÉCHELLE	1:500
APPROUVÉ	<u> </u>	DATE	9 novembre 2015
		PLAN AGGLI-004	







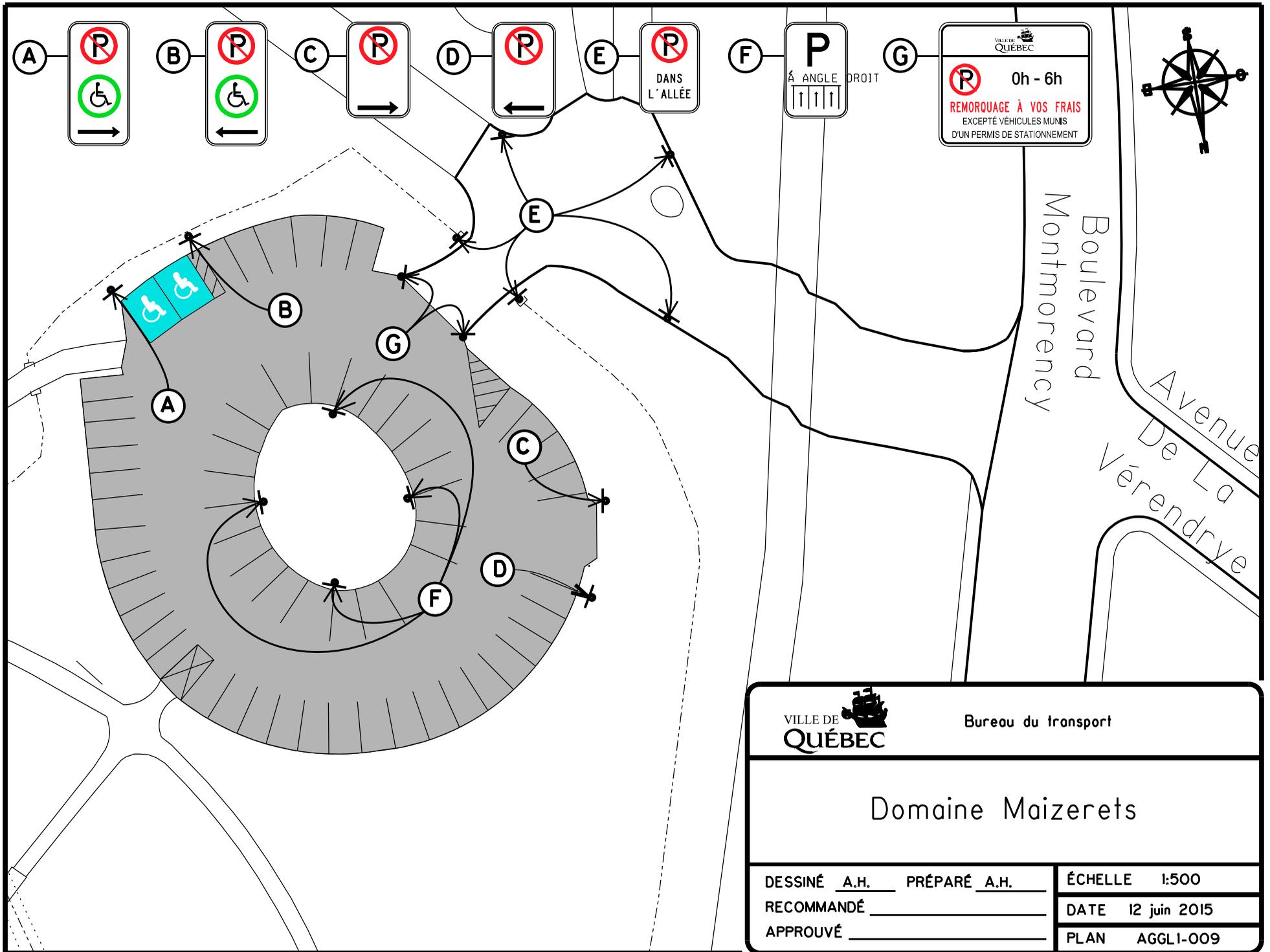
=RÉSERVÉ=
Surintendants-contremaîtres

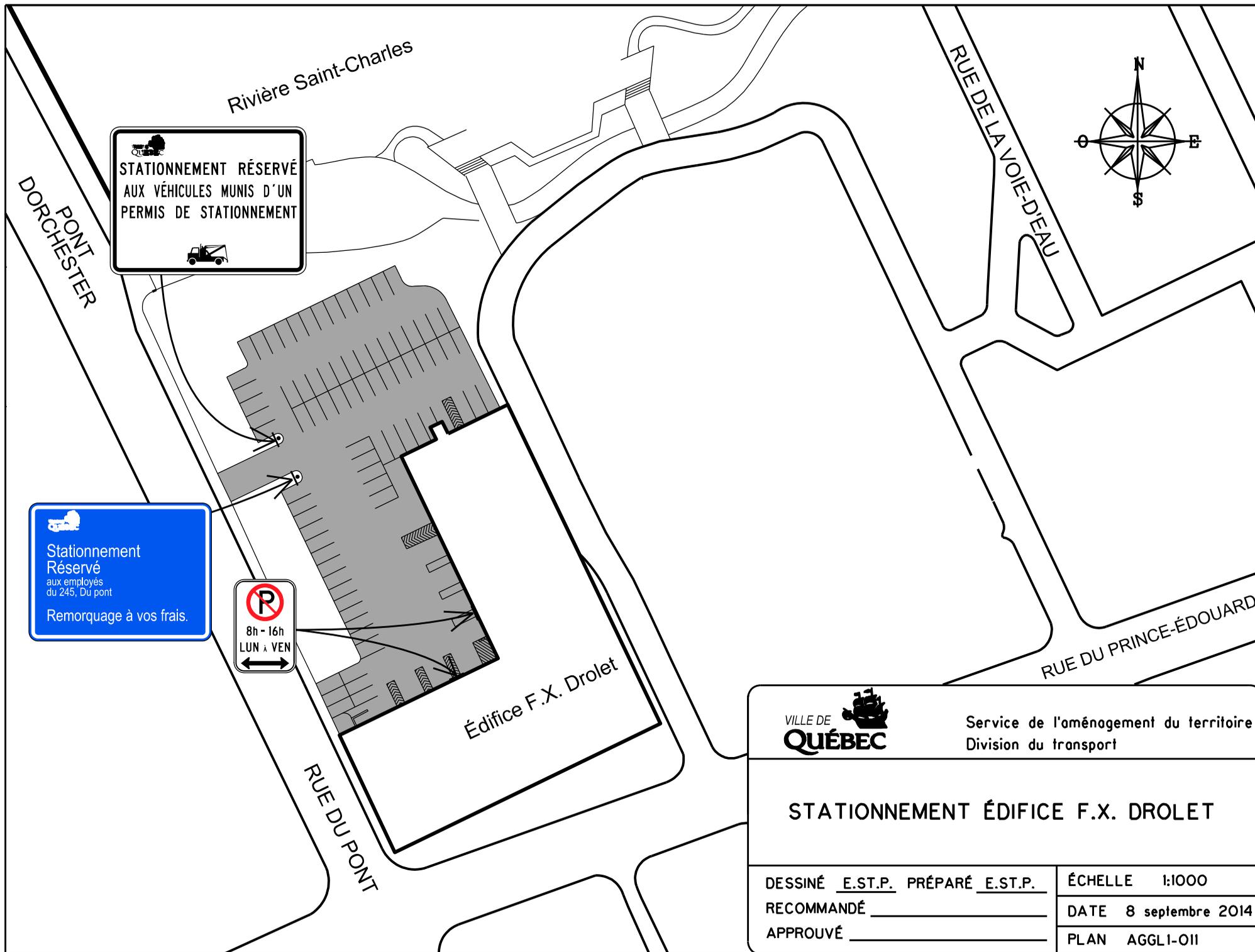
VILLE DE QUÉBEC
STATIONNEMENT RÉSERVÉ
AUX VÉHICULES MUNIS
DU PERMIS APPROPRIÉ

P
AUX VÉHICULES
MUNIS D'UN PERMIS DE
STATIONNEMENT
P
90 min
VISITEURS
←

P
AUX VÉHICULES
MUNIS D'UN PERMIS DE
STATIONNEMENT
P
90 min
VISITEURS
→

VILLE DE QUÉBEC Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
STATIONNEMENT ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS MONTMORENCY	
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:1000
RECOMMANDÉ _____	DATE 26 Août 2013
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL1-007





STATIONNEMENT RÉSERVÉ
AUX VÉHICULES MUNIS D'UN
PERMIS DE STATIONNEMENT

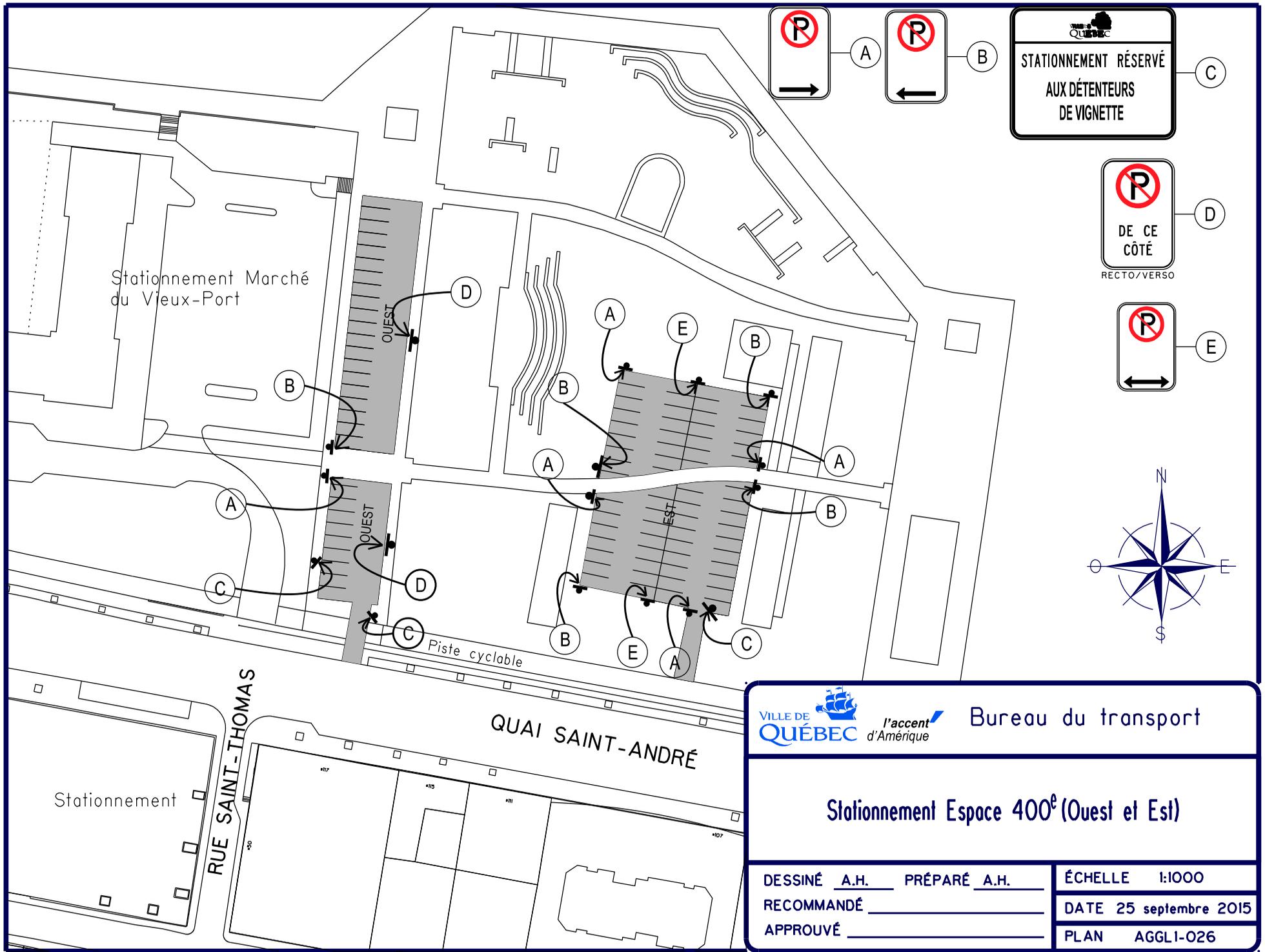
Stationnement
Réservé
aux employés
du 245, Du pont
Remorquage à vos frais.

P
8h - 16h
LUN à VEN

VILLE DE QUÉBEC Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATIONNEMENT ÉDIFICE F.X. DROLET

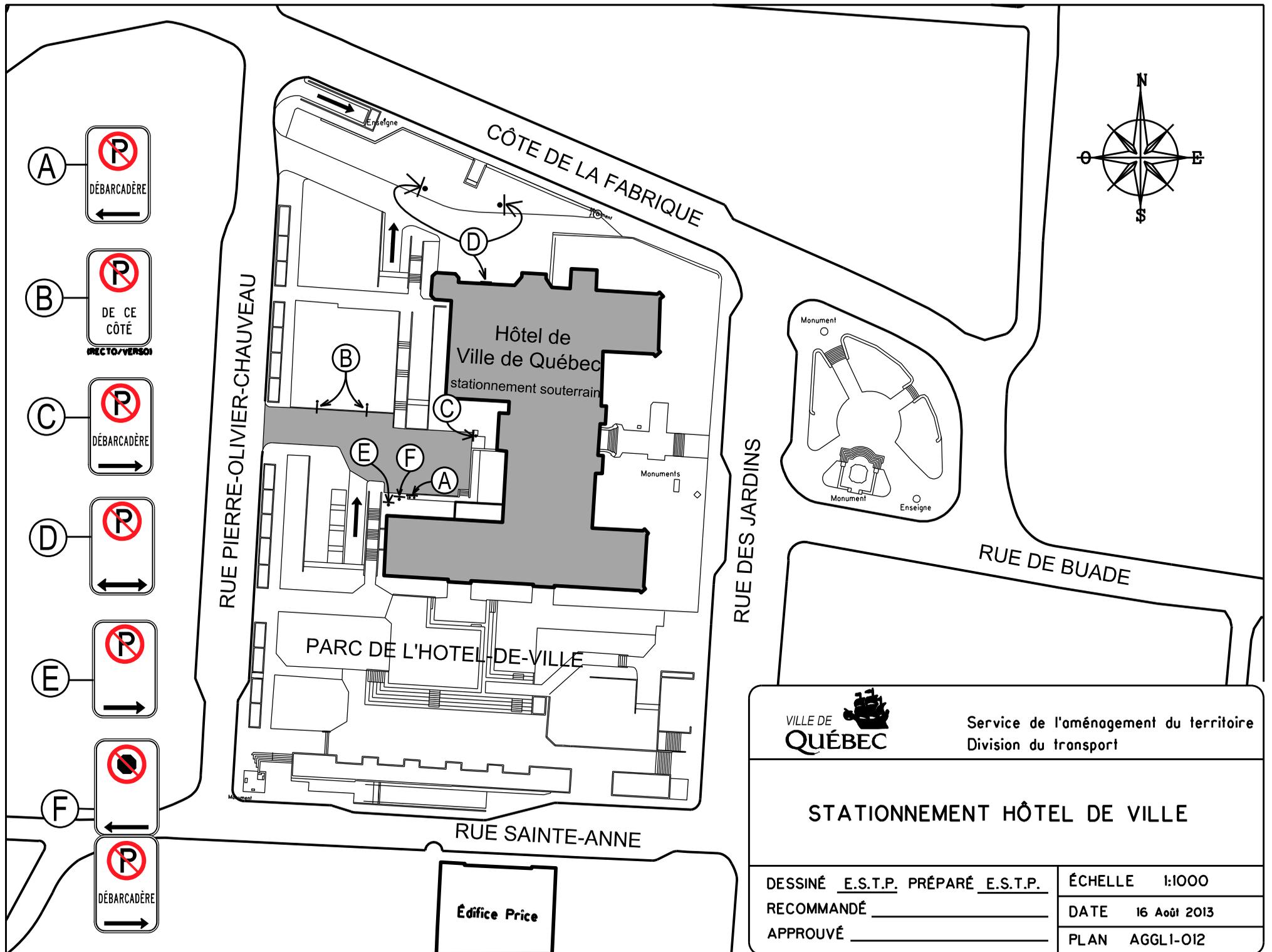
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:1000
RECOMMANDÉ _____	DATE 8 septembre 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGLI-011

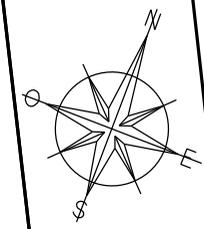


VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Bureau du transport

Stationnement Espace 400^e (Ouest et Est)

DESSINÉ <u>A.H.</u>	PRÉPARÉ <u>A.H.</u>	ÉCHELLE 1:1000
RECOMMANDÉ _____	DATE 25 septembre 2015	
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL1-026	



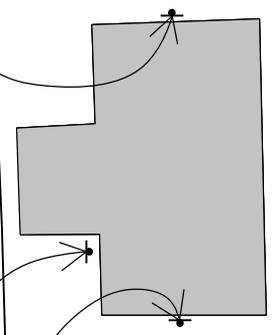


Stationnement


 STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS D'UNE
 VIGNETTE "ÎLOT DES PALAIS"


Rue des Prairies

Rue Vallière



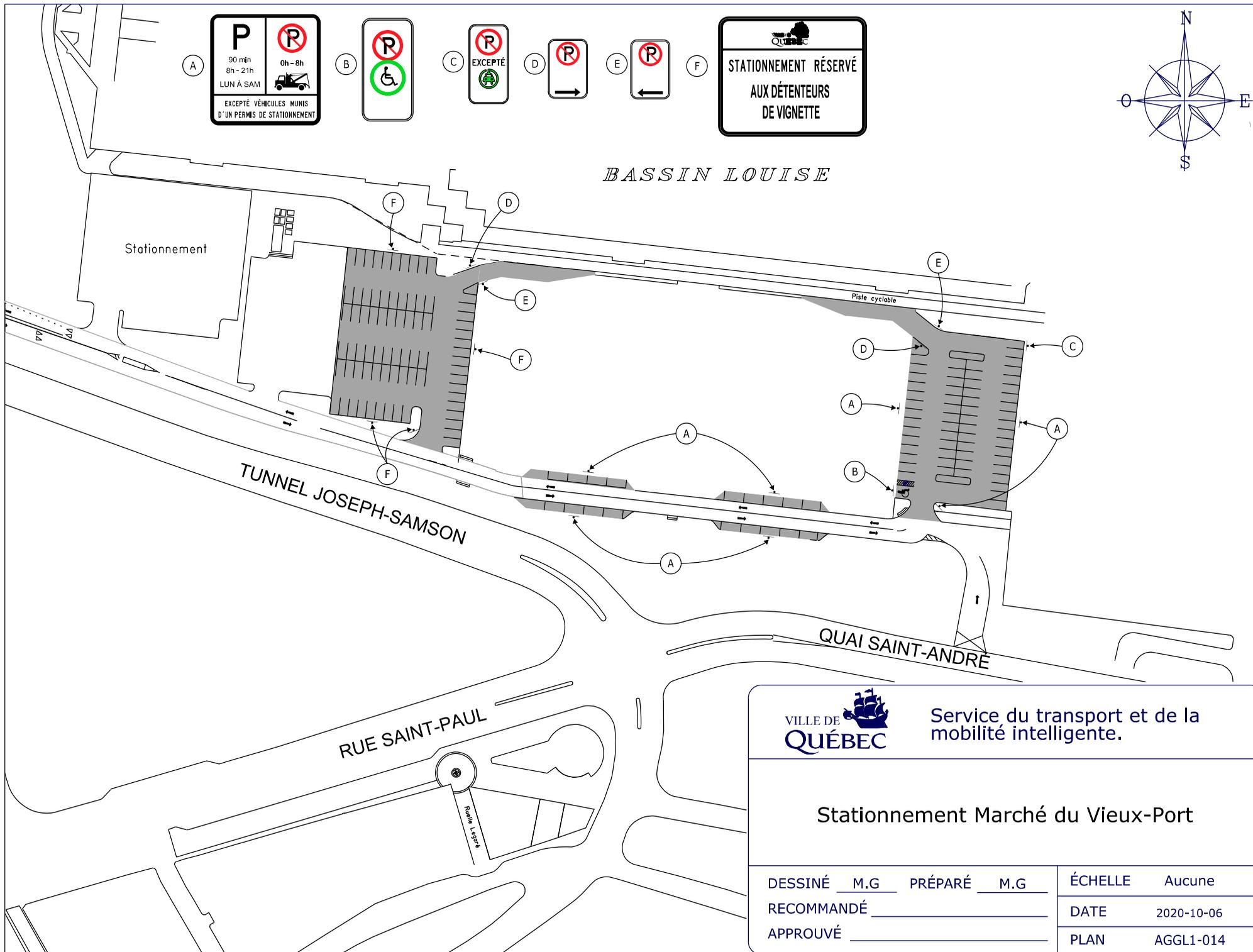

 STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS D'UNE
 VIGNETTE "ÎLOT DES PALAIS"




Bureau du transport

ÎLOT DU PALAIS

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:500
RECOMMANDÉ _____		DATE 27 Janvier 2015
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL1-013



A

P 90 min 8h - 21h LUN À SAM	P 0h - 8h
EXCEPTÉ VÉHICULES MUNIS D'UN PERMIS DE STATIONNEMENT	

B

P	
----------	--

C

P	EXCEPTÉ
----------	---------

D

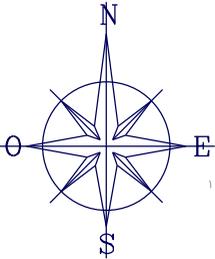
P	
----------	--

E

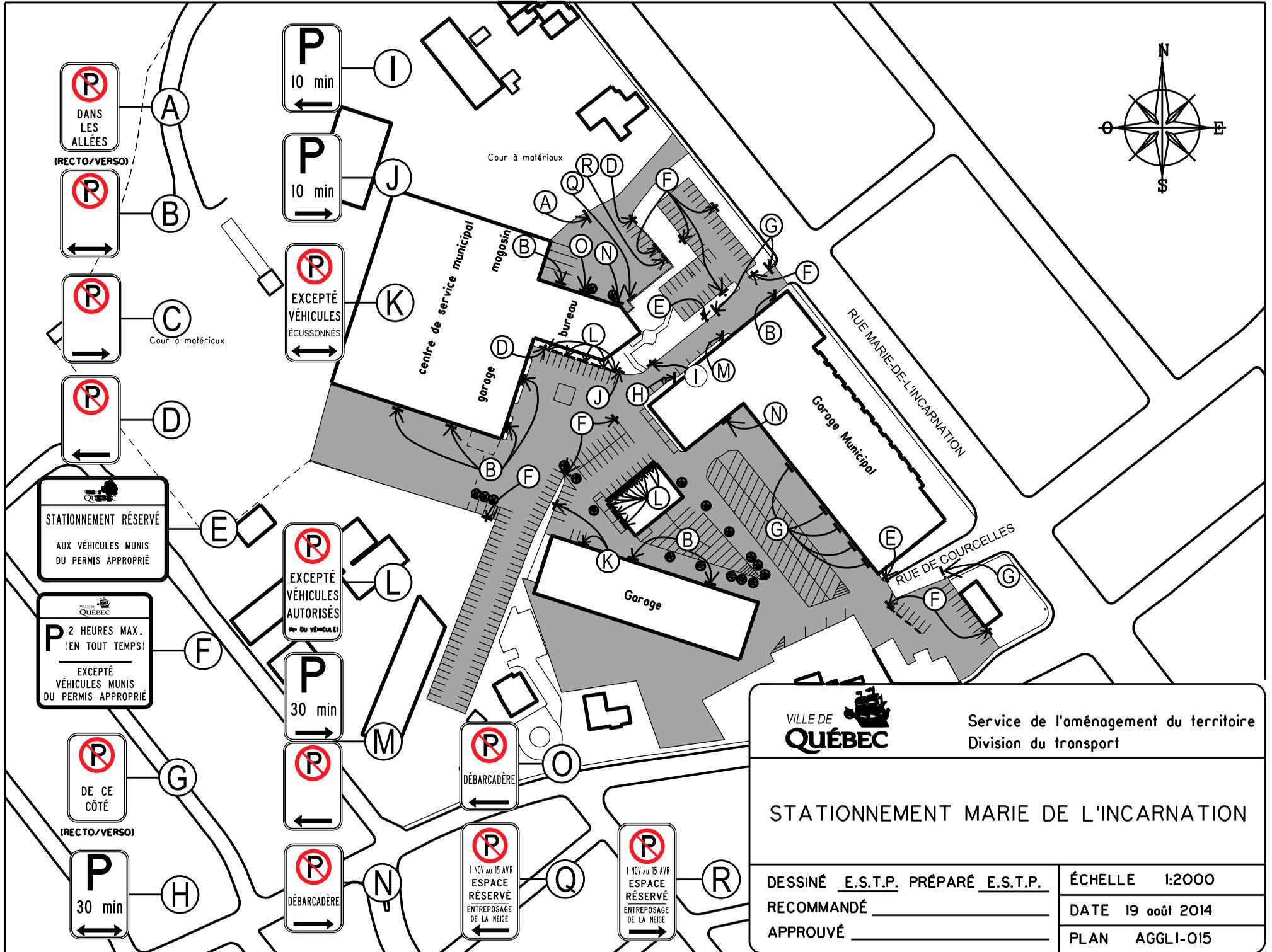
P	
----------	--

F

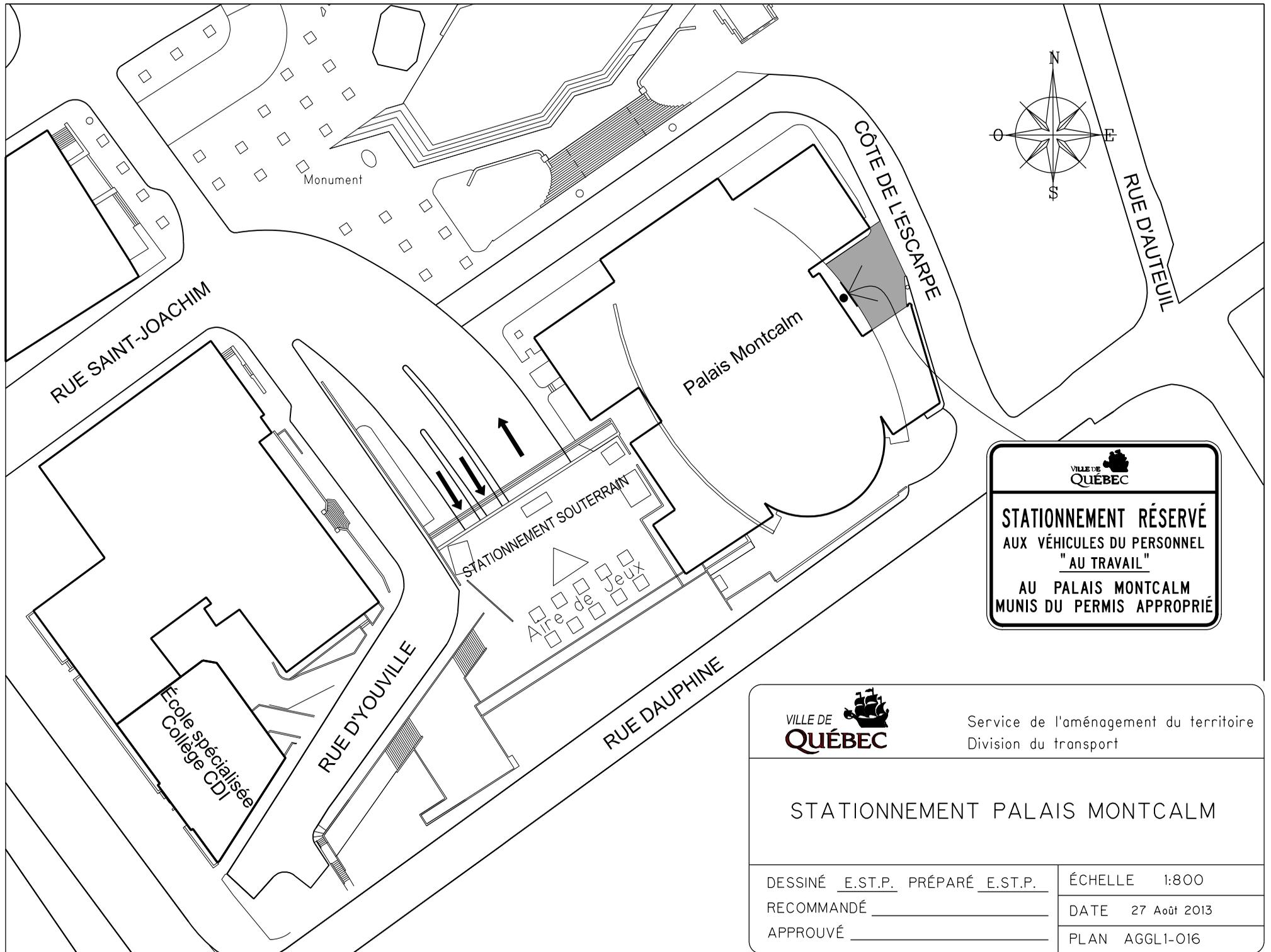
**STATIONNEMENT RÉSERVÉ
AUX DÉTENTEURS
DE VIGNETTE**



		Service du transport et de la mobilité intelligente.		
<h3>Stationnement Marché du Vieux-Port</h3>				
DESSINÉ	M.G	PRÉPARÉ	M.G	
RECOMMANDÉ			ÉCHELLE	Aucune
APPROUVÉ			DATE	2020-10-06
			PLAN	AGGL1-014

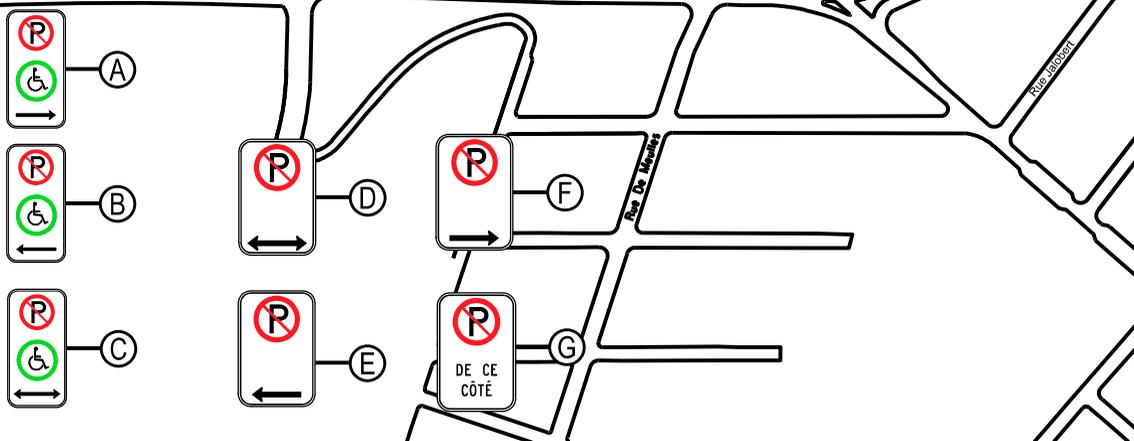


		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
STATIONNEMENT MARIE DE L'INCARNATION			
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>		ÉCHELLE 1:2000	
RECOMMANDÉ _____		DATE 19 août 2014	
APPROUVÉ _____		PLAN AGGLI-015	

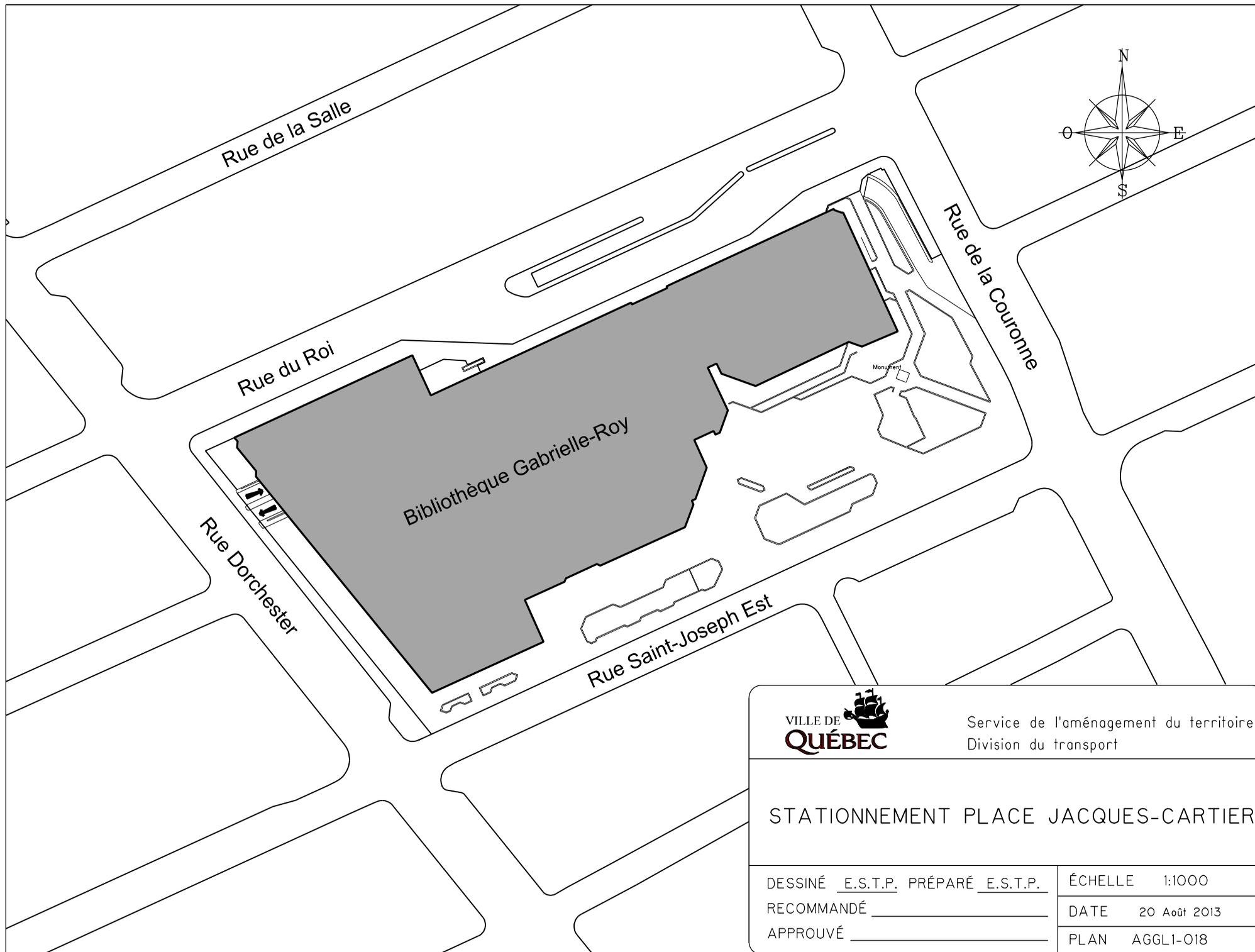


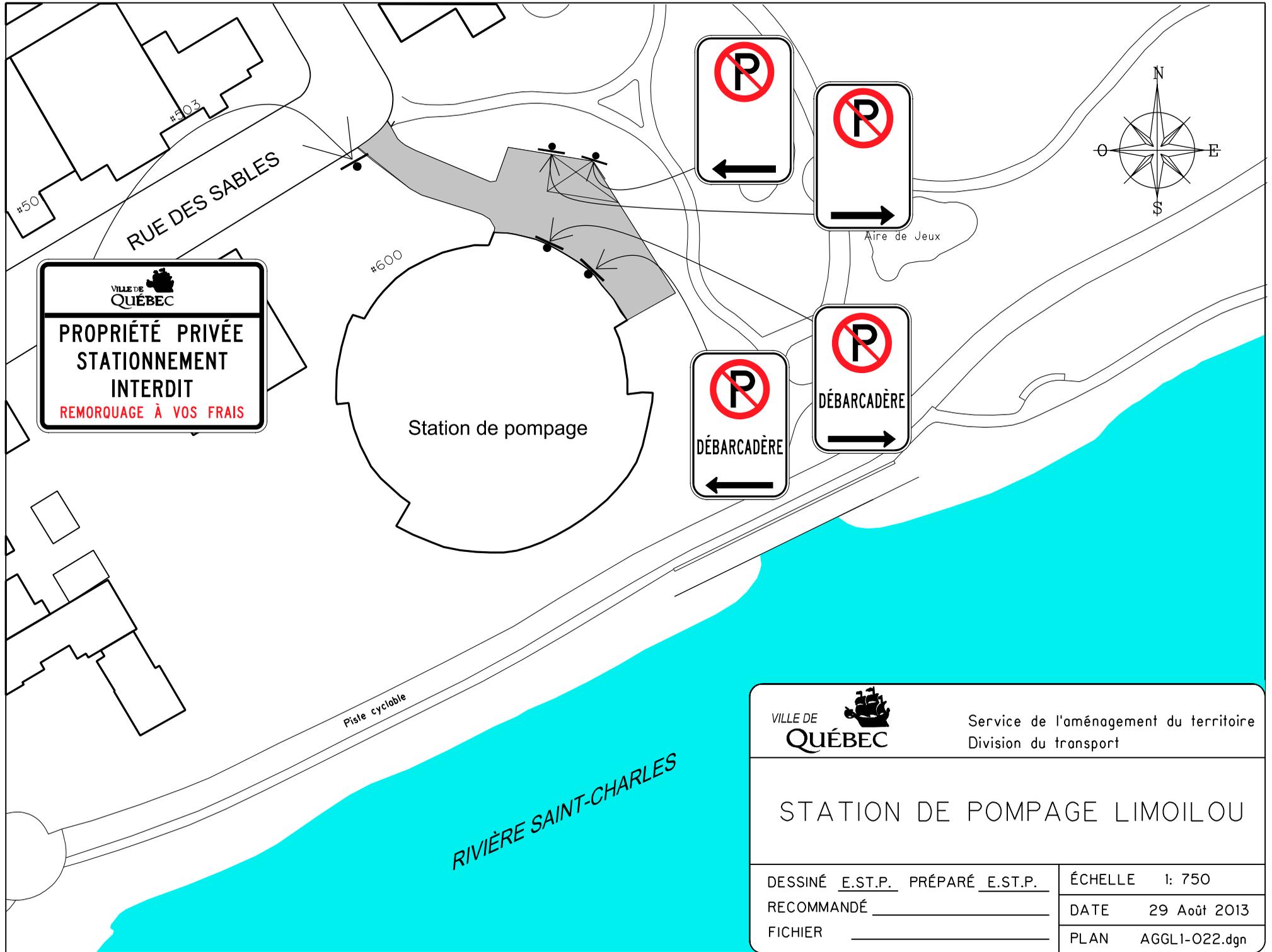

STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES DU PERSONNEL
 "AU TRAVAIL"
 AU PALAIS MONTCALM
 MUNIS DU PERMIS APPROPRIÉ

 VILLE DE QUÉBEC	Service de l'aménagement du territoire Division du transport
<h2>STATIONNEMENT PALAIS MONTCALM</h2>	
DESSINÉ <u> E.ST.P. </u> PRÉPARÉ <u> E.ST.P. </u>	ÉCHELLE 1:800
RECOMMANDÉ _____	DATE 27 Août 2013
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL1-016

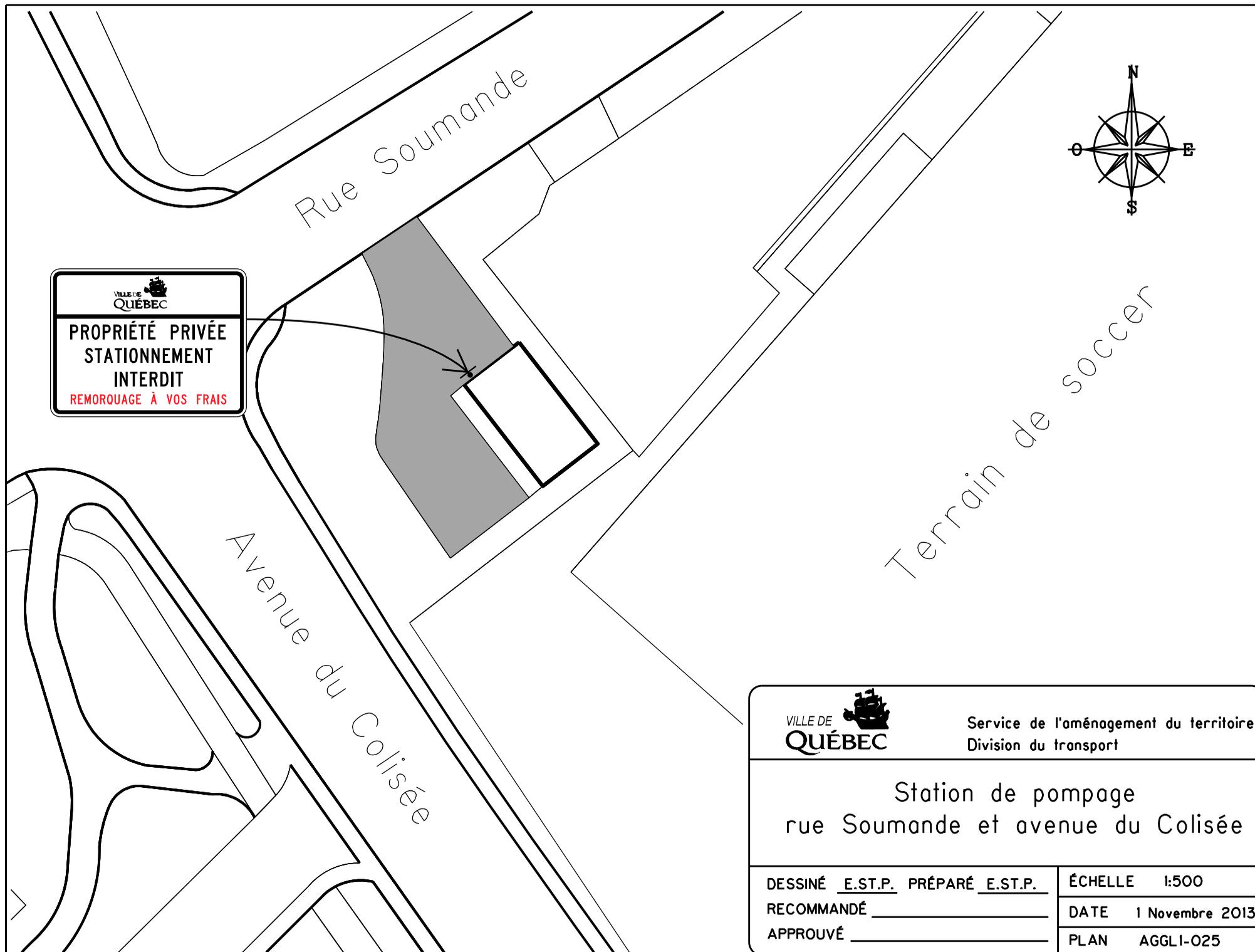


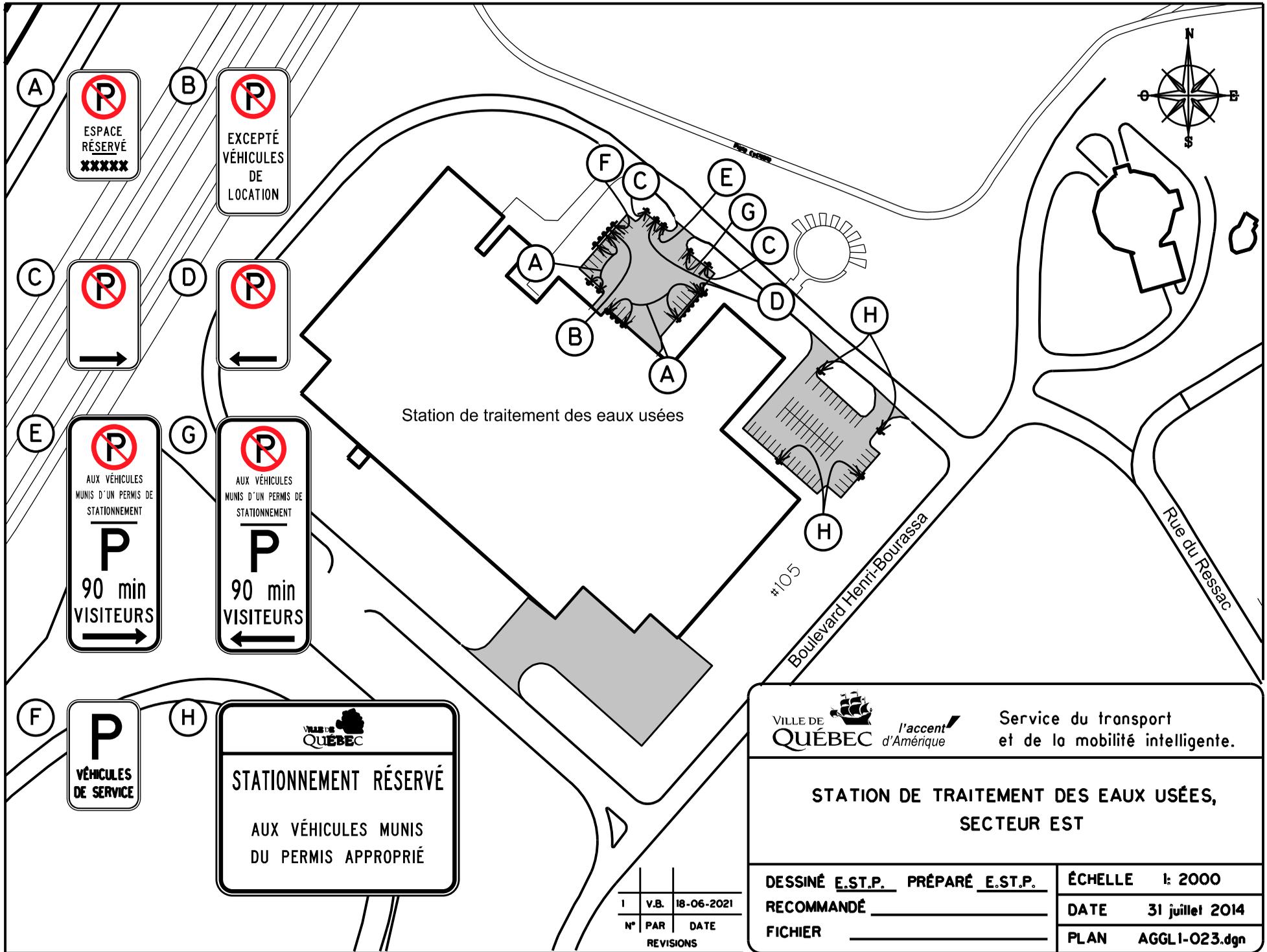
		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
STATIONNEMENT PARC DE L'EXPOSITION			
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>		ÉCHELLE 1:4500	
RECOMMANDÉ _____		DATE 8 septembre 2014	
APPROUVÉ _____		PLAN AGGLI-017	





	Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
	<h2>STATION DE POMPAGE LIMOILLOU</h2>	
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE	1: 750
RECOMMANDÉ _____	DATE	29 Août 2013
FICHER _____	PLAN	AGGL1-022.dgn





A
 ESPACE RÉSERVÉ

B
 EXCEPTÉ VÉHICULES DE LOCATION

C
 →

D
 ←

E
 AUX VÉHICULES MUNIS D'UN PERMIS DE STATIONNEMENT
P
 90 min VISITEURS
 →

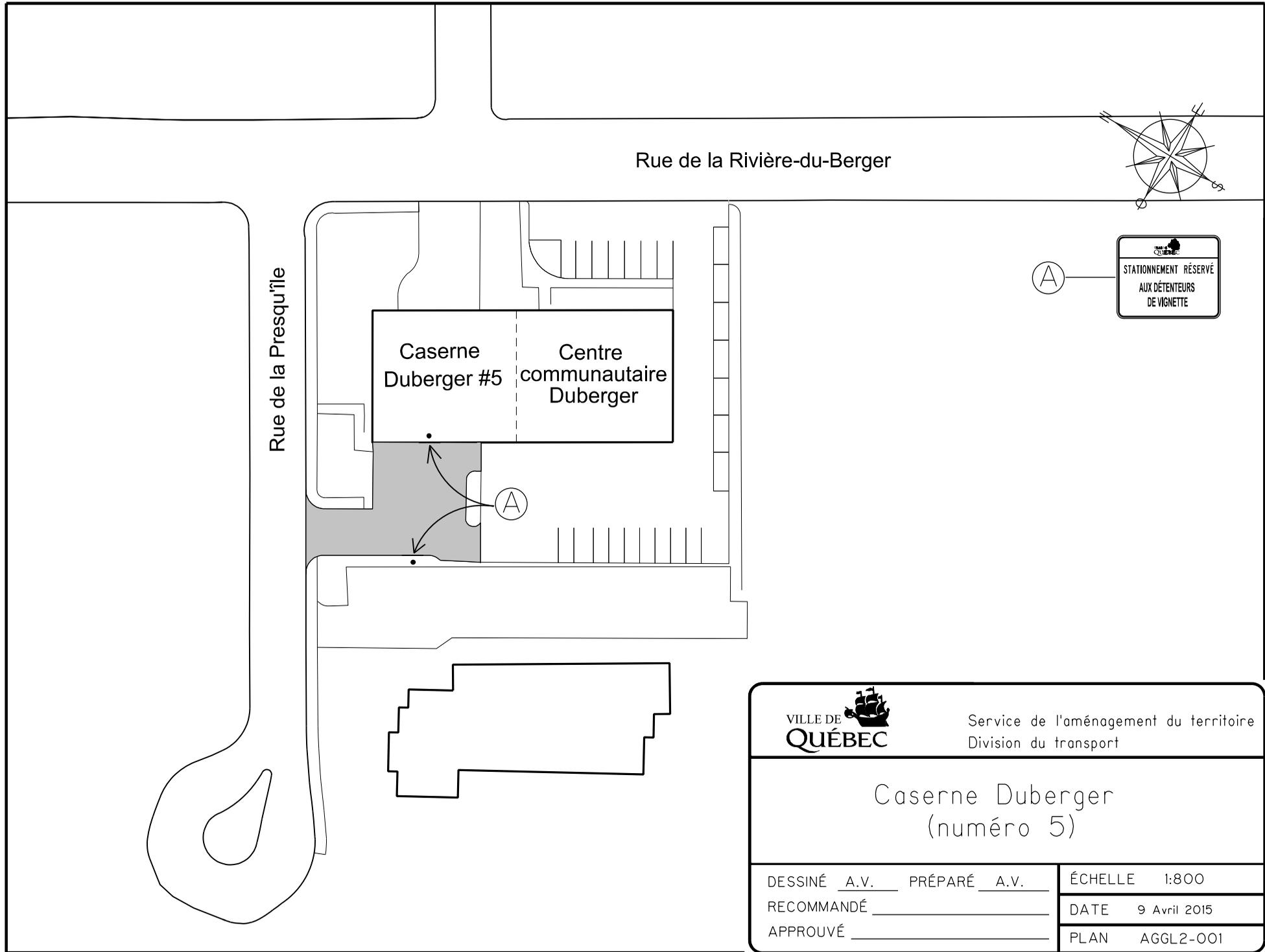
G
 AUX VÉHICULES MUNIS D'UN PERMIS DE STATIONNEMENT
P
 90 min VISITEURS
 ←

F
 VÉHICULES DE SERVICE

H
 STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS DU PERMIS APPROPRIÉ

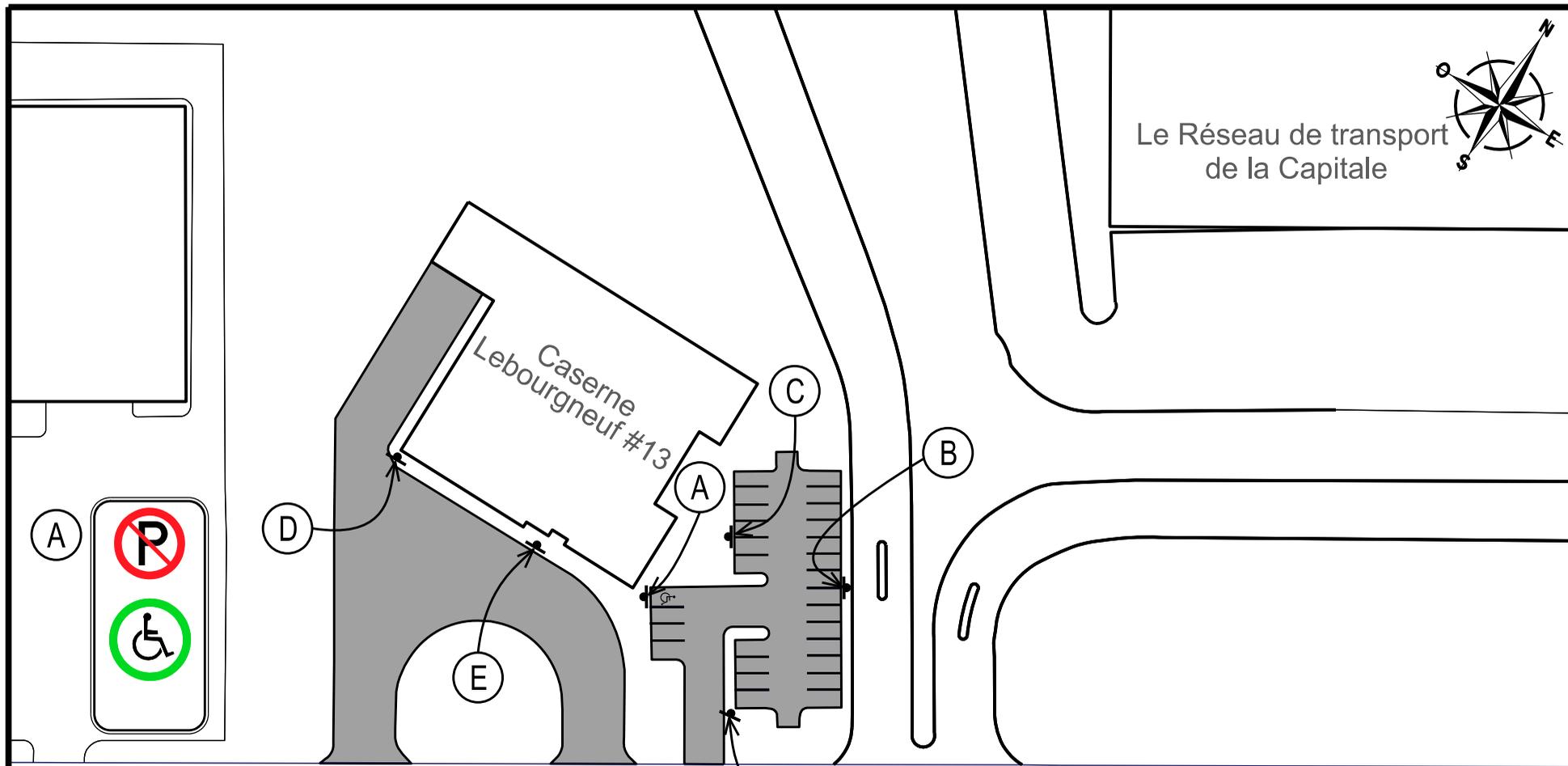
VILLE DE QUÉBEC <i>l'accent d'Amérique</i>		Service du transport et de la mobilité intelligente.
STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, SECTEUR EST		
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1: 2000	
RECOMMANDÉ _____	DATE 31 juillet 2014	
FICHER _____	PLAN AGGL1-023.dgn	
FICHER: AGGL1_023.dgn		DOSSIER: PCE2013007

	V.B.	DATE
1		18-06-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		





Le Réseau de transport
de la Capitale



Rue des Rocailles

Ave des Replats

(B) **STATIONNEMENT RÉSERVÉ**
AUX VÉHICULES MUNIS
DU PERMIS APPROPRIÉ

(C) **AUX VÉHICULES
MUNIS D'UN PERMIS DE
STATIONNEMENT**
P
90 min
VISITEURS

(D)

(E)

N°	PAR	DATE
1	V.B.	18-06-2021
REVISIONS		

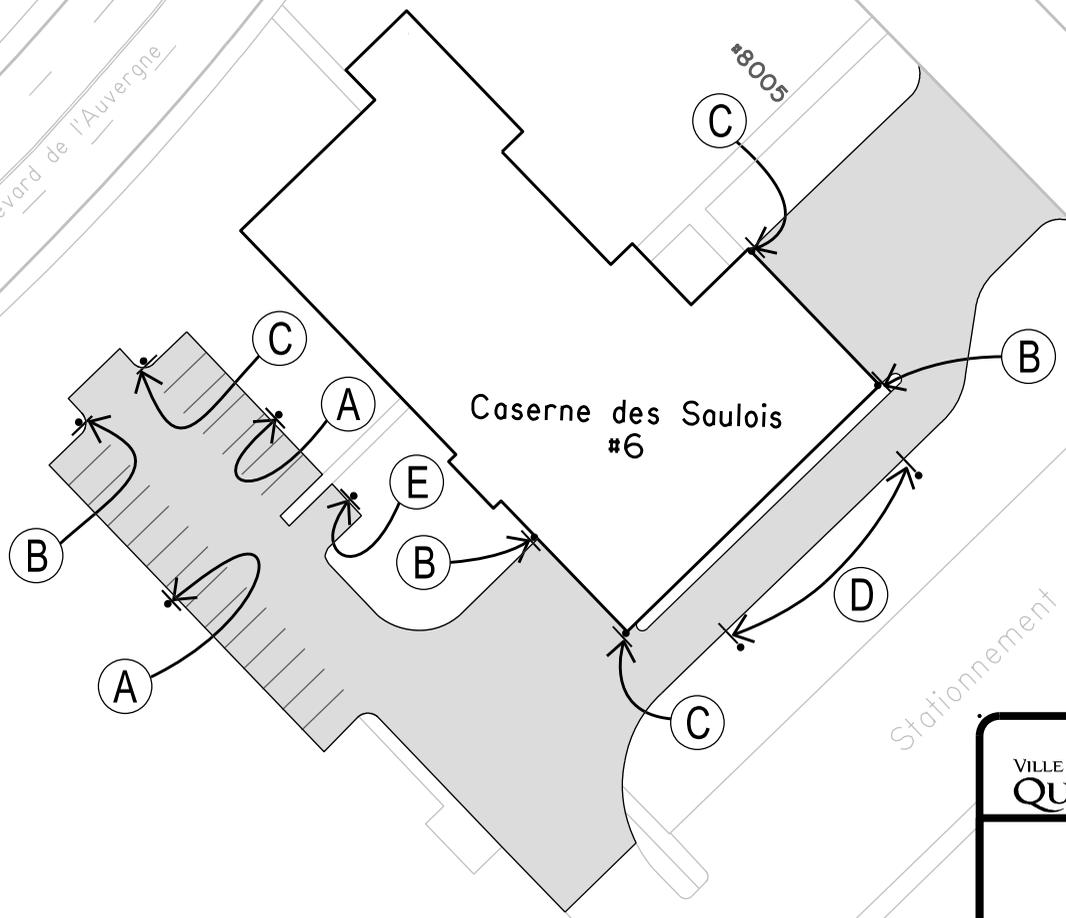
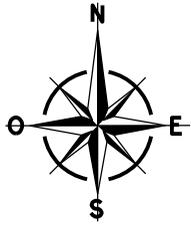
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

CASERNE LEBOURGNEUF (NUMÉRO 13)

DESSINÉ <u>J.C.</u> PRÉPARÉ <u>J.C.</u>	ÉCHELLE 1 : 1000
RECOMMANDÉ _____	DATE 18 Juillet 2019
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-002

FICHER: AGGL2-002.dgn

DOSSIER: PCE2019007



A

B

C

D

E

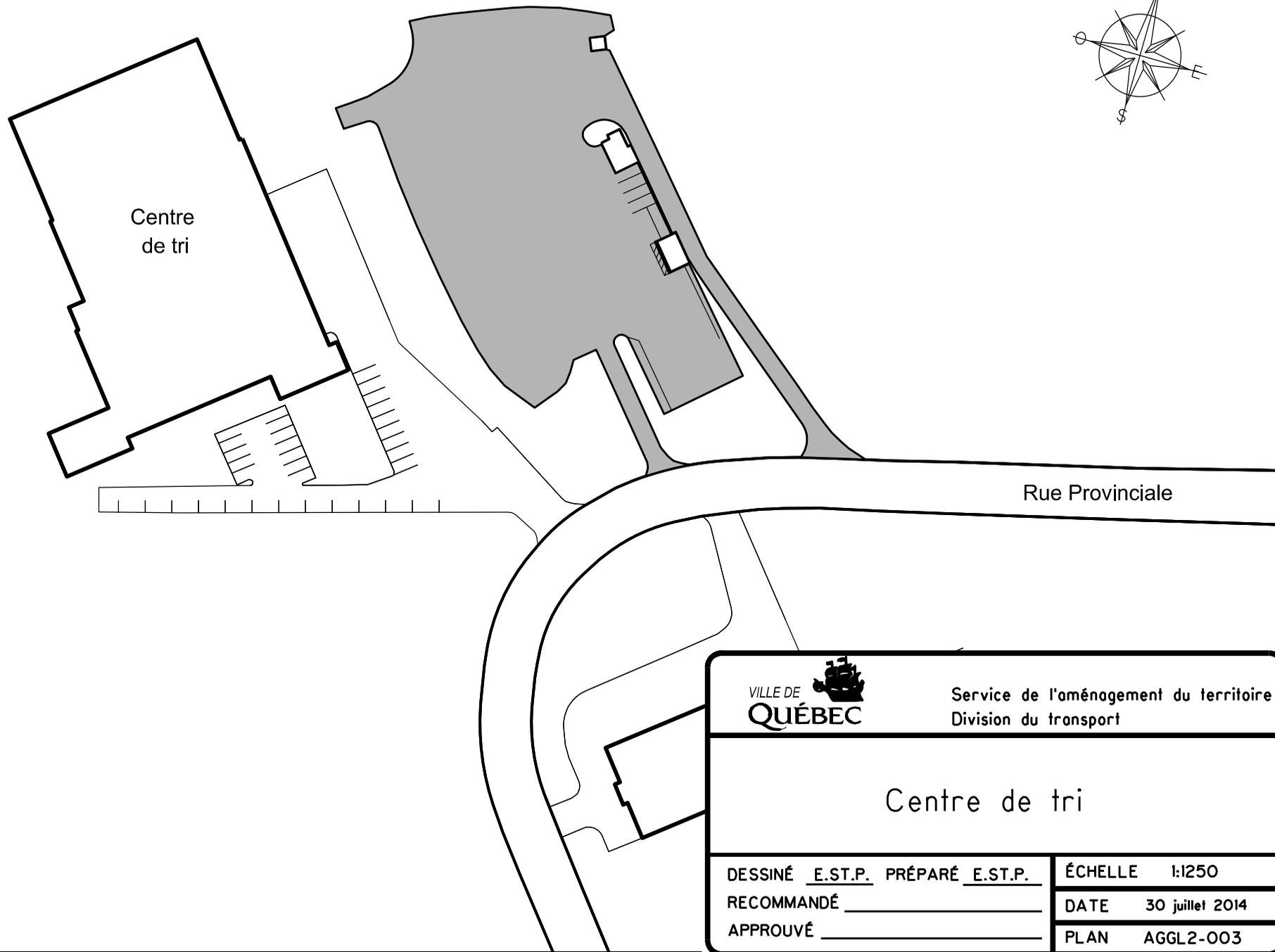
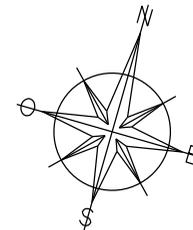
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Caserne des Saulois #6

DESSINÉ <u>V.B.</u> PRÉPARÉ <u>M.O.</u>	ÉCHELLE 1:700
RECOMMANDÉ _____	DATE 2021-07-12
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-027

FICHER: AGGL2_027.dgn

DOSSIER : HORS RUE



Centre
de tri

Rue Provinciale



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Centre de tri

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

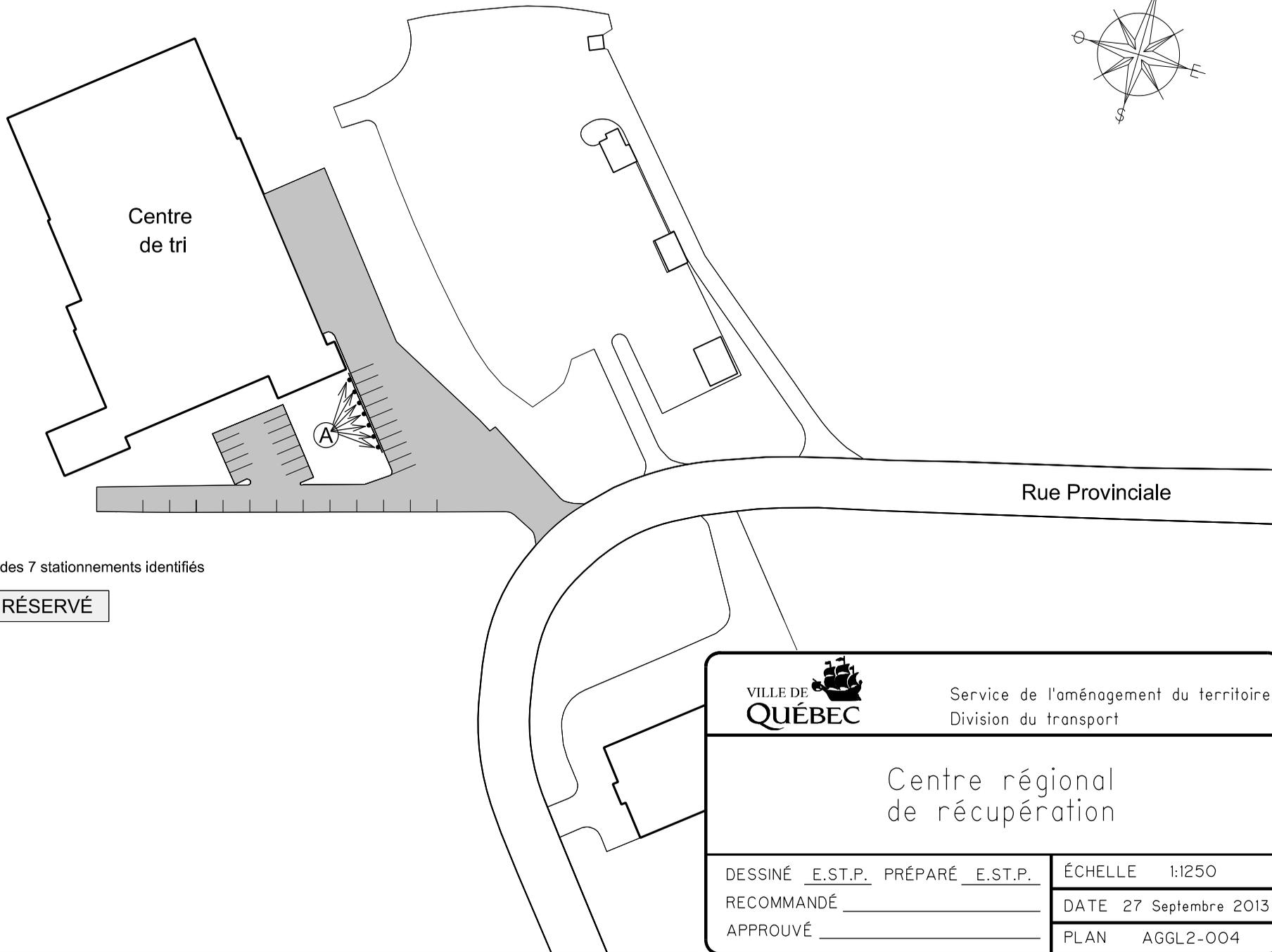
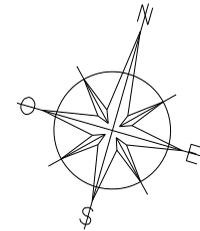
ÉCHELLE 1:1250

RECOMMANDÉ _____

DATE 30 juillet 2014

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL2-003



Pour chacun des 7 stationnements identifiés

Ⓐ

RÉSERVÉ



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Centre régional de récupération

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:1250

DATE 27 Septembre 2013

PLAN AGGL2-004



A

VILLE DE QUÉBEC

STATIONNEMENT RÉSERVÉ

AUX VÉHICULES MUNIS
DU PERMIS APPROPRIÉ

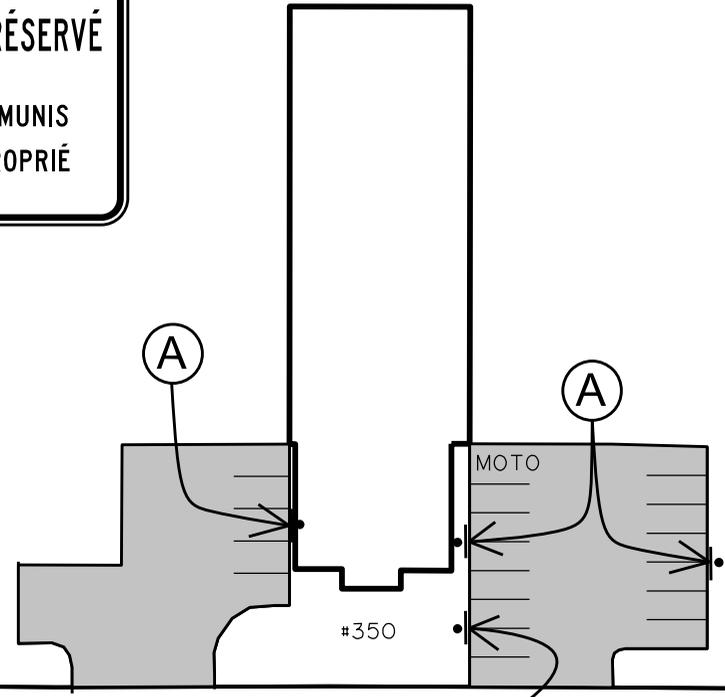
B

AUX VÉHICULES
MUNIS D'UN PERMIS DE
STATIONNEMENT

P

90 min
VISITEURS

←



Rue des Entrepreneurs

B

VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

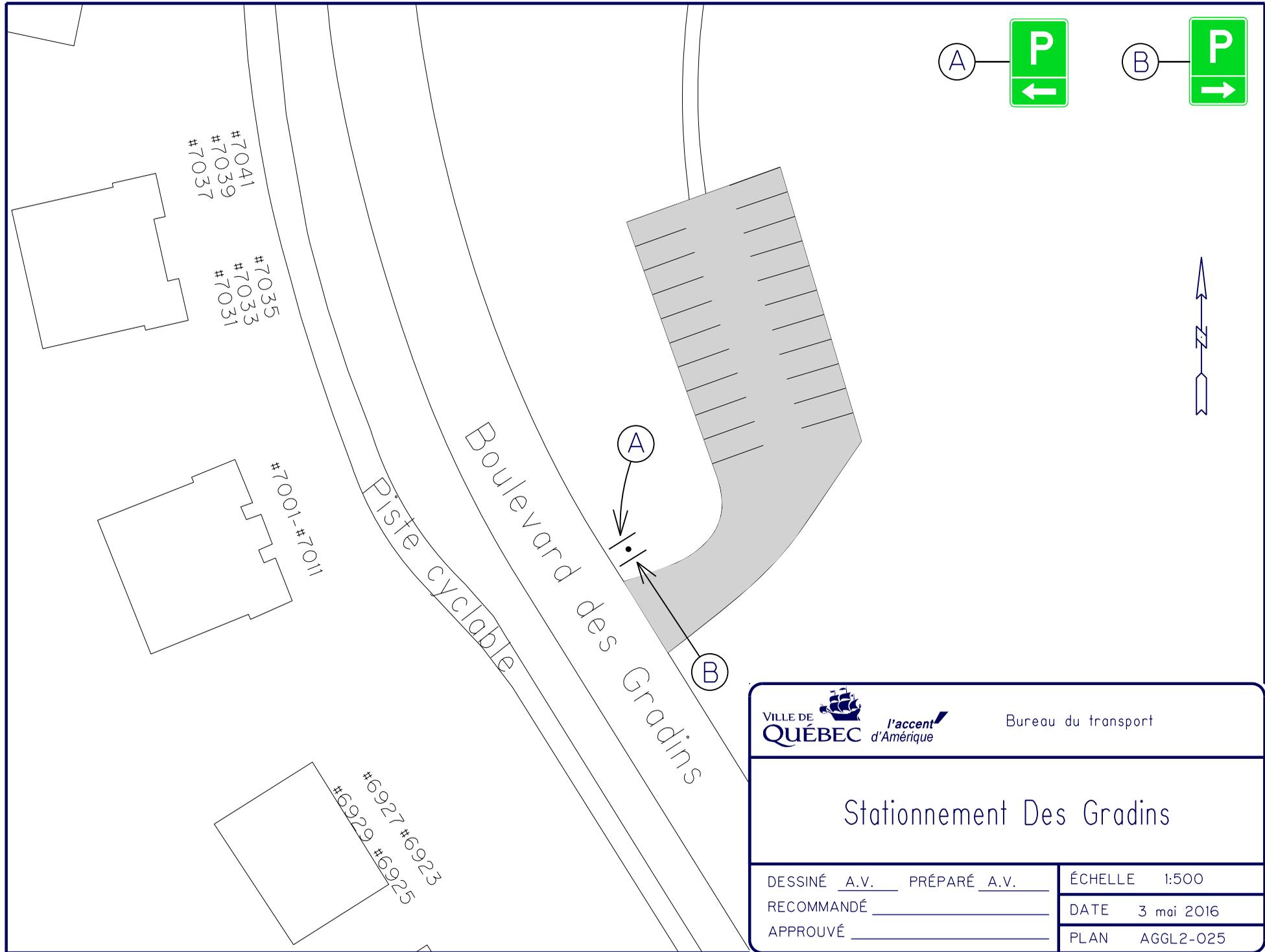
ENTREPRENEURS

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:750
RECOMMANDÉ _____	DATE 4 Octobre 2013	
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-007	

N°	PAR	DATE
1	V.B.	17-06-2021
REVISIONS		

FICHER: AGGL2_007.dgn

DOSSIER: PCE2013007



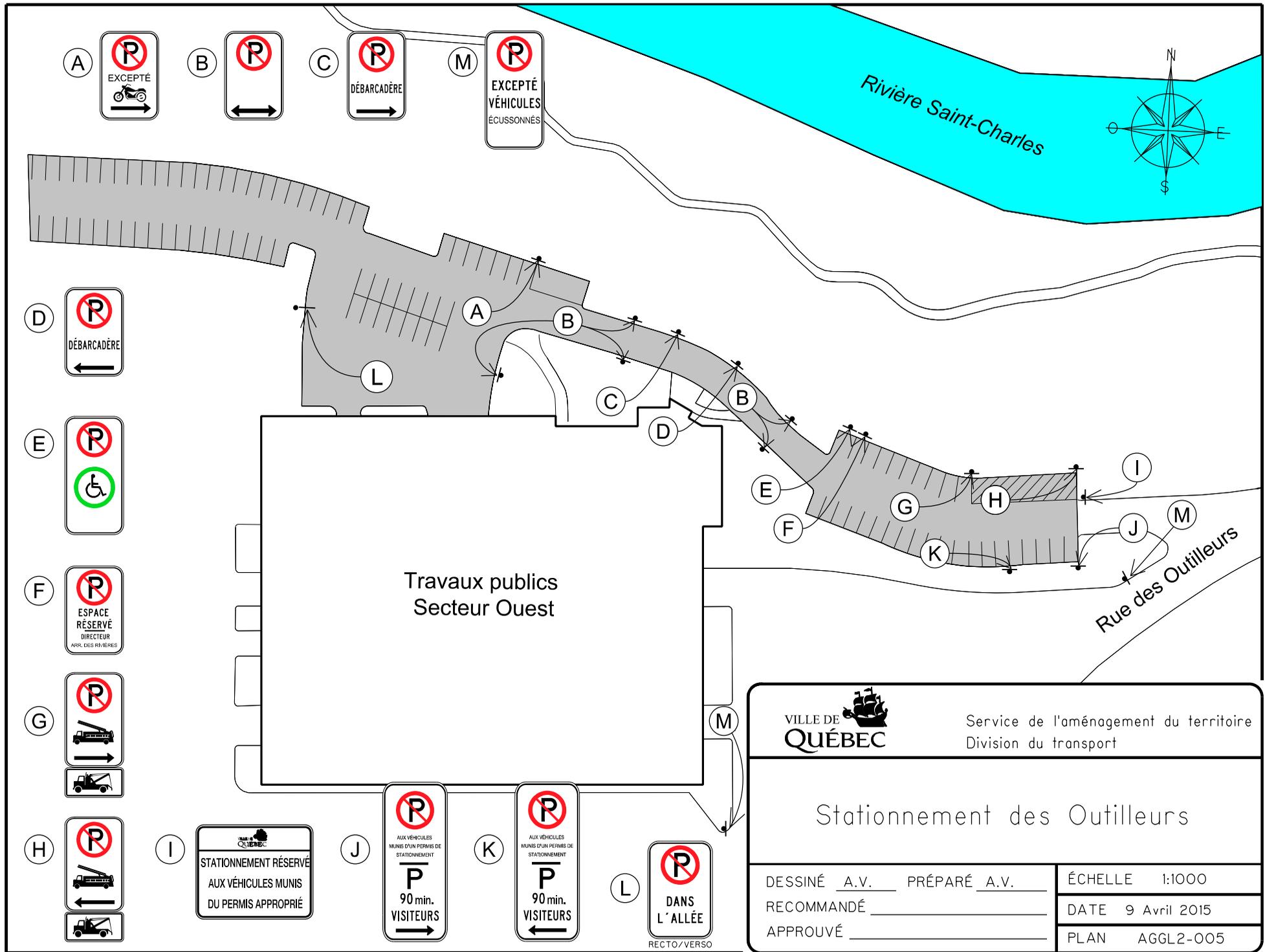
#7041
#7039
#7037

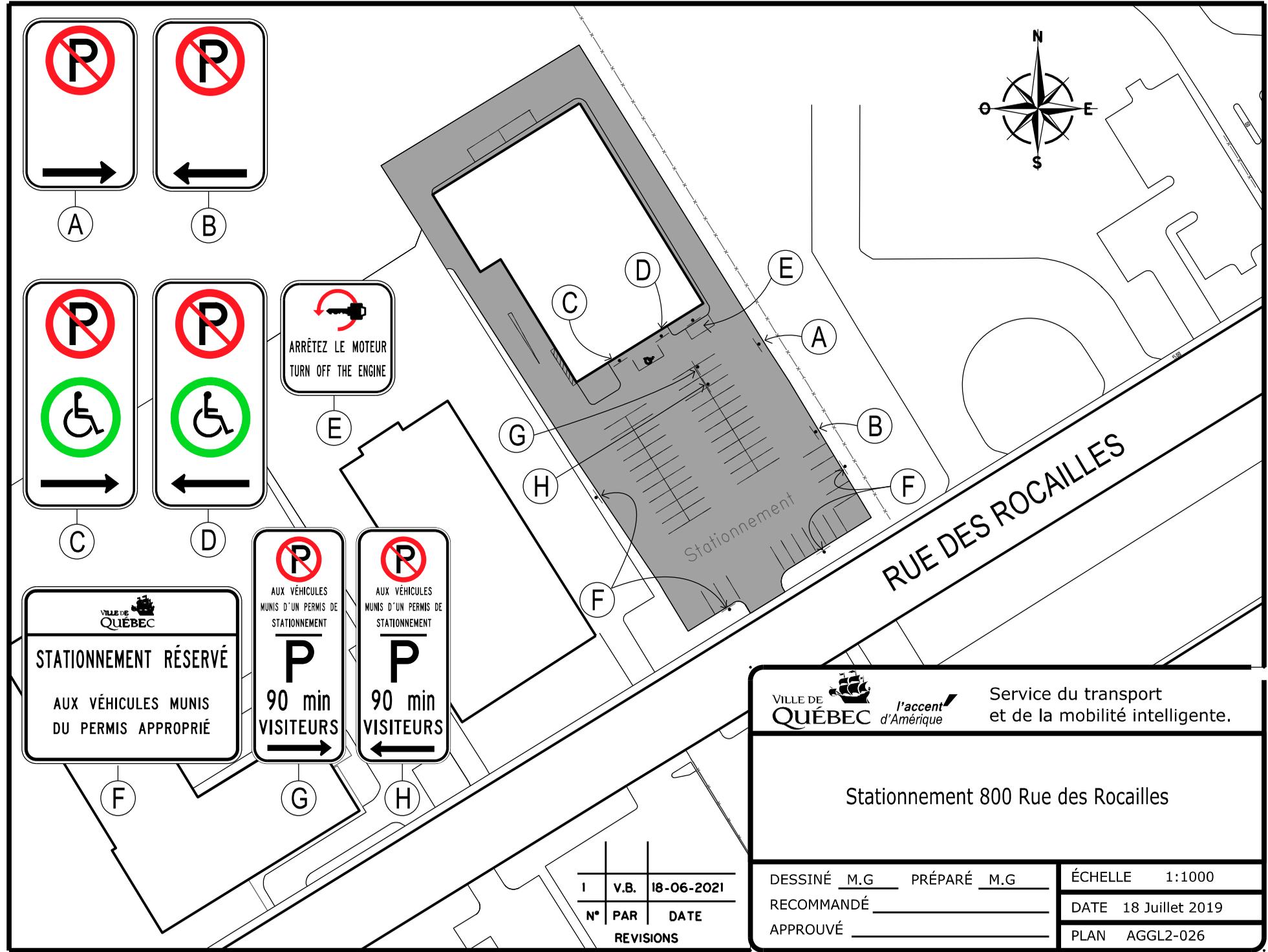
#7035
#7033
#7031

#7001-#7011

#6927 #6923
#6929 #6925

 		Bureau du transport	
<h2>Stationnement Des Gradins</h2>			
DESSINÉ <u>A.V.</u>	PRÉPARÉ <u>A.V.</u>	ÉCHELLE	1:500
RECOMMANDÉ _____	DATE	3 mai 2016	
APPROUVÉ _____	PLAN	AGGL2-025	





N°	PAR	DATE
1	V.B.	18-06-2021
REVISIONS		

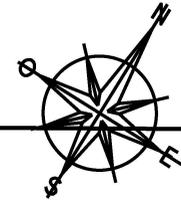

 Service du transport et de la mobilité intelligente.

Stationnement 800 Rue des Rocailles

DESSINÉ <u>M.G</u>	PRÉPARÉ <u>M.G</u>	ÉCHELLE 1:1000
RECOMMANDÉ _____		DATE 18 Juillet 2019
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL2-026

FICHER: AGGL 2_026.dgn

DOSSIER: PCE2019007



Rue Desrochers

#395

STATIONNEMENT RÉSERVÉ
AUX VÉHICULES MUNIS
DU PERMIS APPROPRIÉ

AUX VÉHICULES
MUNIS D'UN PERMIS DE
STATIONNEMENT
P
90 min
VISITEURS
→

AUX VÉHICULES
MUNIS D'UN PERMIS DE
STATIONNEMENT
P
90 min
VISITEURS
←

DÉBARCADÈRE
←

DÉBARCADÈRE
→

N°	PAR	DATE
1	V.B.	18-06-2021
REVISIONS		



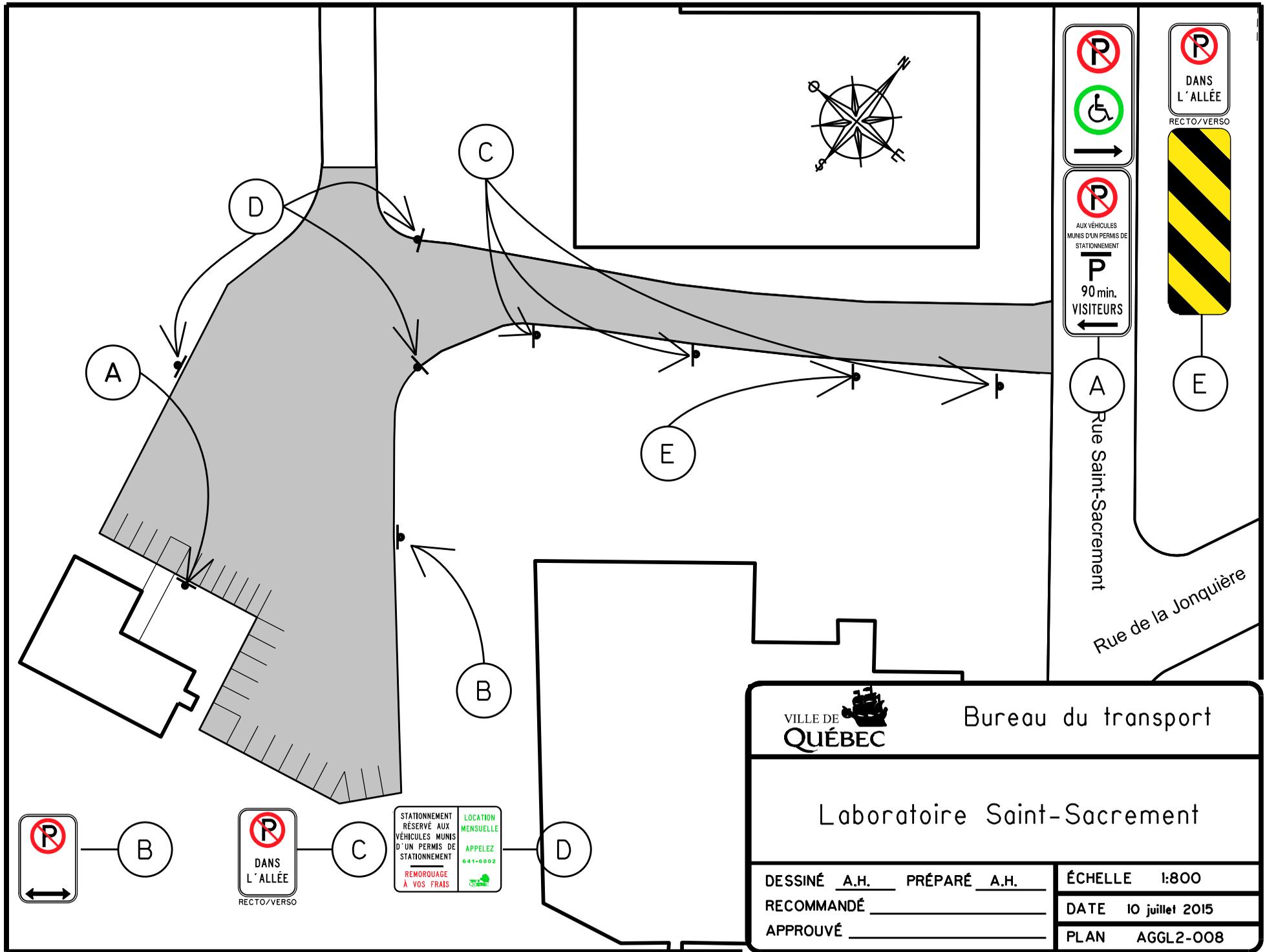
Service du transport
et de la mobilité intelligente.

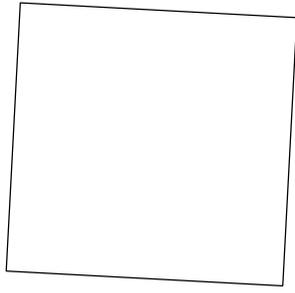
Desrochers

DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:800
RECOMMANDÉ _____	DATE 4 Octobre 2013
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-006

FICHER: AGGL2_006.dgn

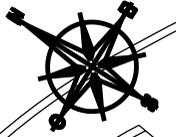
DOSSIER: PCE2013007





#8182
#8180

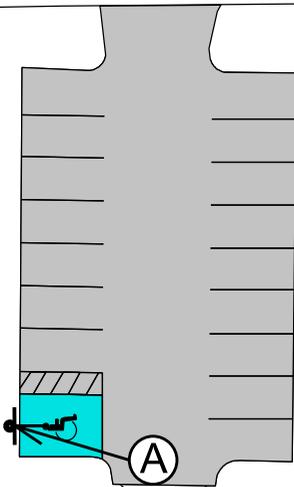
Rue Boyer



Boulevard Pierre-Bertrand



#8173



A



A

Piste cyclable
Corridor des
Cheminots



VILLE DE
QUÉBEC

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Pierre-Bertrand

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

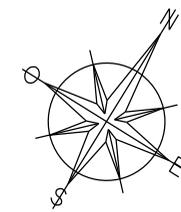
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

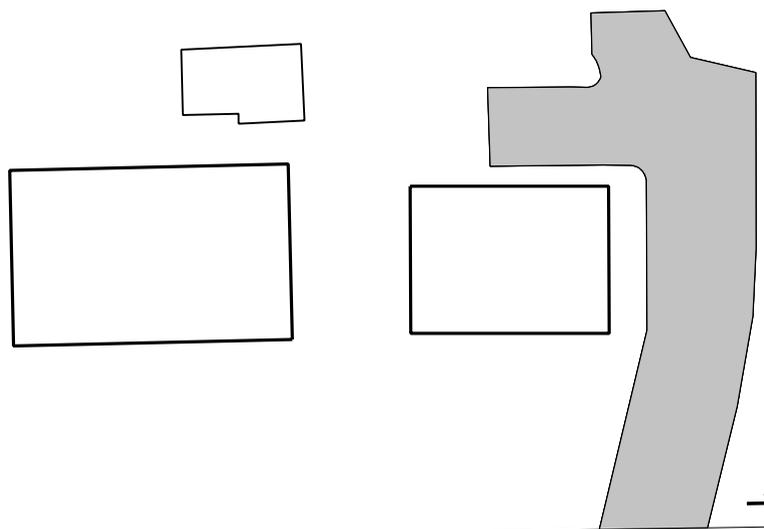
ÉCHELLE 1:500

DATE 22 août 2014

PLAN AGGL2-012



Rue de la Pruchière



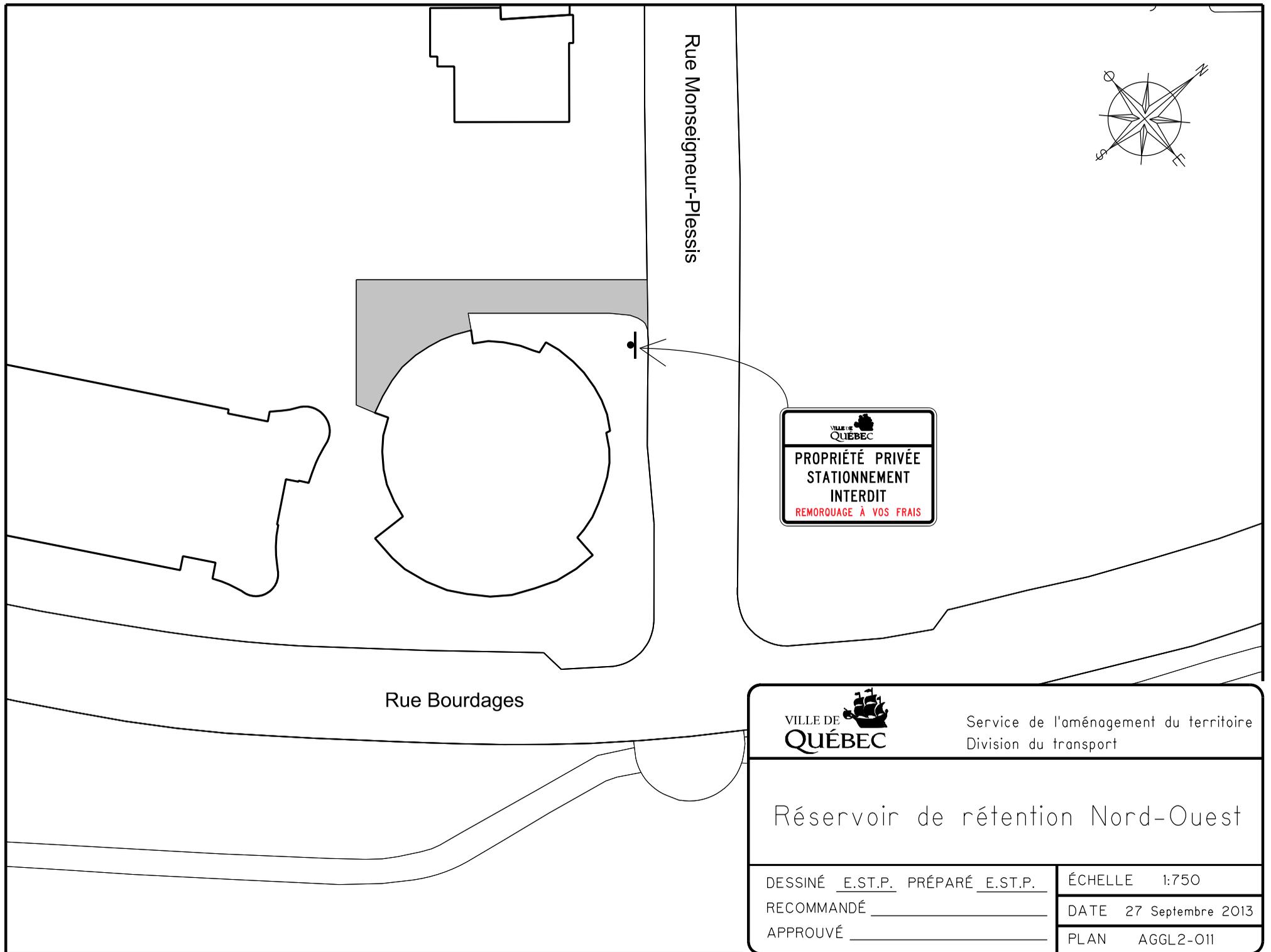
Boulevard Louis-XIV



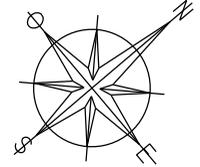
VILLE DE QUÉBEC  Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de pompage des Gradins

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:400
RECOMMANDÉ _____	DATE 27 Septembre 2013
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-010



Rue Monseigneur-Plessis



Rue Bourdages

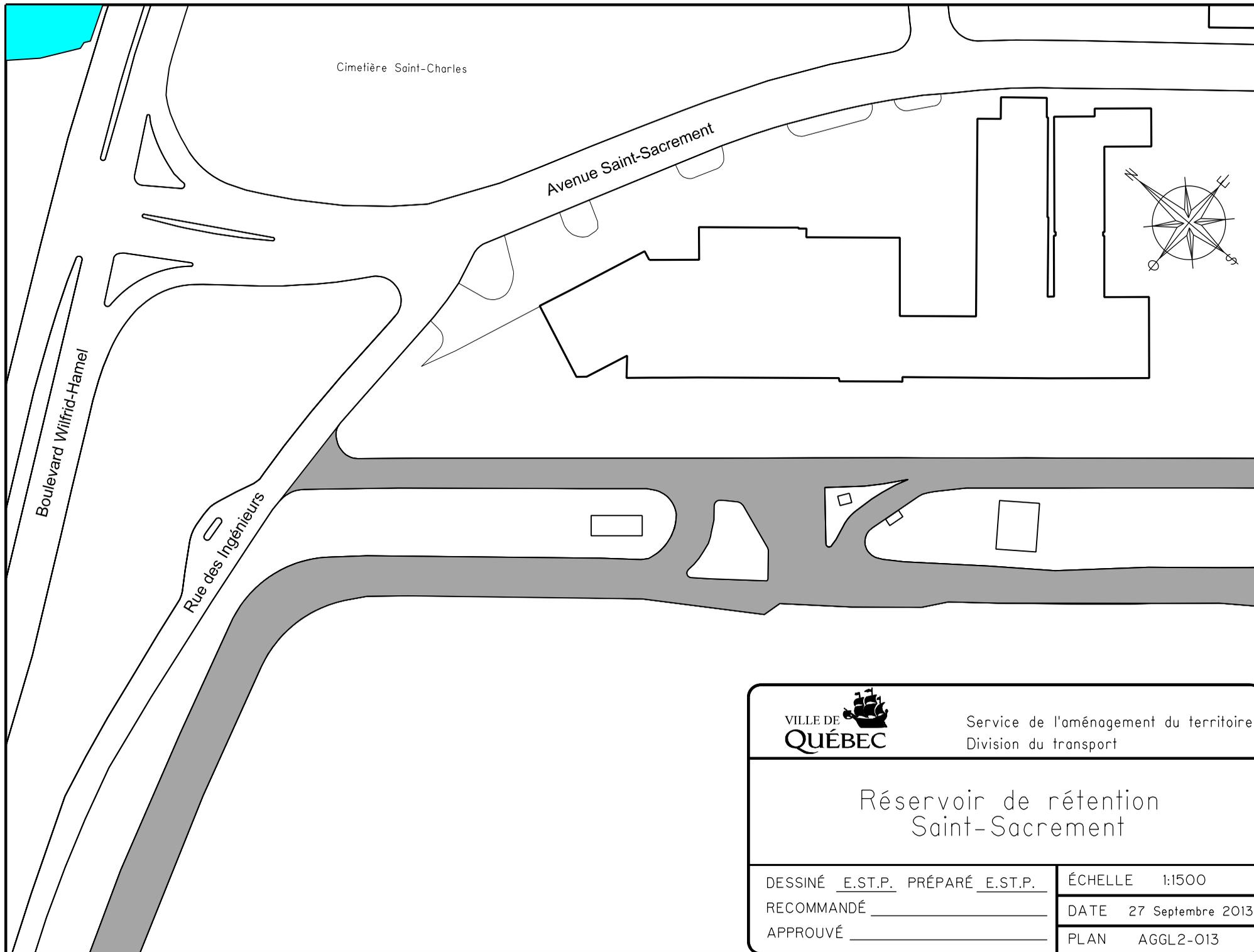


Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Réservoir de rétention Nord-Ouest

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.
RECOMMANDÉ _____
APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:750
DATE 27 Septembre 2013
PLAN AGGL2-011

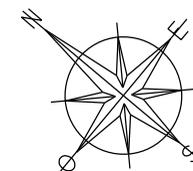


Cimetière Saint-Charles

Avenue Saint-Sacrement

Boulevard Wilfrid-Hamel

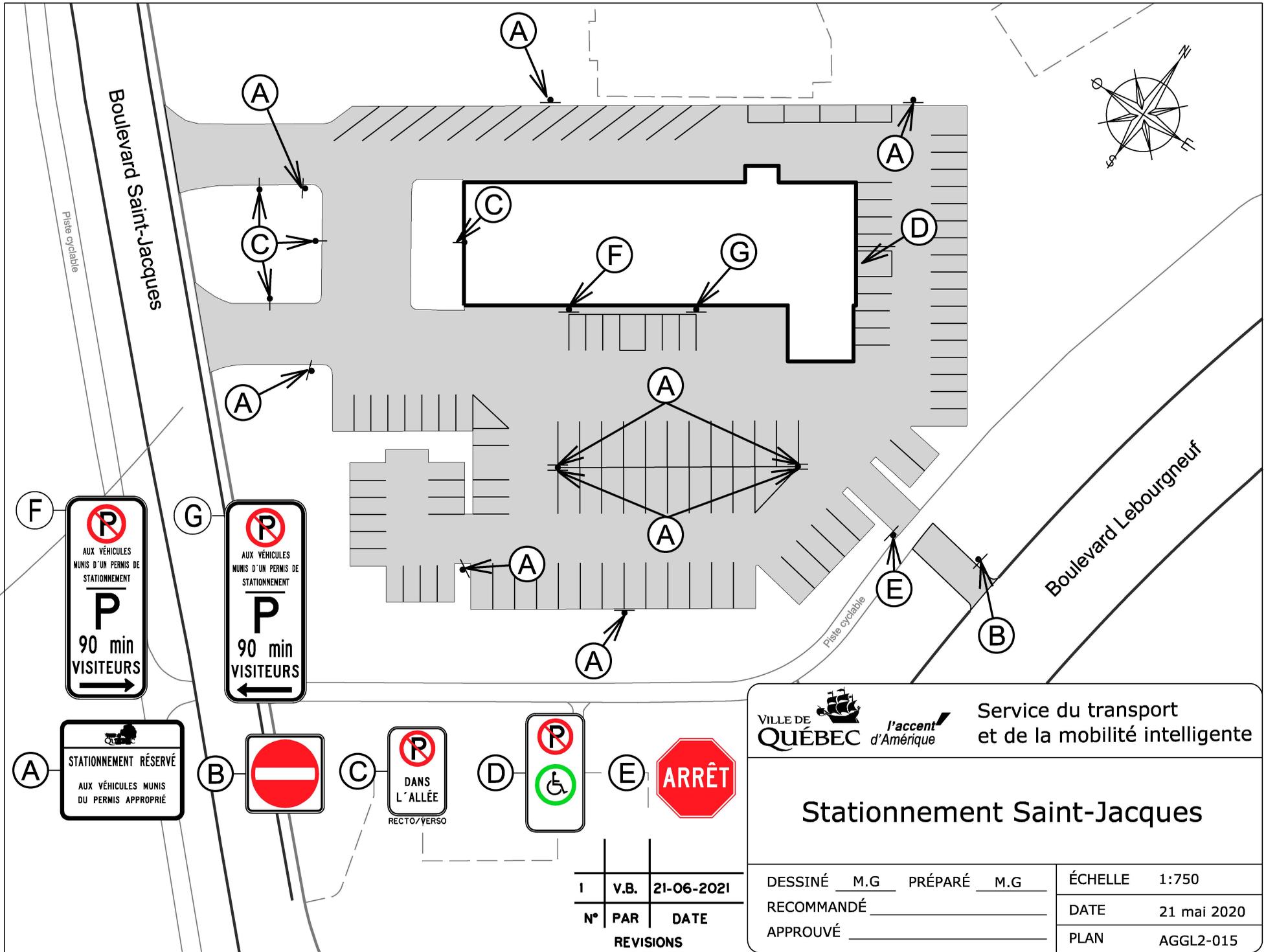
Rue des Ingénieurs

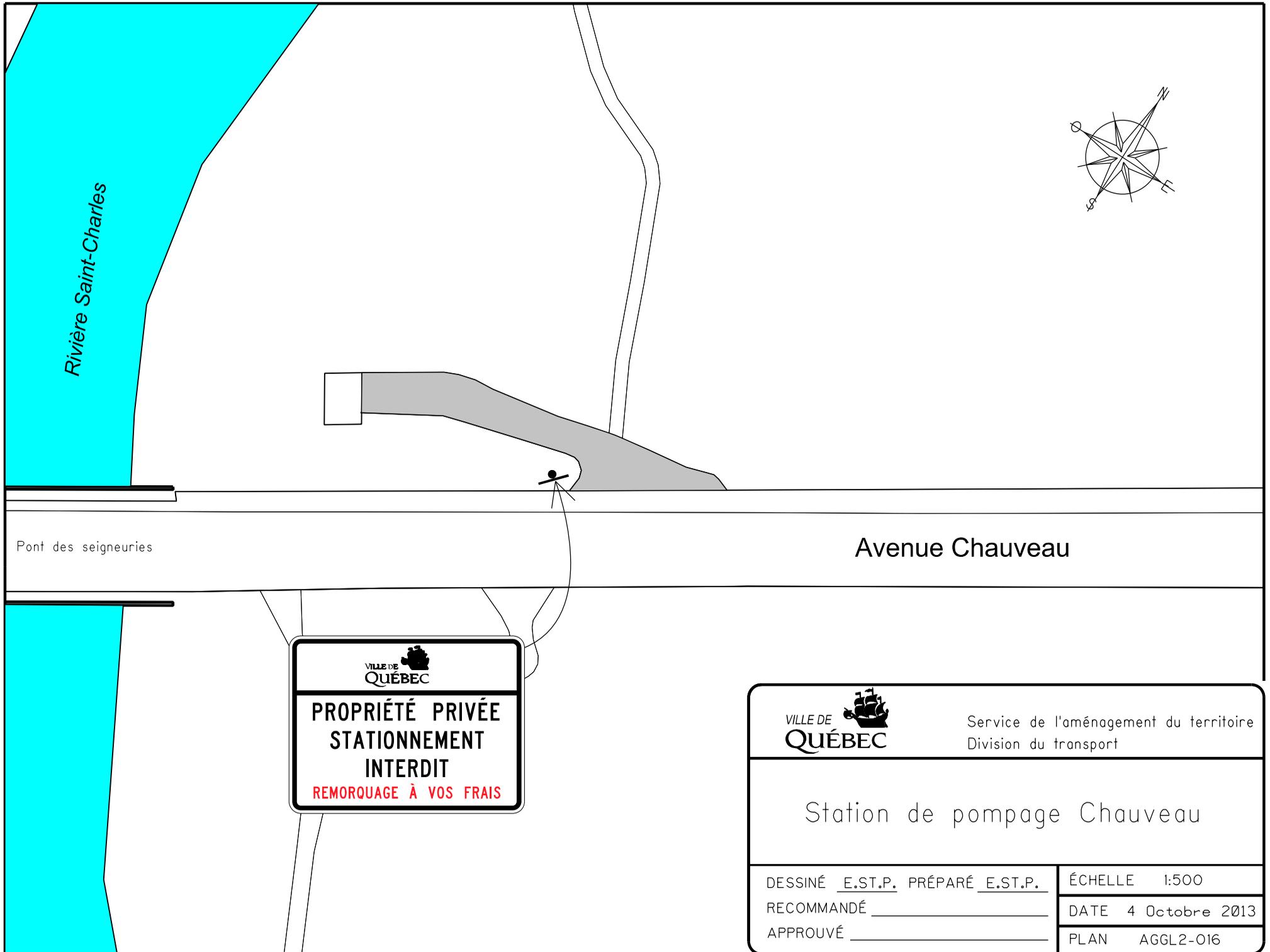


Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

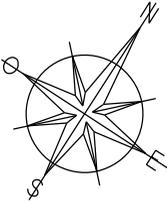
Réservoir de rétention Saint-Sacrement

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:1500
RECOMMANDÉ _____	DATE 27 Septembre 2013
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-013





Rivière Saint-Charles

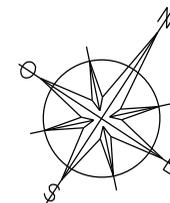


Pont des seigneuries

Avenue Chauveau

VILLE DE QUÉBEC
PROPRIÉTÉ PRIVÉE
STATIONNEMENT
INTERDIT
 REMORQUAGE À VOS FRAIS

VILLE DE QUÉBEC	Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
	Station de pompage Chauveau	
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:500	
RECOMMANDÉ _____	DATE 4 Octobre 2013	
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-016	



#470-#468



VILLE DE QUÉBEC

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE
STATIONNEMENT
INTERDIT**

REMORQUAGE À VOS FRAIS

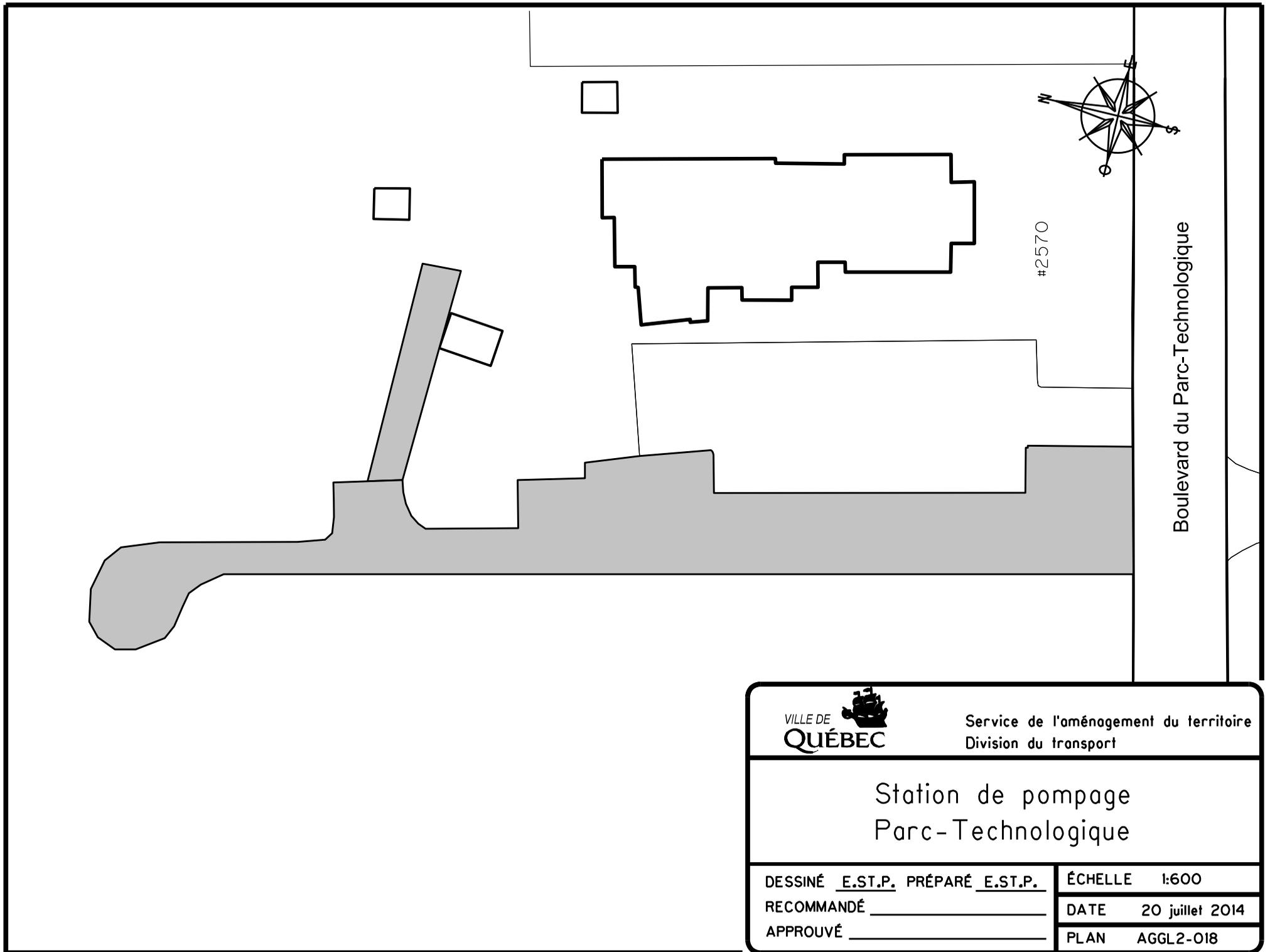
Rue Desrochers



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Desrochers

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:300
RECOMMANDÉ _____	DATE 4 Octobre 2013
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-017



VILLE DE
QUÉBEC

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Parc-Technologique

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

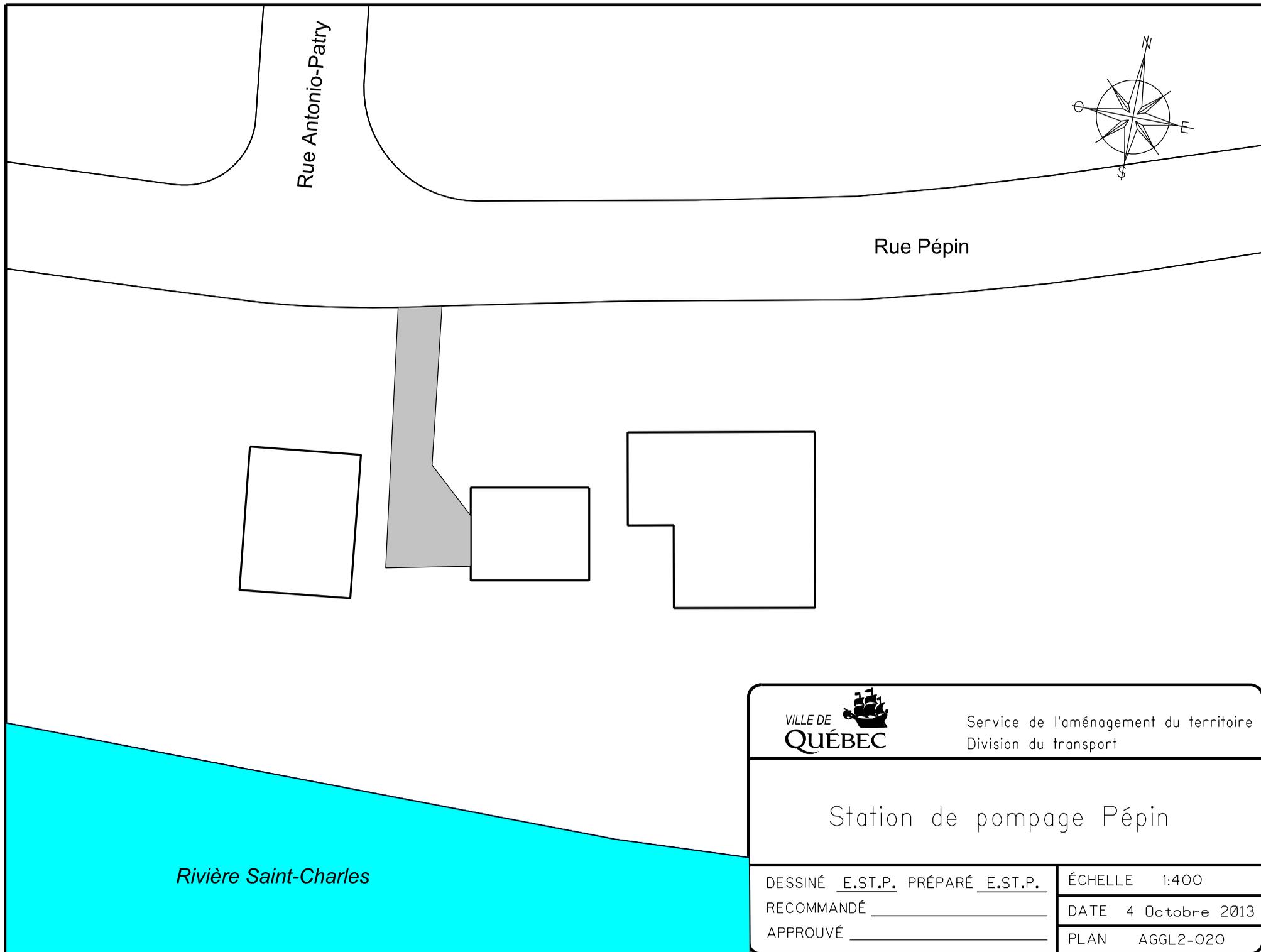
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:600

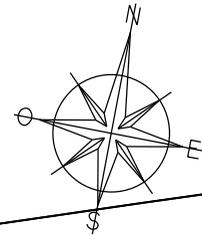
DATE 20 juillet 2014

PLAN AGGL2-018



Rue Antonio-Patry

Rue Pépin



Rivière Saint-Charles



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Pépin

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

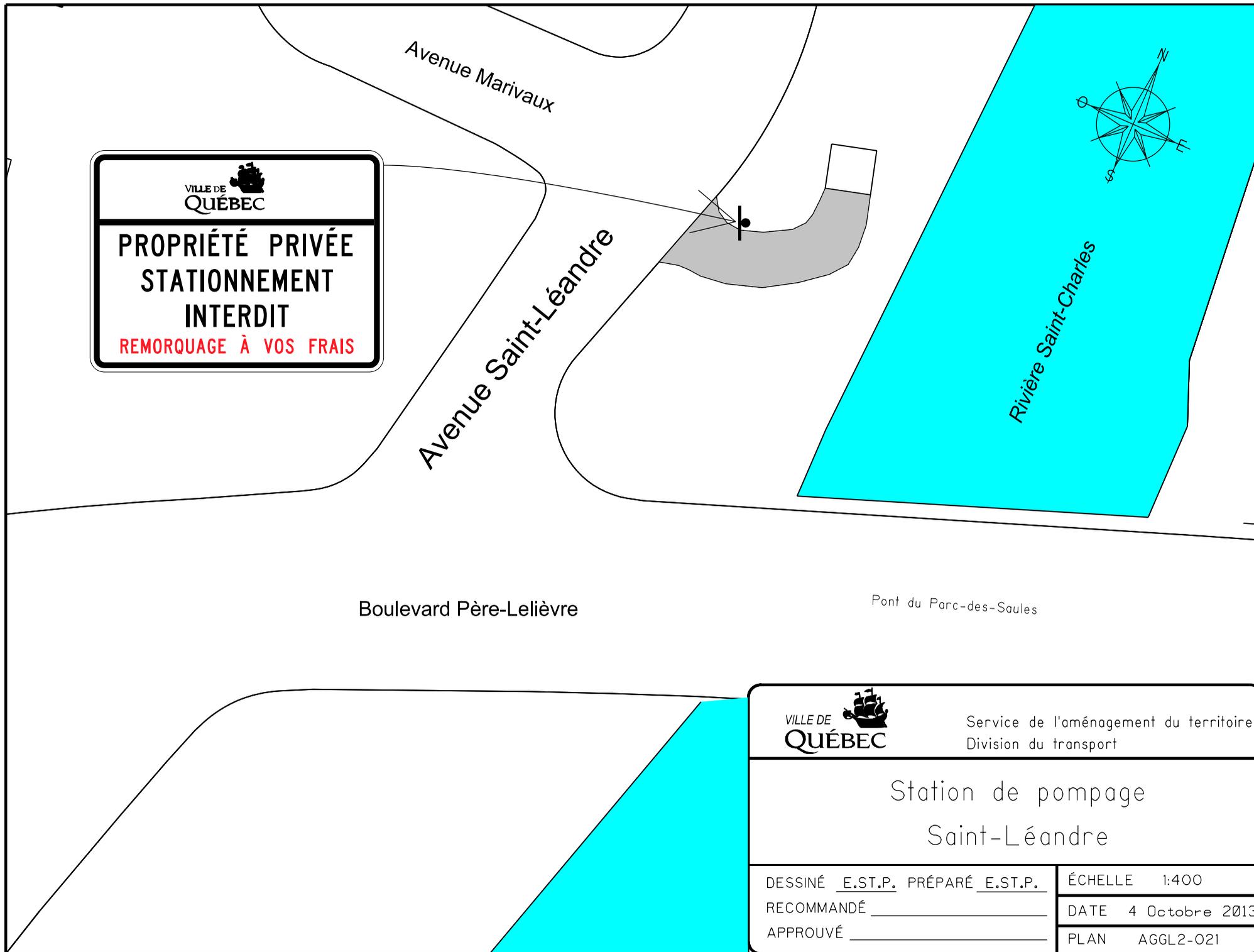
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:400

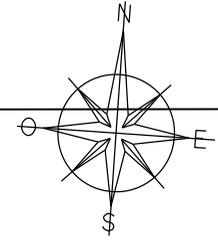
DATE 4 Octobre 2013

PLAN AGGL2-020




PROPRIÉTÉ PRIVÉE
STATIONNEMENT
INTERDIT
 REMORQUAGE À VOS FRAIS

	Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
	Station de pompage Saint-Léandre	
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1:400	
RECOMMANDÉ _____	DATE 4 Octobre 2013	
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL2-021	



Rue Bourdages



Stationnement

Stationnement



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Vanier

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

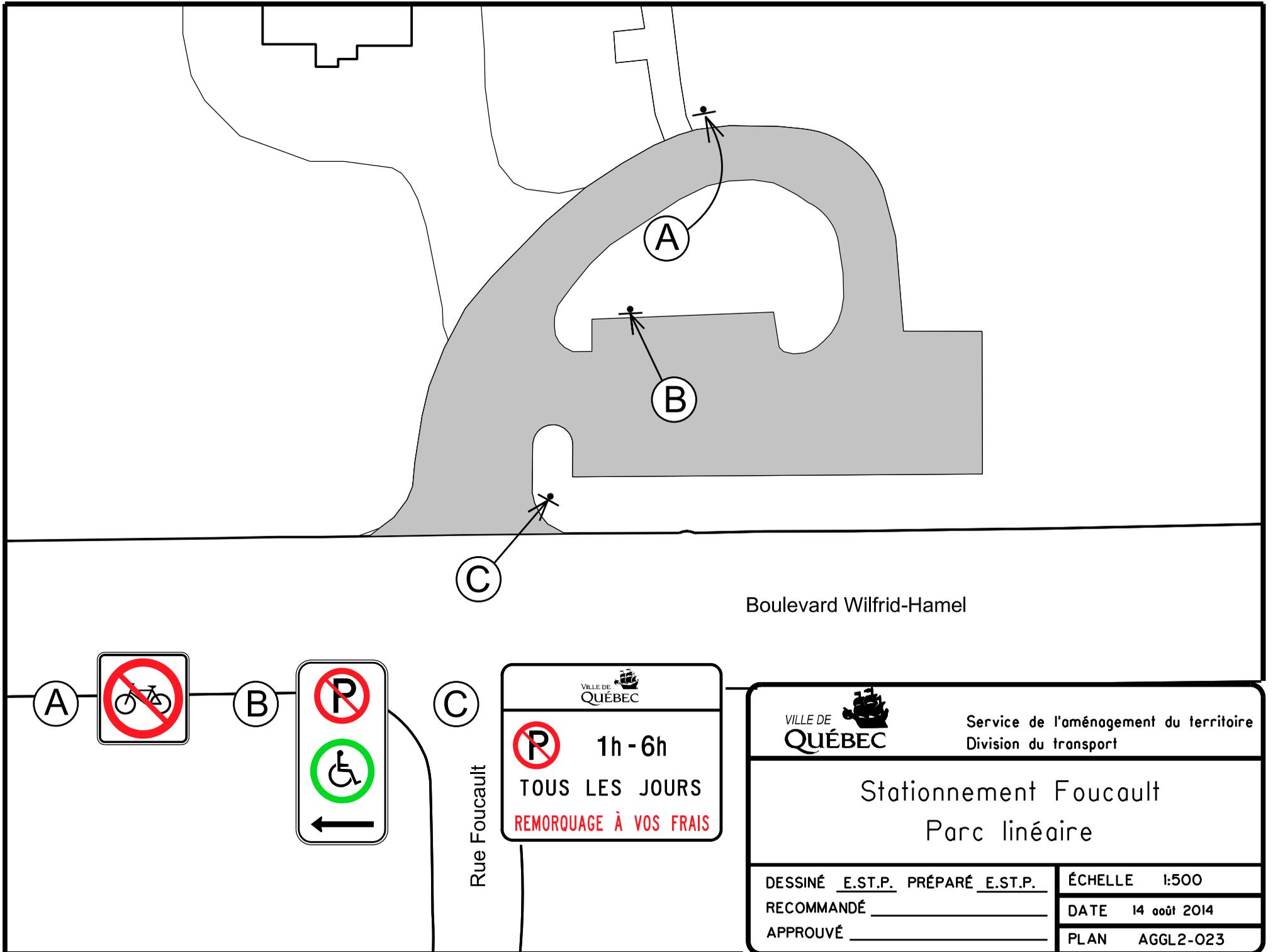
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

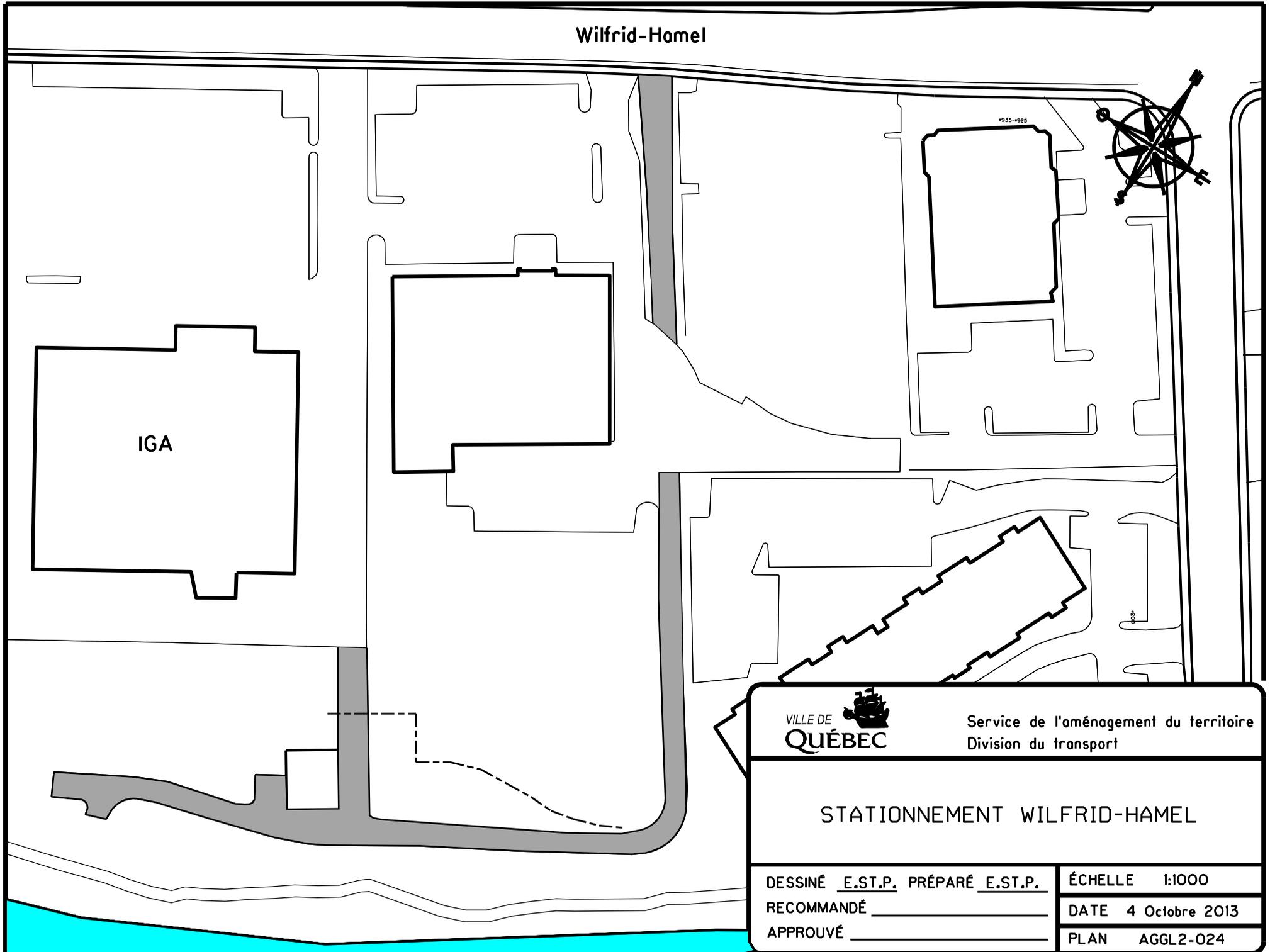
ÉCHELLE 1:400

DATE 4 Octobre 2013

PLAN AGGL2-022



Wilfrid-Hamel



IGA

#935-#925

#925



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

STATIONNEMENT WILFRID-HAMEL

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

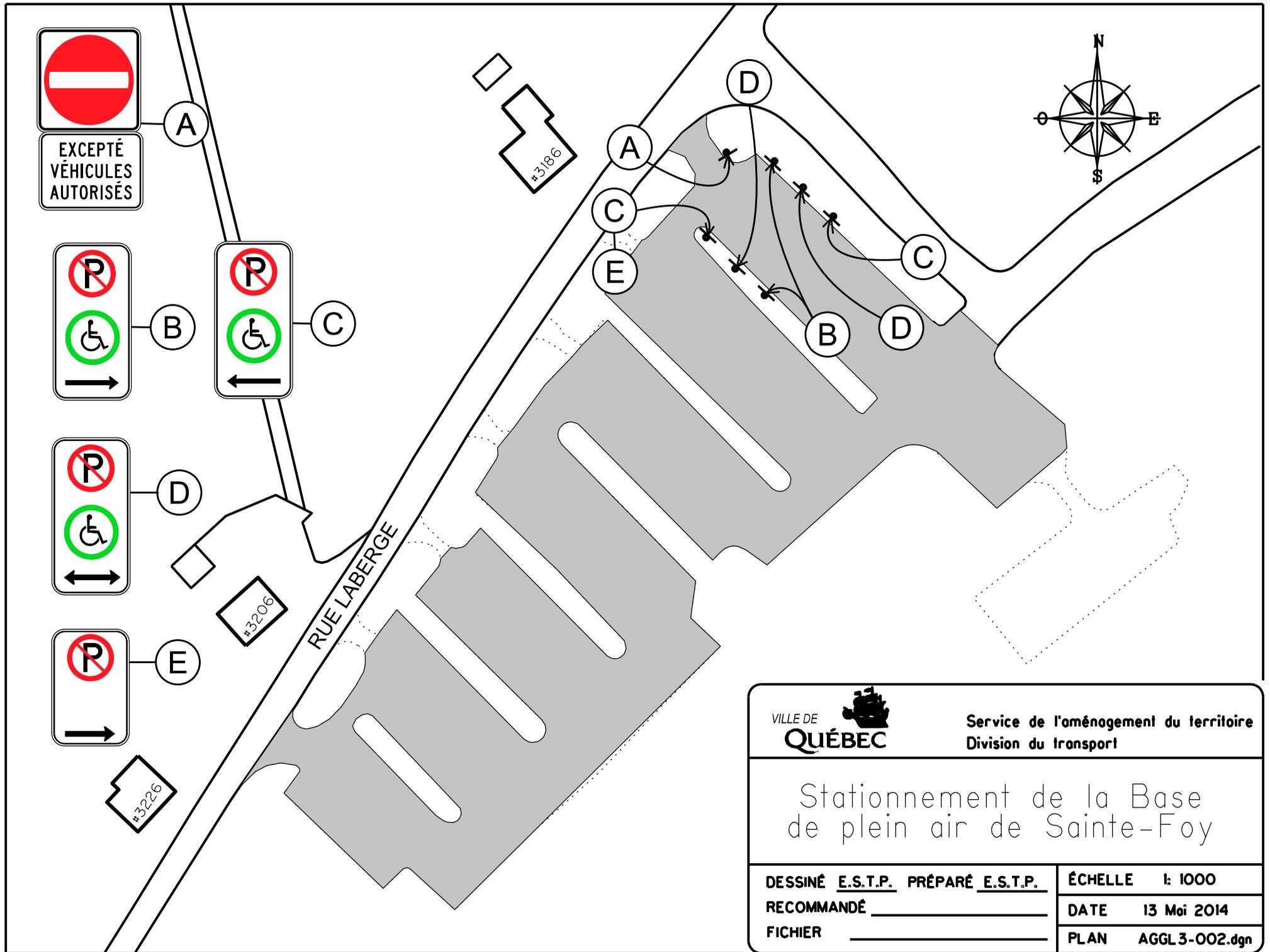
RECOMMANDÉ _____

APPROUVÉ _____

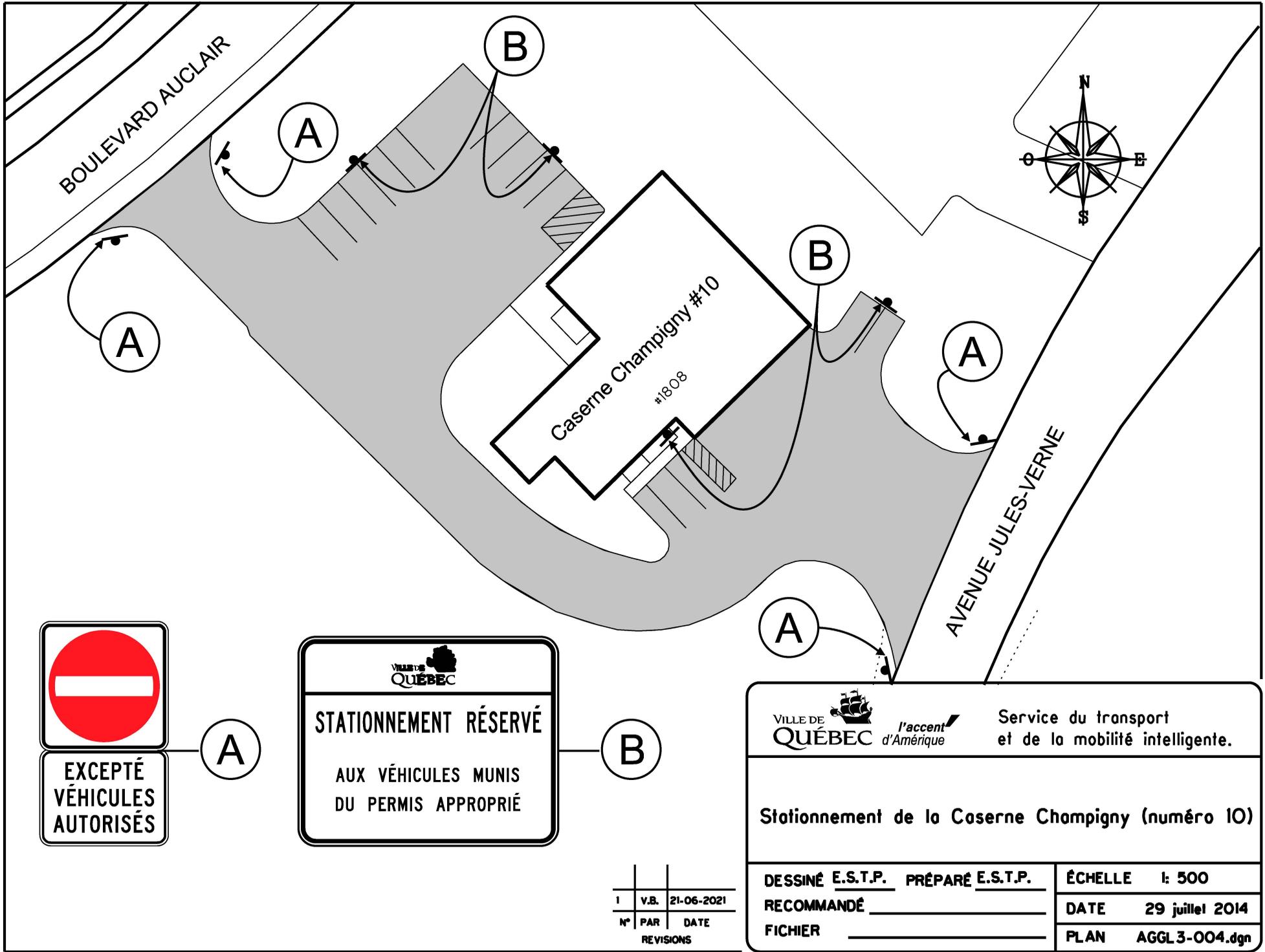
ÉCHELLE 1:1000

DATE 4 Octobre 2013

PLAN AGGL2-024



 VILLE DE QUÉBEC	Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
	Stationnement de la Base de plein air de Sainte-Foy	
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1: 1000	
RECOMMANDÉ _____	DATE 13 Mai 2014	
FICHER _____	PLAN AGGL3-002.dgn	



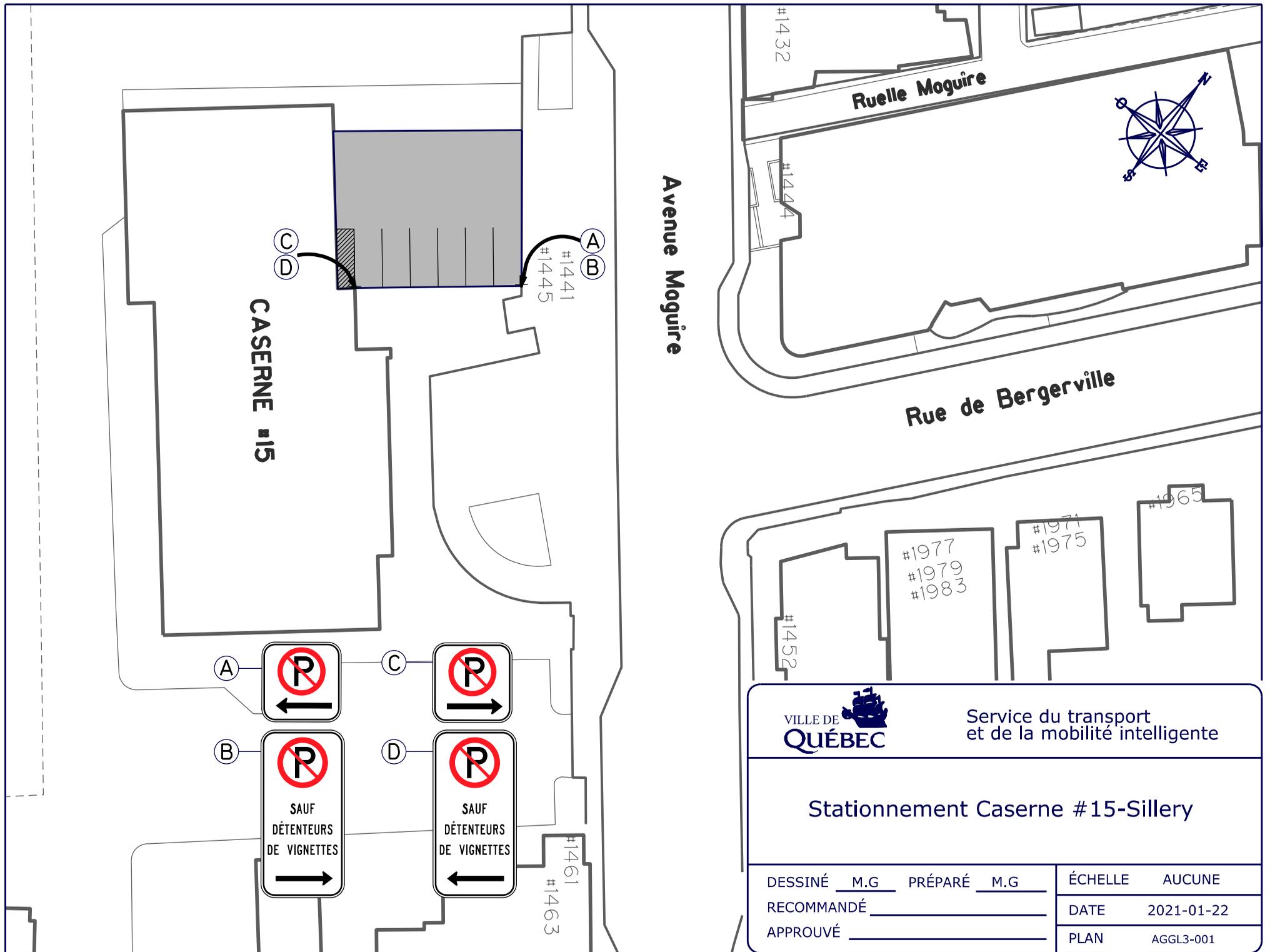
A

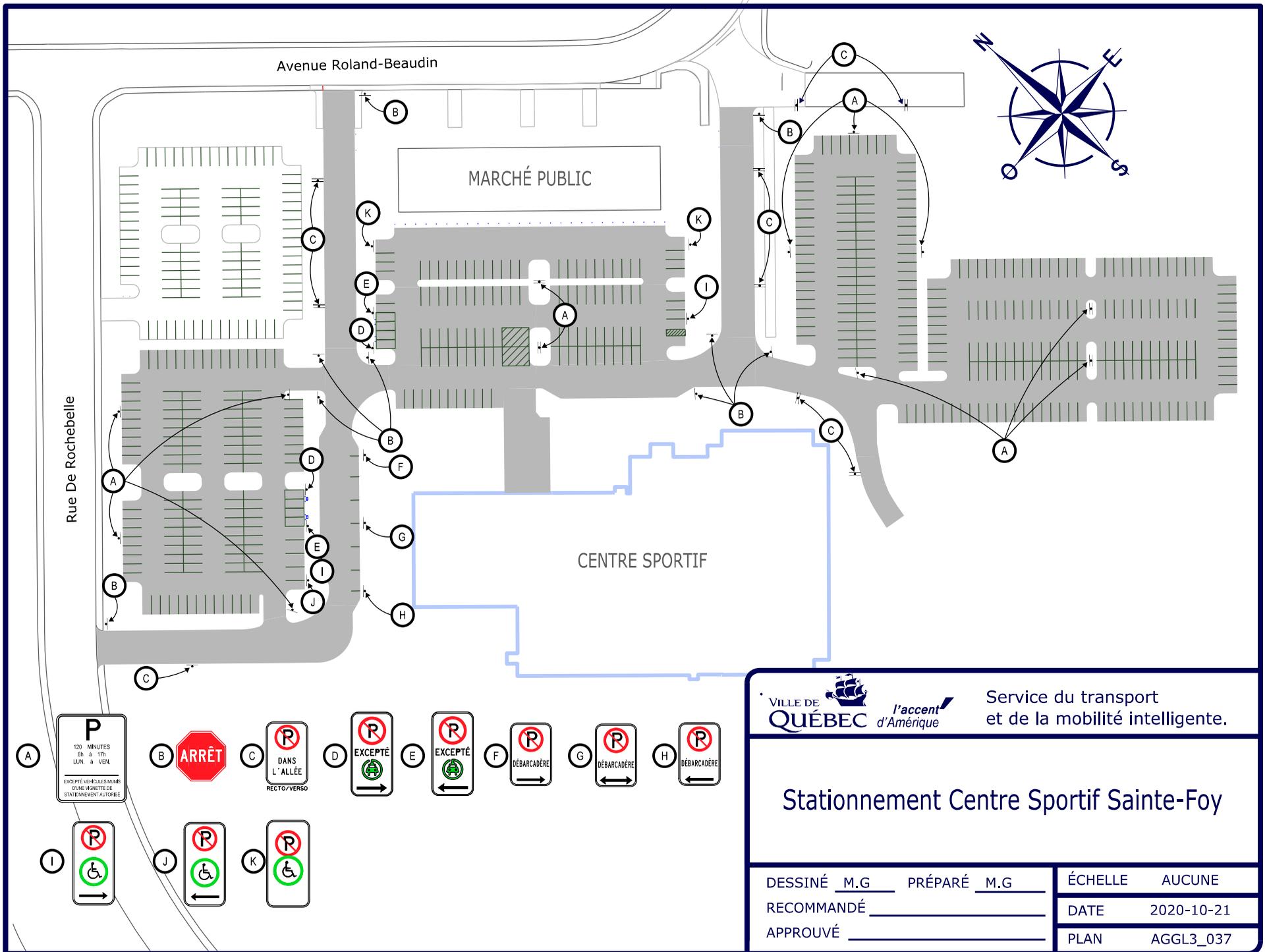


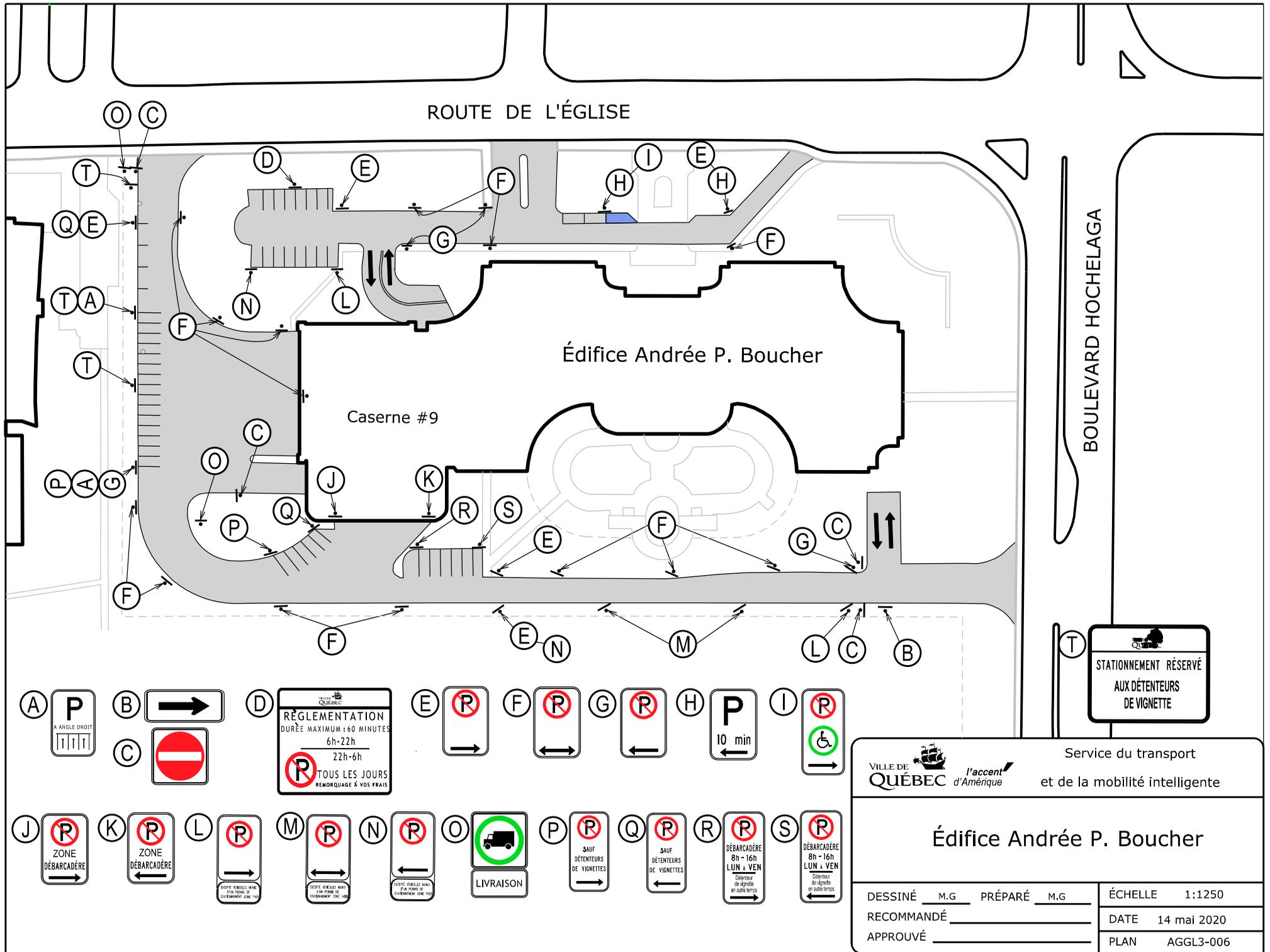
B

REVISIONS		
N°	PAR	DATE
1	V.B.	21-06-2021

VILLE DE QUÉBEC <i>l'accent d'Amérique</i>		Service du transport et de la mobilité intelligente.
Stationnement de la Caserne Champigny (numéro 10)		
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1: 500
RECOMMANDÉ _____	_____	DATE 29 juillet 2014
FICHER _____	_____	PLAN AGGL 3-004.dgn
FICHER: AGGL3_004.dgn		DOSSIER: PCE2013007







ROUTE DE L'ÉGLISE

BOULEVARD HOCHÉLAGA

Édifice Andrée P. Boucher

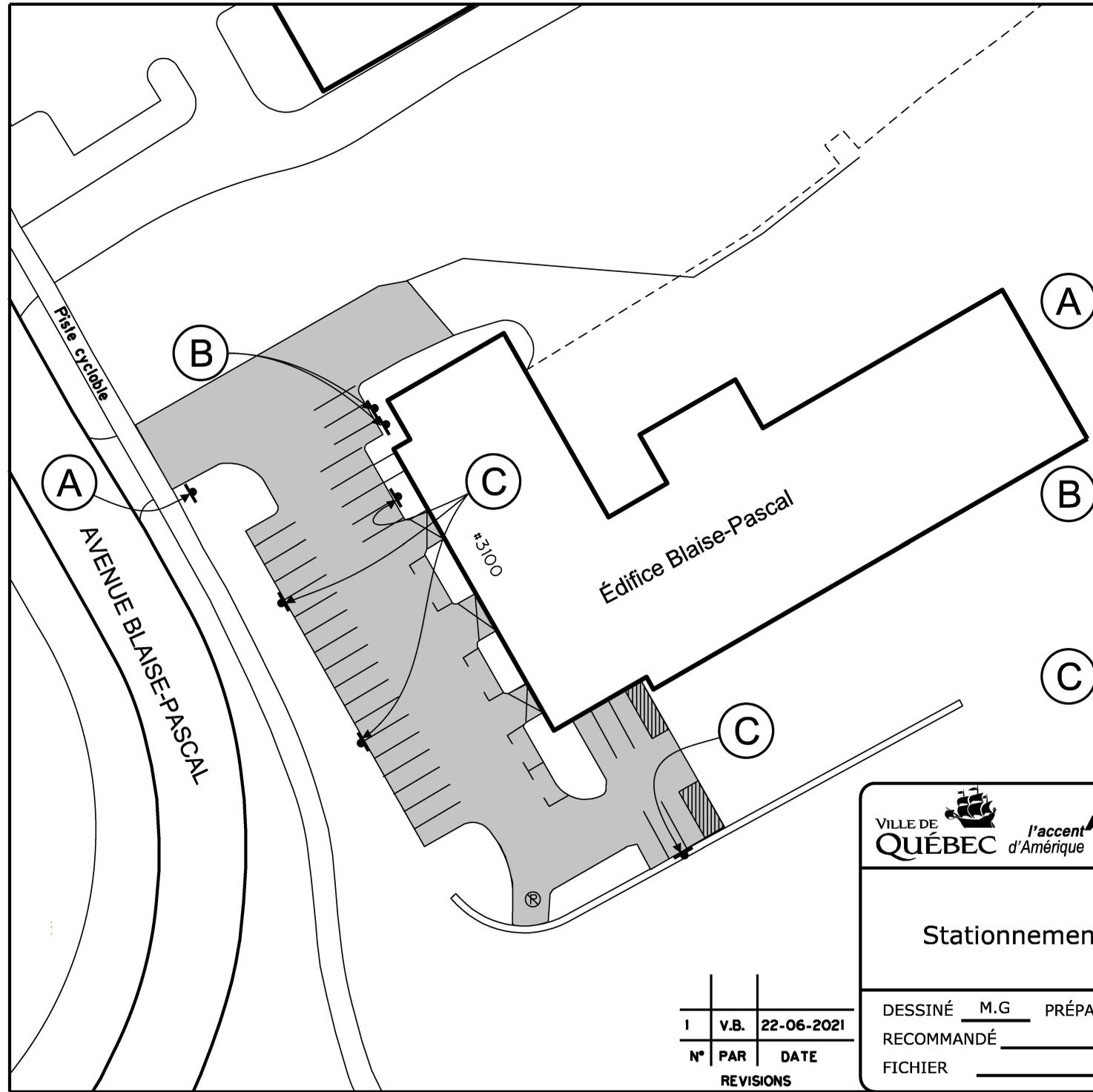
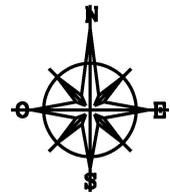
Caserne #9

STATIONNEMENT RÉSERVÉ
AUX DÉTENEURS
DE VIGNETTE

VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente

Édifice Andrée P. Boucher

DESSINÉ <u> </u> M.G.	PRÉPARÉ <u> </u> M.G.	ÉCHELLE 1:1250
RECOMMANDÉ <u> </u>		DATE 14 mai 2020
APPROUVÉ <u> </u>		PLAN AGGL3-006



VILLE DE QUÉBEC

**PROPRIÉTÉ PRIVÉE
EXCEPTÉ VÉHICULES
AUTORISÉS**

REMORQUAGE À VOS FRAIS

CONTREMAÎTRE

VILLE DE QUÉBEC

VILLE DE QUÉBEC

STATIONNEMENT RÉSERVÉ

AUX VÉHICULES MUNIS
DU PERMIS APPROPRIÉ

VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente

Stationnement de l'Édifice Blaise-Pascal

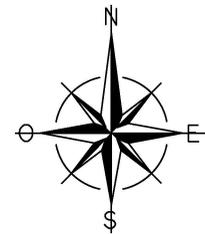
N°	PAR	DATE
1	V.B.	22-06-2021
REVISIONS		

DESSINÉ	M.G.	PRÉPARÉ	M.G.
RECOMMANDÉ	_____		
FICHIER	_____		

ÉCHELLE	1: 750
DATE	21 mai 2020
PLAN	AGGL3-007

FICHIER: AGGL 3_007 . dgn

DOSSIER: HORS RUE



AUTOROUTE HENRI-IV

Édifice de lestres

AVENUE DE LESTRES

ESPACE RÉSERVÉ

VILLE DE QUÉBEC
STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS
 DU PERMIS APPROPRIÉ

VILLE DE QUÉBEC
 PROPRIÉTÉ PRIVÉE
 EXCEPTÉ VÉHICULES
 AUTORISÉS
 REMORQUAGE À VOS FRAIS

AUX VÉHICULES
 MUNIS D'UN PERMIS DE
 STATIONNEMENT
P
 90 min
 VISITEURS

AUX VÉHICULES
 MUNIS D'UN PERMIS DE
 STATIONNEMENT
P
 90 min
 VISITEURS

1	V.B.	23-06-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		

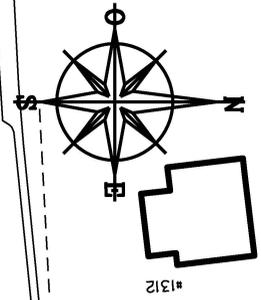
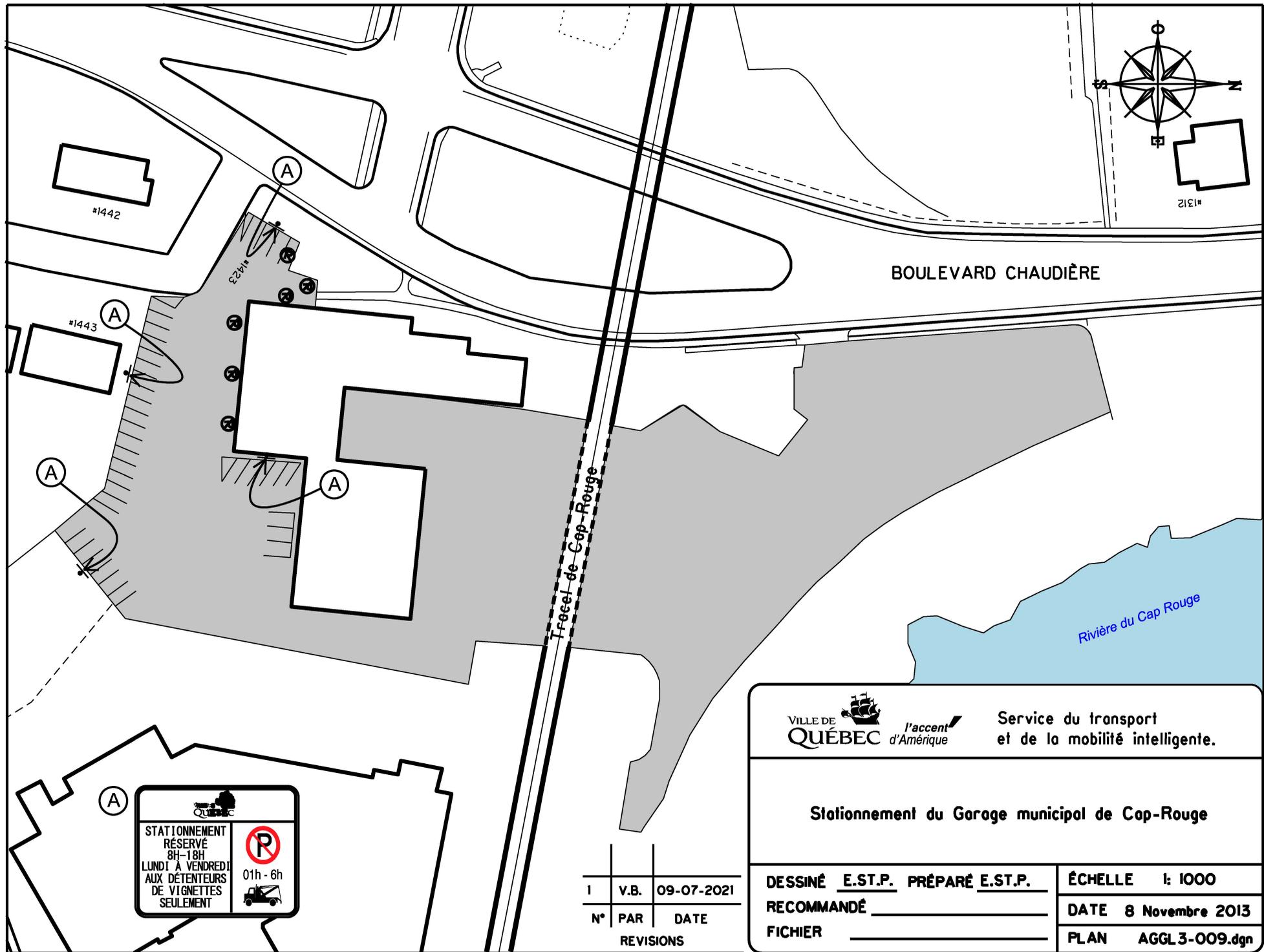
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Stationnement de l'Édifice De Lestres

DESSINÉ	M.G.	PRÉPARÉ	M.G.	ÉCHELLE	1 : 1500
RECOMMANDÉ				DATE	28 mai 2020
APPROUVÉ				PLAN	AGGL3-008

FICHER: AGGL 3_008 . dgn

DOSSIER: HORS RUE



BOULEVARD CHAUDIÈRE

Trécel de Cop-Rouge

Rivière du Cap Rouge


STATIONNEMENT
RÉSERVÉ
8H-18H
LUNDI À VENDREDI
AUX DÉTENTEURS
DE VIGNETTES
SEULEMENT

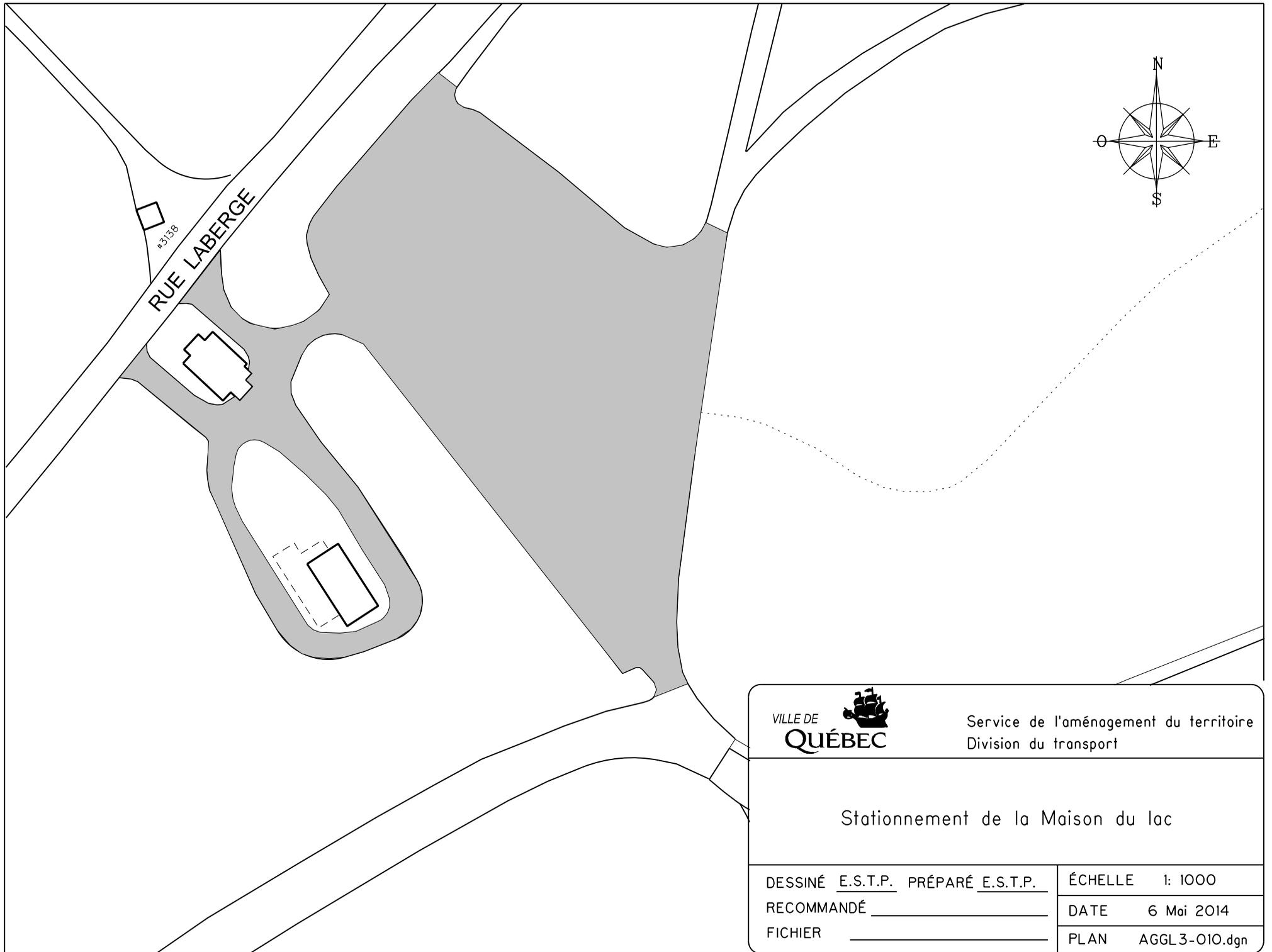

 01h - 6h

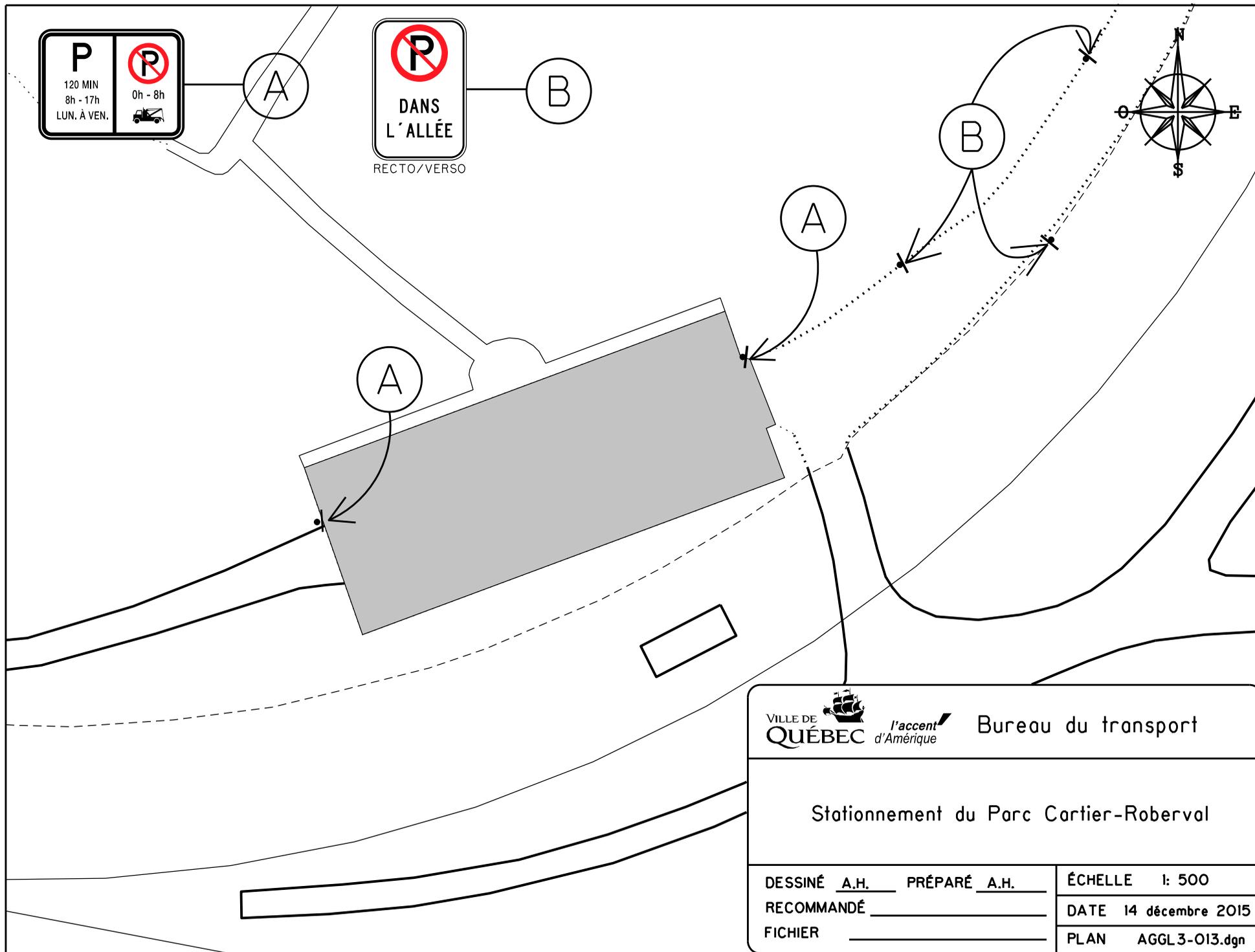

N°	PAR	DATE	REVISIONS
1	V.B.	09-07-2021	

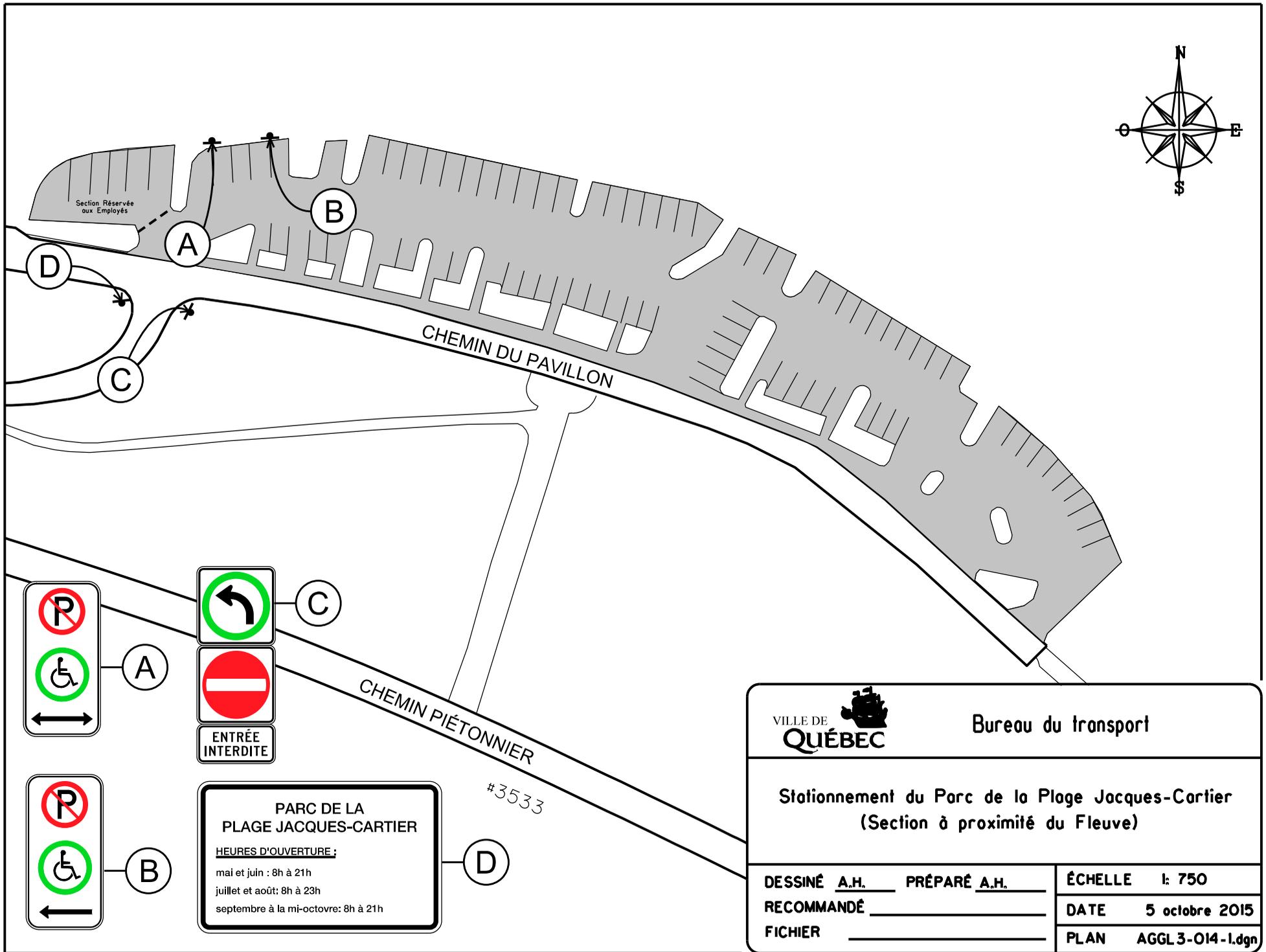
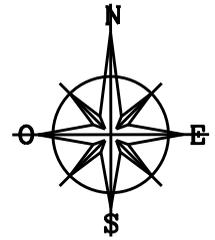
 Service du transport et de la mobilité intelligente.	
Stationnement du Garage municipal de Cop-Rouge	
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>
RECOMMANDÉ _____	ÉCHELLE 1: 1000
FICHER _____	DATE 8 Novembre 2013
	PLAN AGGL 3-009.dgn

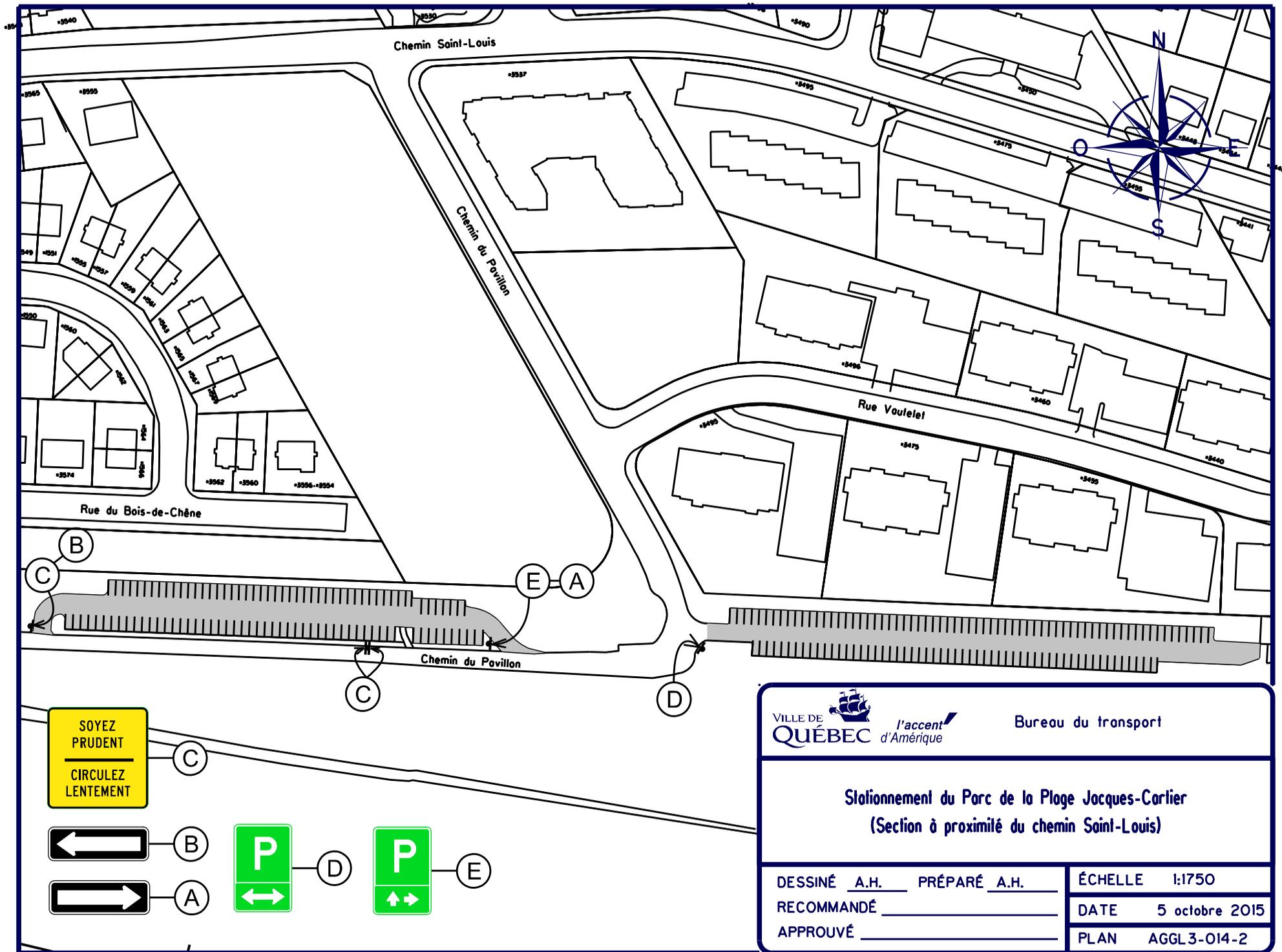
FICHER: AGGL 3_009.dgn

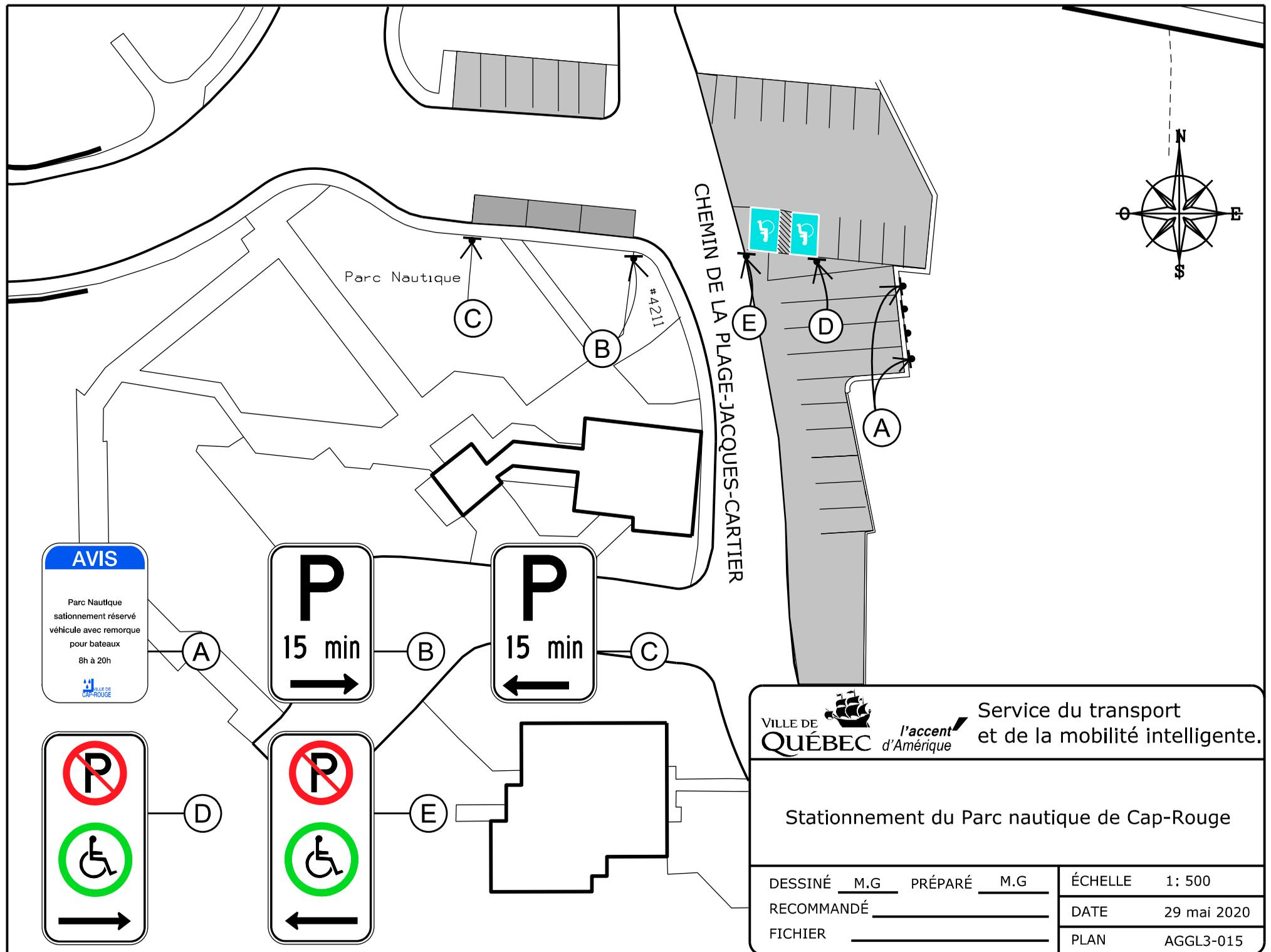
DOSSIER: PCE2013007

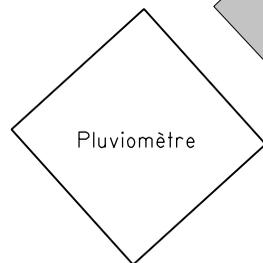




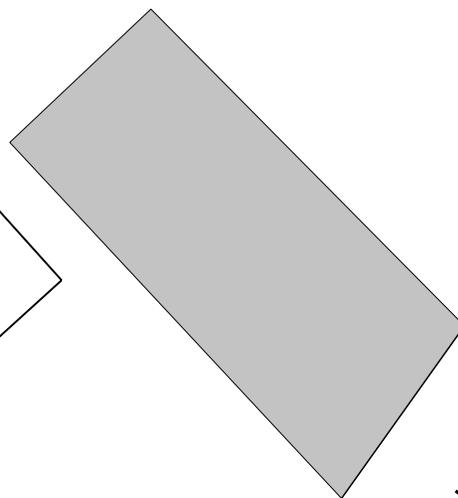






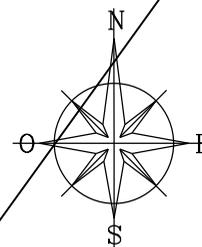


Pluviomètre



#3767

AVENUE NOTRE-DAME



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Pluviomètre poste Notre-Dame

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

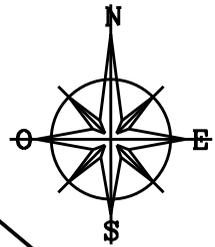
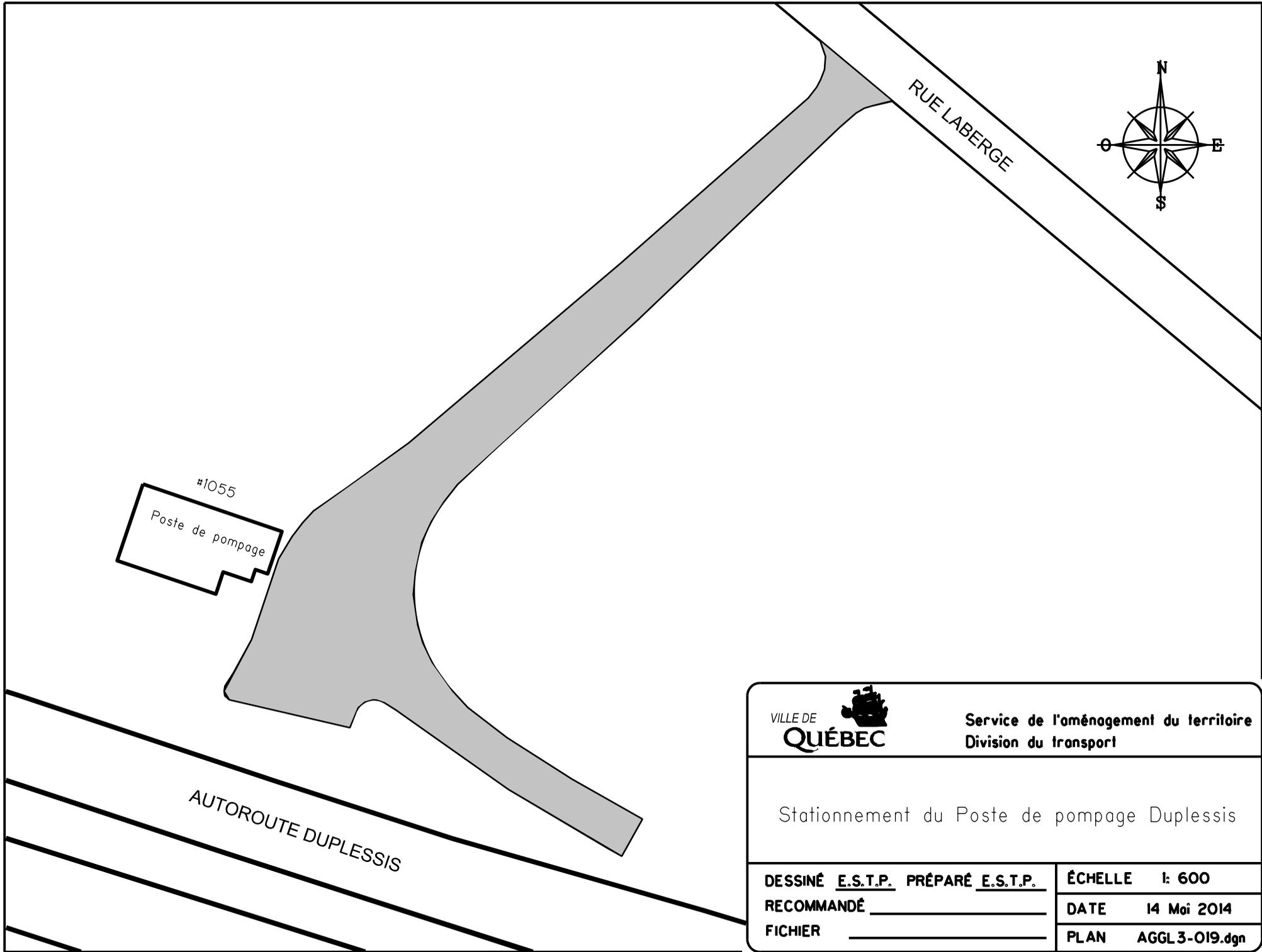
ÉCHELLE 1: 250

RECOMMANDÉ _____

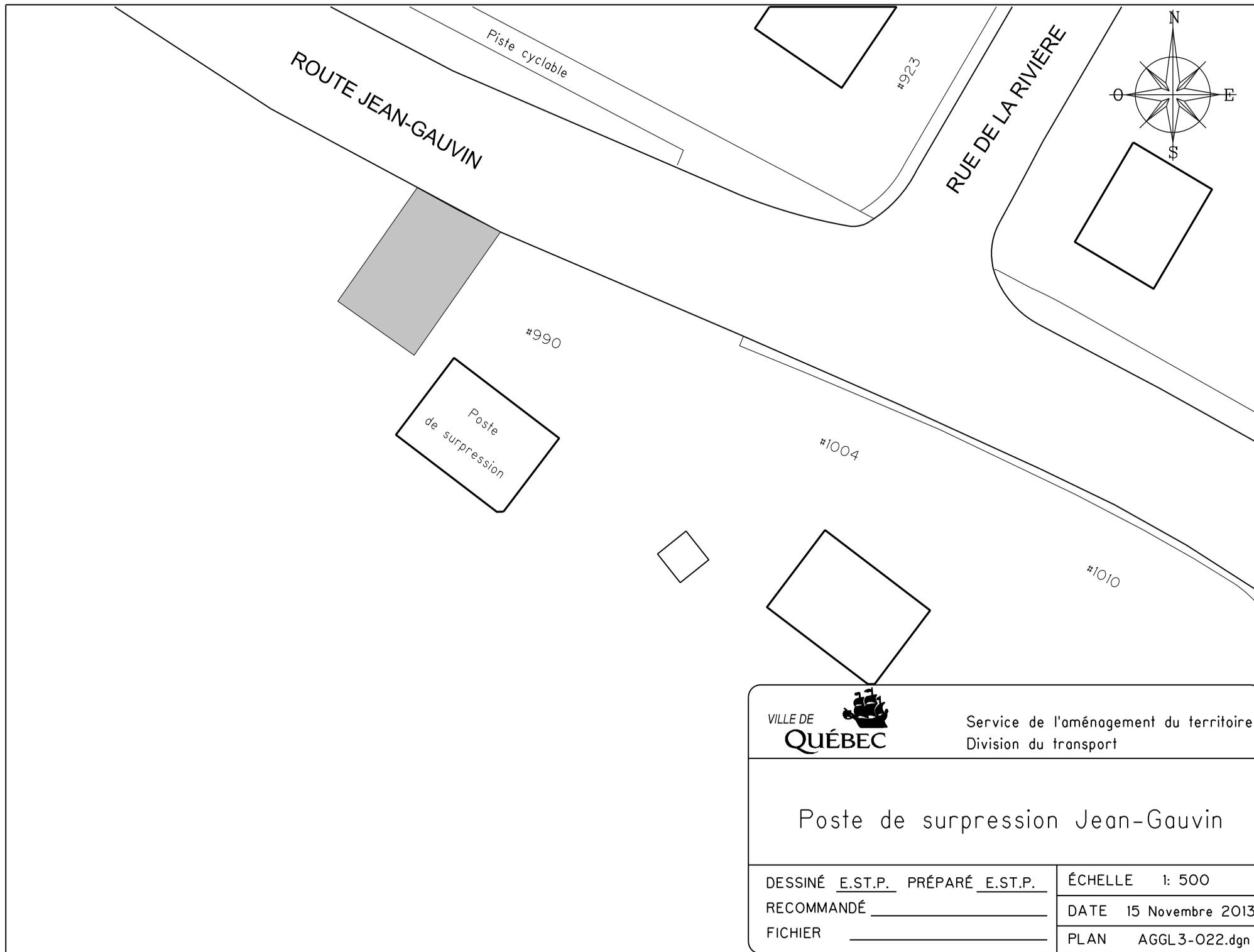
DATE 6 Mai 2014

FICHIER _____

PLAN AGGL3-016.dgn



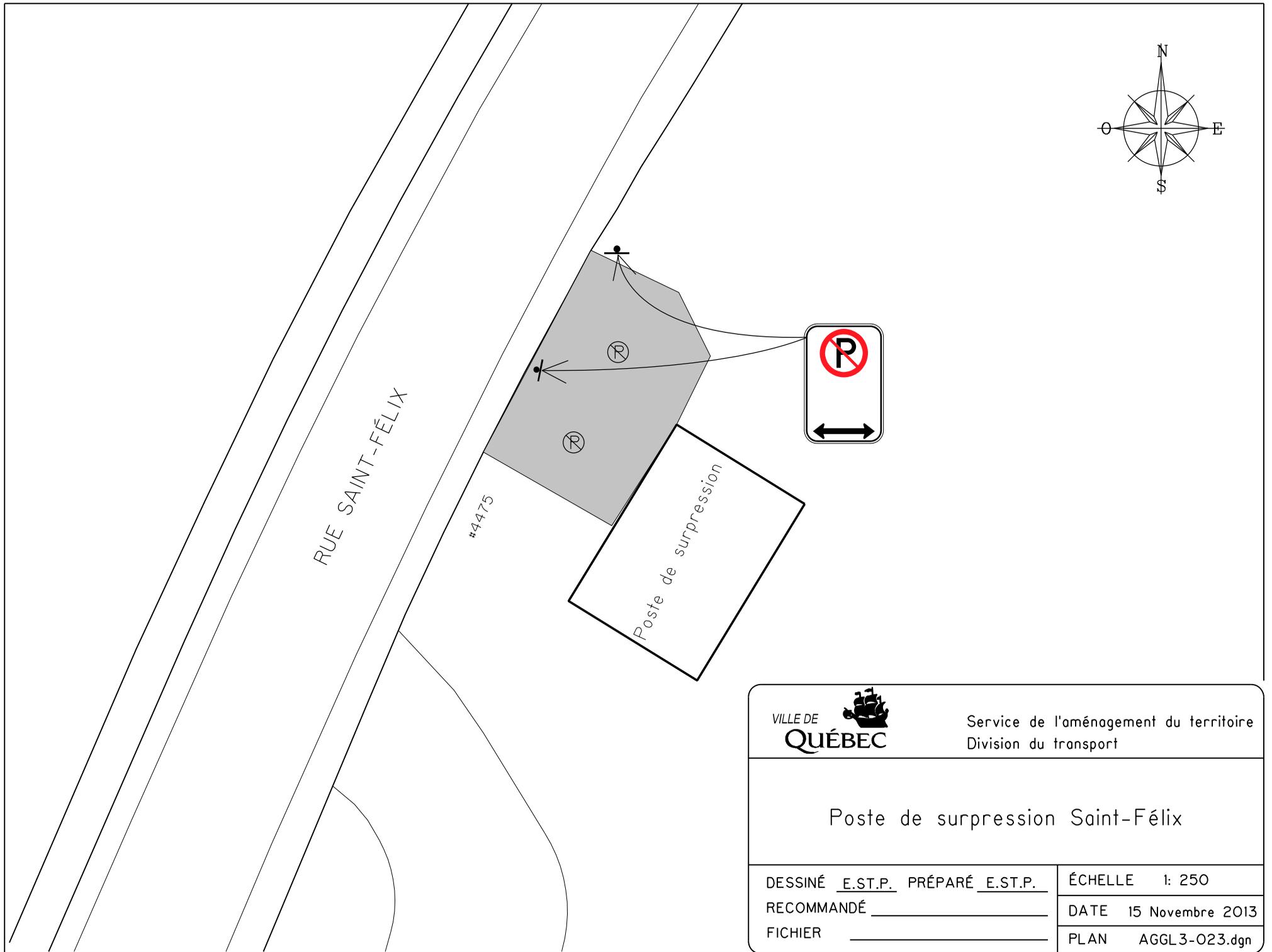
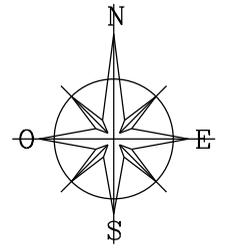
		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
Stationnement du Poste de pompage Duplessis			
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE	1: 600
RECOMMANDÉ _____	_____	DATE	14 Mai 2014
FICHER _____	_____	PLAN	AGGL 3-019.dgn



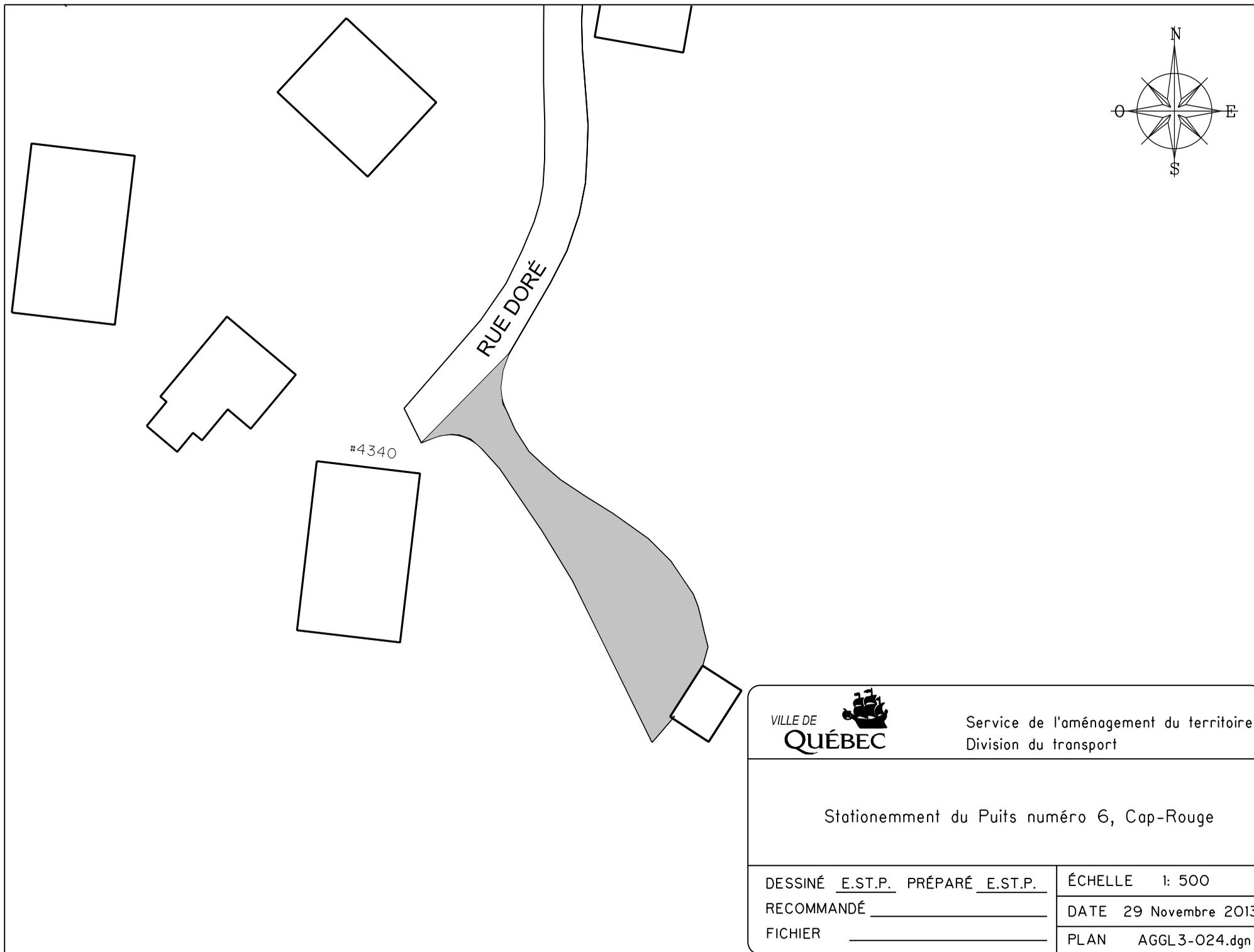
Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de suppression Jean-Gauvin

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1: 500
RECOMMANDÉ _____	DATE 15 Novembre 2013
FICHIER _____	PLAN AGGL3-022.dgn



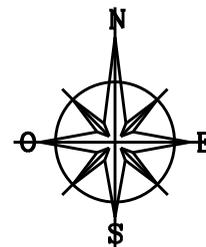
 VILLE DE QUÉBEC	Service de l'aménagement du territoire Division du transport
Poste de suppression Saint-Félix	
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1: 250
RECOMMANDÉ _____	DATE 15 Novembre 2013
FICHER _____	PLAN AGGL3-023.dgn



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Stationnement du Puits numéro 6, Cap-Rouge

DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1: 500
RECOMMANDÉ _____	DATE 29 Novembre 2013
FICHER _____	PLAN AGGL3-024.dgn



CÔTE ROSS

#1660

A

B

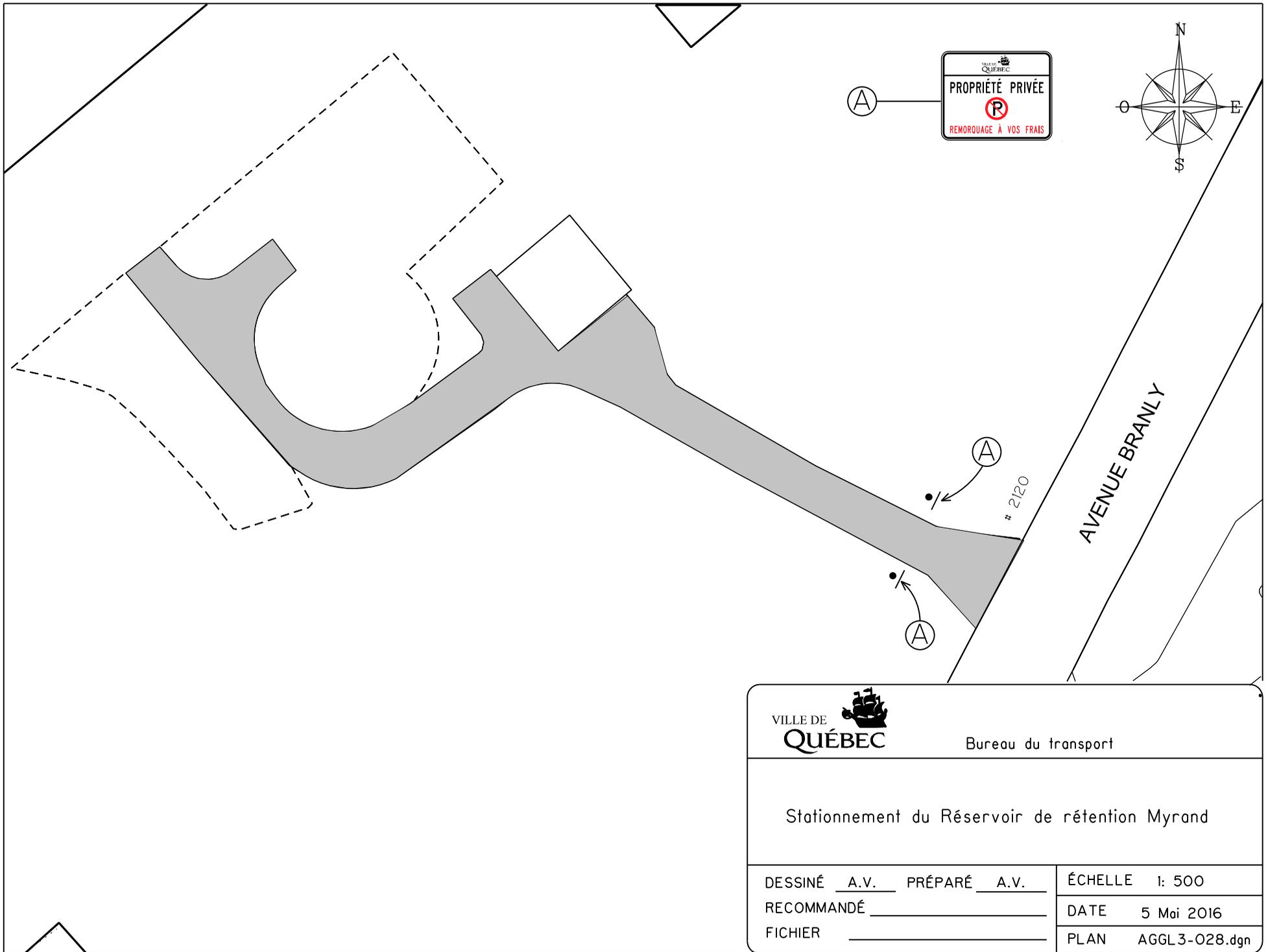
C

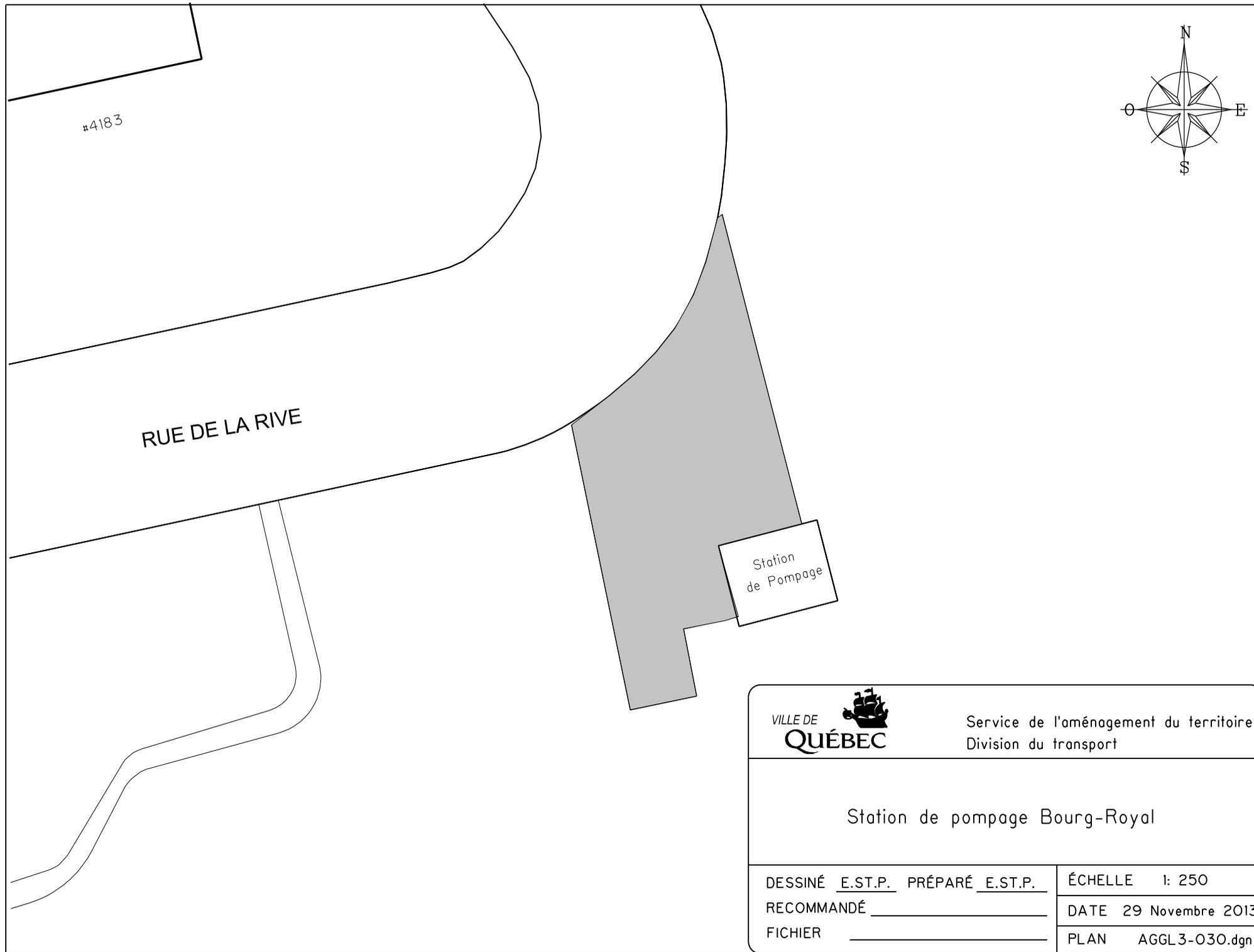


CUL-DE-SAC

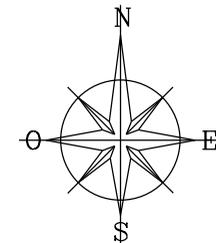


 VILLE DE QUÉBEC	Service de l'aménagement du territoire Division du transport
Stationnement du Régulateur côte Ross	
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1: 250
RECOMMANDÉ _____	DATE 14 Mai 2014
FICHIER _____	PLAN AGGL3-025.dgn



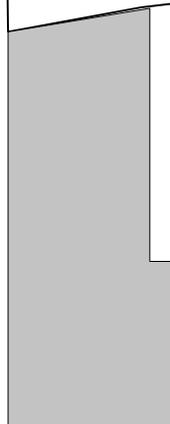


VILLE DE QUÉBEC	Service de l'aménagement du territoire Division du transport
Station de pompage Bourg-Royal	
DESSINÉ <u>E.ST.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.ST.P.</u>	ÉCHELLE 1: 250
RECOMMANDÉ _____	DATE 29 Novembre 2013
FICHER _____	PLAN AGGL3-030.dgn



RUE DU MOULIN EST

#4239



Station
de pompage



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage Cap-Rouge

DESSINÉ E.ST.P. PRÉPARÉ E.ST.P.

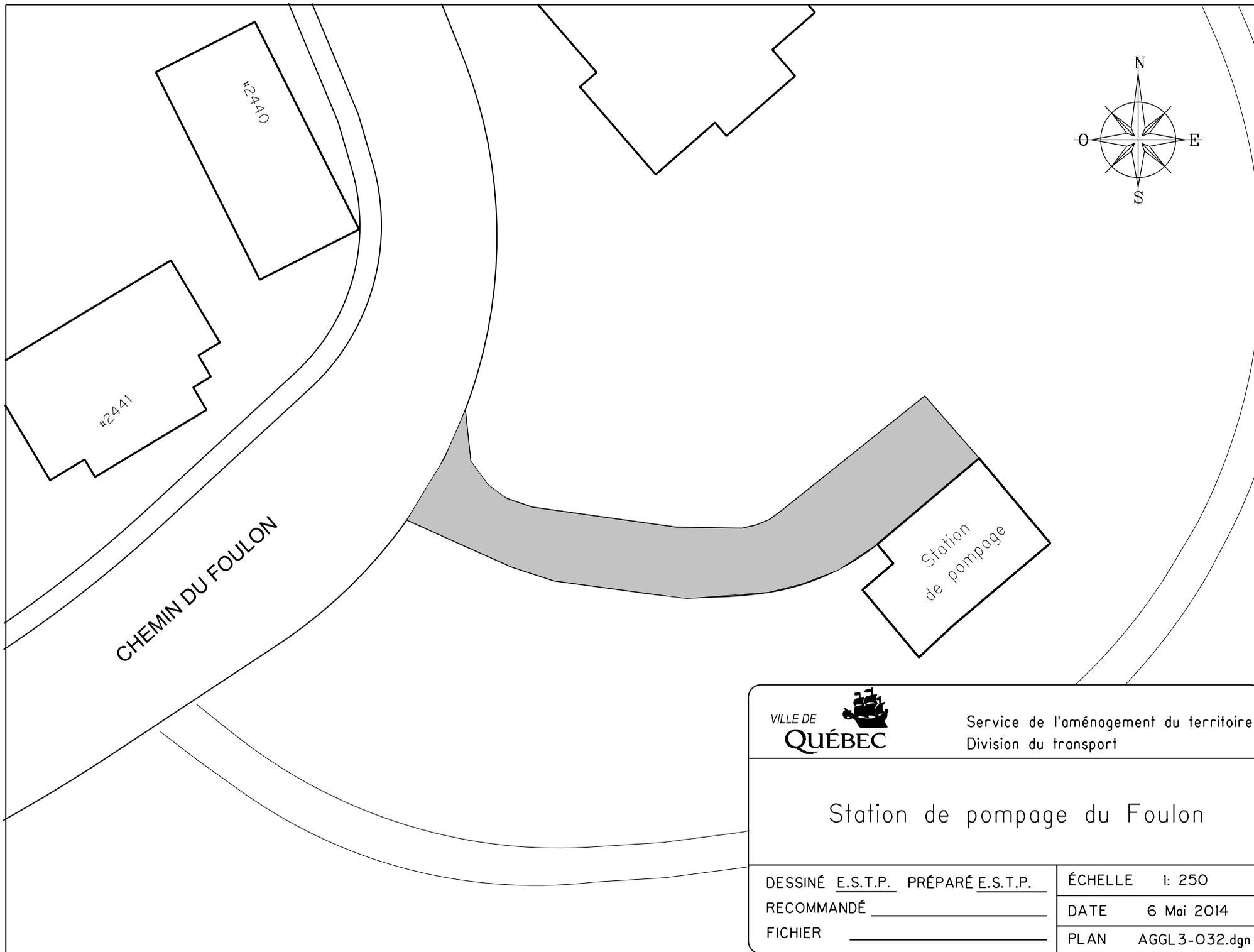
ÉCHELLE 1: 250

RECOMMANDÉ _____

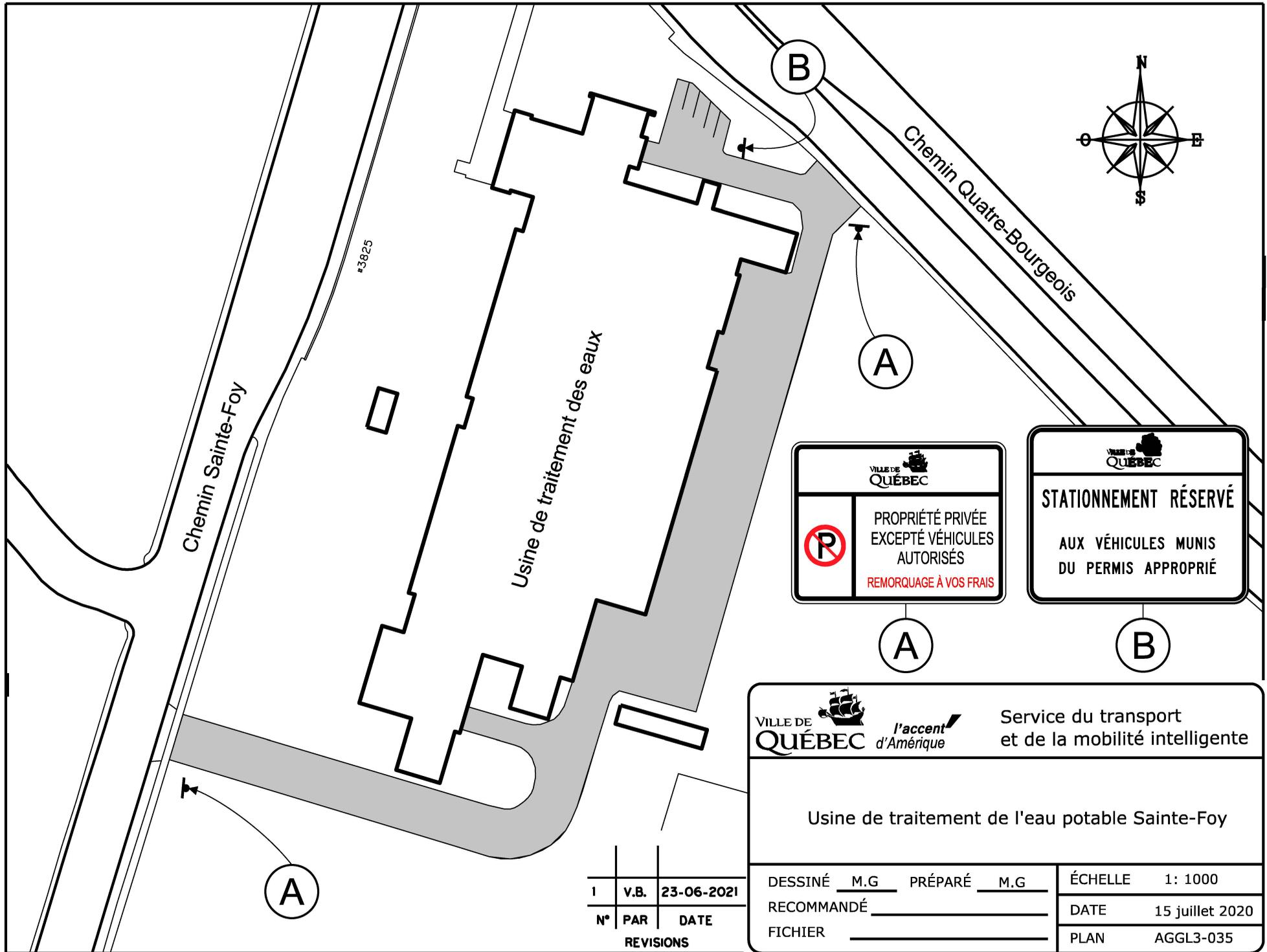
DATE 29 Novembre 2013

FICHER _____

PLAN AGGL3-031.dgn



		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
<h3>Station de pompage du Foulon</h3>			
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE	1: 250
RECOMMANDÉ _____		DATE	6 Mai 2014
FICHIER _____		PLAN	AGGL3-032.dgn

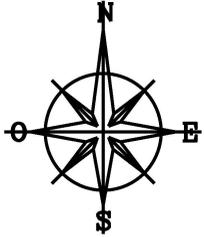


Chemin Sainte-Foy

#3825

Usine de traitement des eaux

Chemin Quatre-Bourgeois



VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente

Usine de traitement de l'eau potable Sainte-Foy

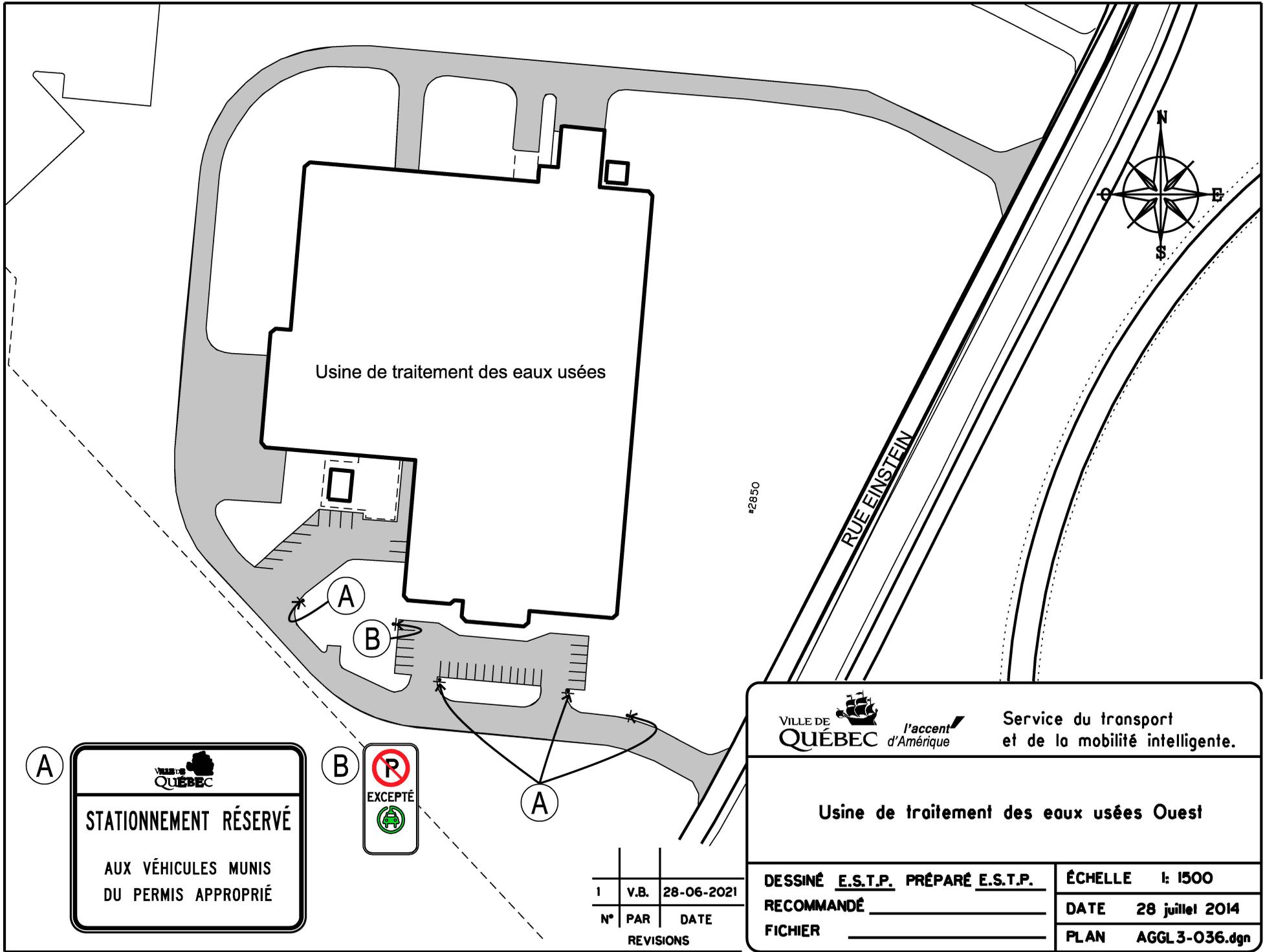
REVISIONS		
N°	PAR	DATE
1	V.B.	23-06-2021

DESSINÉ M.G. PRÉPARÉ M.G.
 RECOMMANDÉ _____
 FICHIER _____

ÉCHELLE 1: 1000
 DATE 15 juillet 2020
 PLAN AGGL3-035

FICHIER: AGGL3_035.dgn

DOSSIER: HORS RUE



STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS
 DU PERMIS APPROPRIÉ

EXCEPTÉ

N°	PAR	DATE
1	V.B.	28-06-2021
REVISIONS		

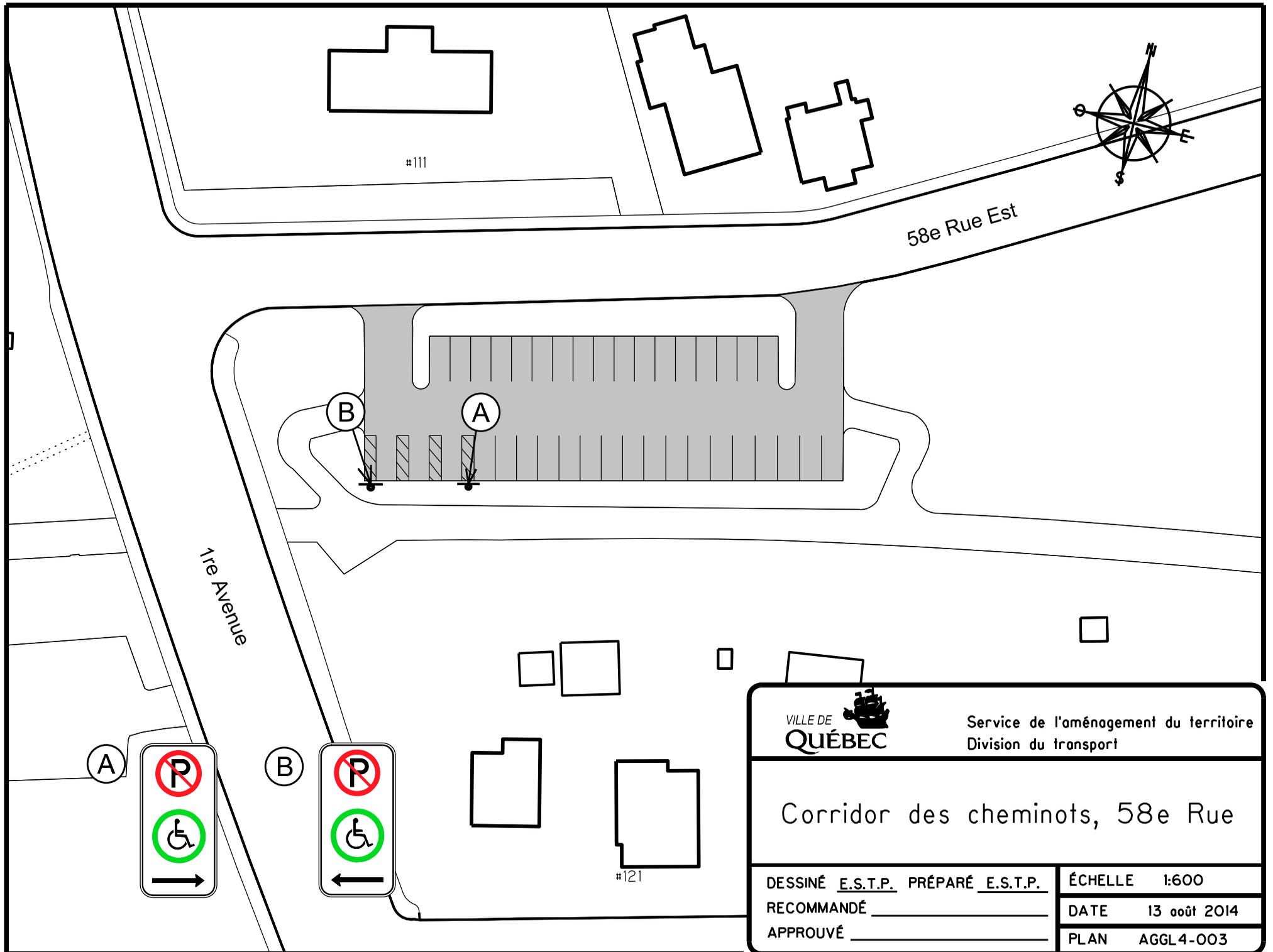
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Usine de traitement des eaux usées Ouest

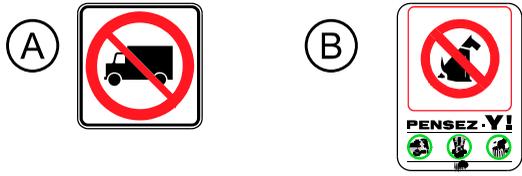
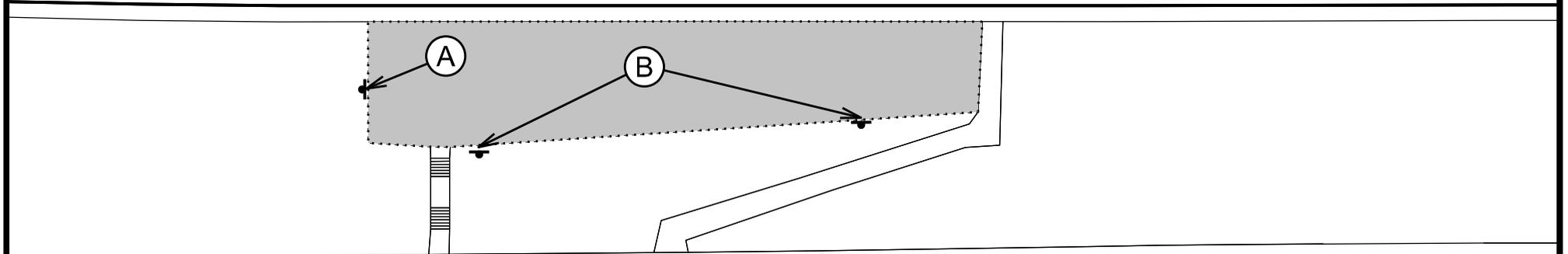
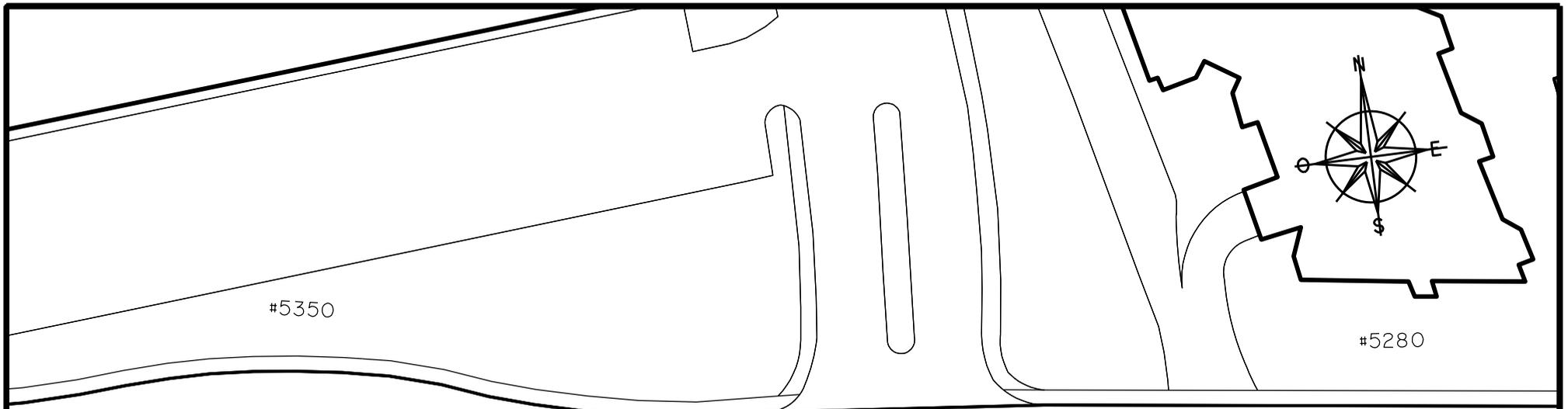
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1: 1500
RECOMMANDÉ _____	DATE 28 juillet 2014
FICHER _____	PLAN AGGL 3-036.dgn

FICHER: AGGL 3_036.dgn

DOSSIER: PCE2013007



		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
<h2>Corridor des cheminots, 58e Rue</h2>			
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE	1:600
RECOMMANDÉ _____		DATE	13 août 2014
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL4-003



VILLE DE QUÉBEC 

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Corridor des cheminots,
Henri-Bourassa

DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:600
RECOMMANDÉ _____	DATE 6 août 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL4-004



76e Rue Est

#160

Arrondissement Charlesbourg
Édifice René-Bédard

A

#190

Avenue Thomas-Baillairgé

#7565

A

STATIONNEMENT RÉSERVÉ
AUX DÉTENTEURS
DE VIGNETTE

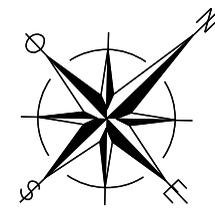


Service du transport
et de la mobilité intelligente.

Édifice René-Bédard (1 de 2) (Étage supérieur)

DESSINÉ M.G PRÉPARÉ M.G
RECOMMANDÉ _____
APPROUVÉ _____

ÉCHELLE AUCUNE
DATE 2020-11-11
PLAN AGGL4-005-1



#165-#175

76e Rue Est

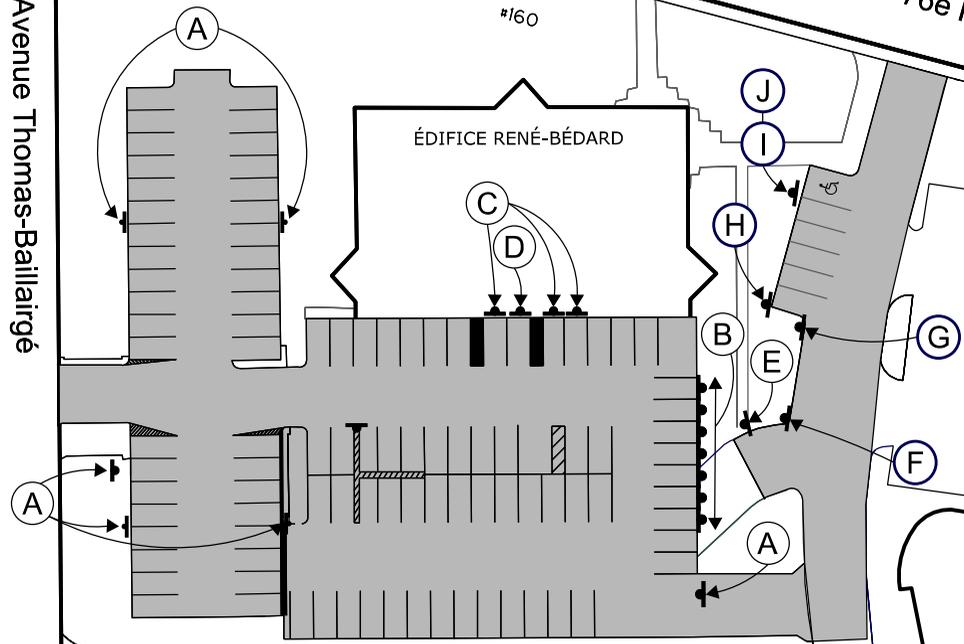
#160

ÉDIFICE RENÉ-BÉDARD

Avenue Thomas-Bailairgé

#757-#757/5
#7565

#190



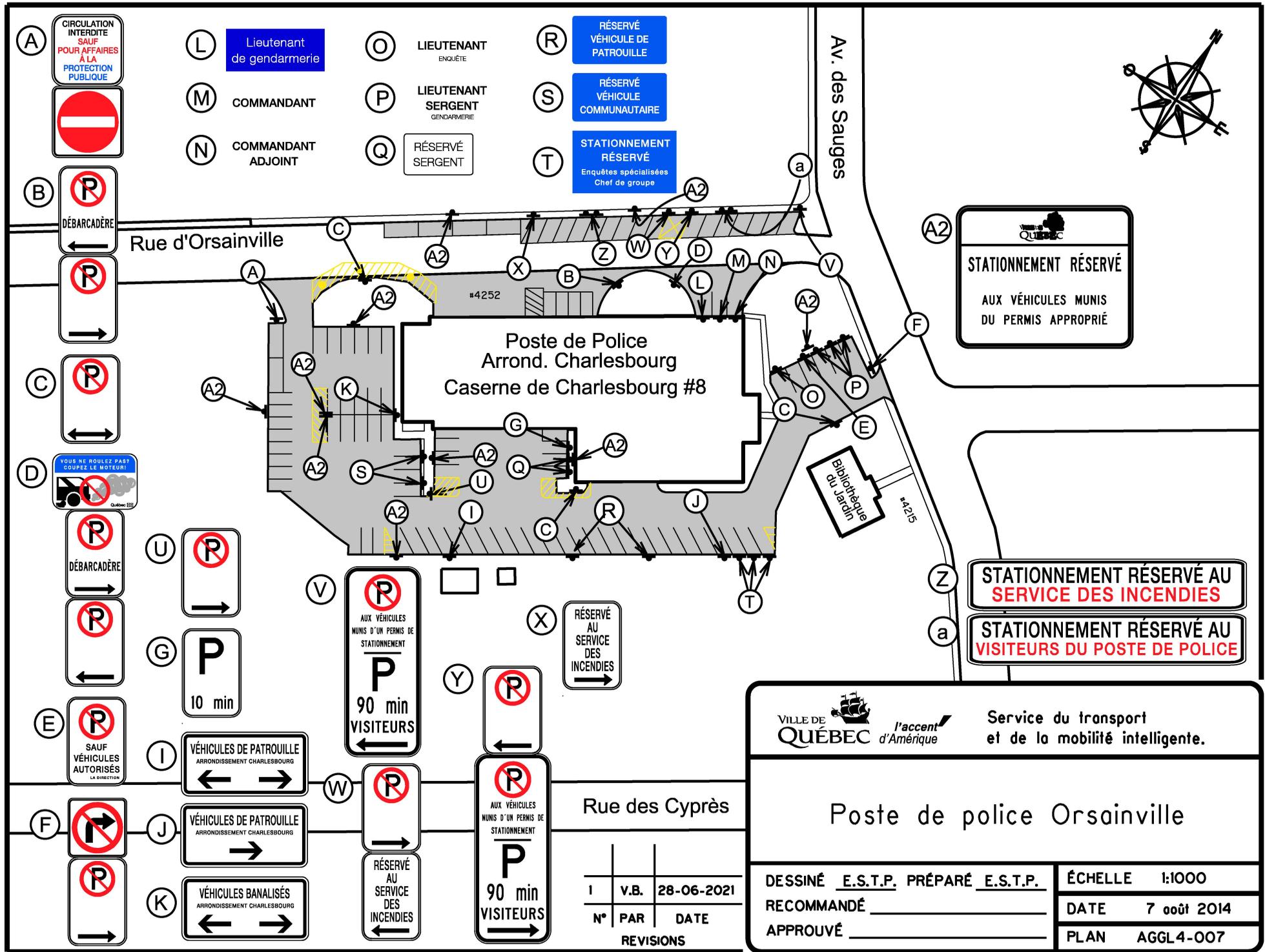
- A STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX DÉTENTEURS DE VIGNETTE
- B RÉSERVÉ COUR MUNICIPALE
- C RÉSERVÉ Membre du conseil
- D RÉSERVÉ Direction

- E DANS L'ALLÉE RECTO/VERSO
- F DÉBARCADÈRE 10 min
- G DÉBARCADÈRE 10 min
- H P 30 min
- I P 30 min
- J P avec accessibilité (voiture avec fauteuil roulant) et interdit de stationnement

VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Édifice René-Bédard (2 de 2)
(Étage inférieur)

DESSINÉ M.G	PRÉPARÉ M.G	ÉCHELLE	AUCUNE
RECOMMANDÉ		DATE	2020-11-11
APPROUVÉ		PLAN	AGGL4_005_2

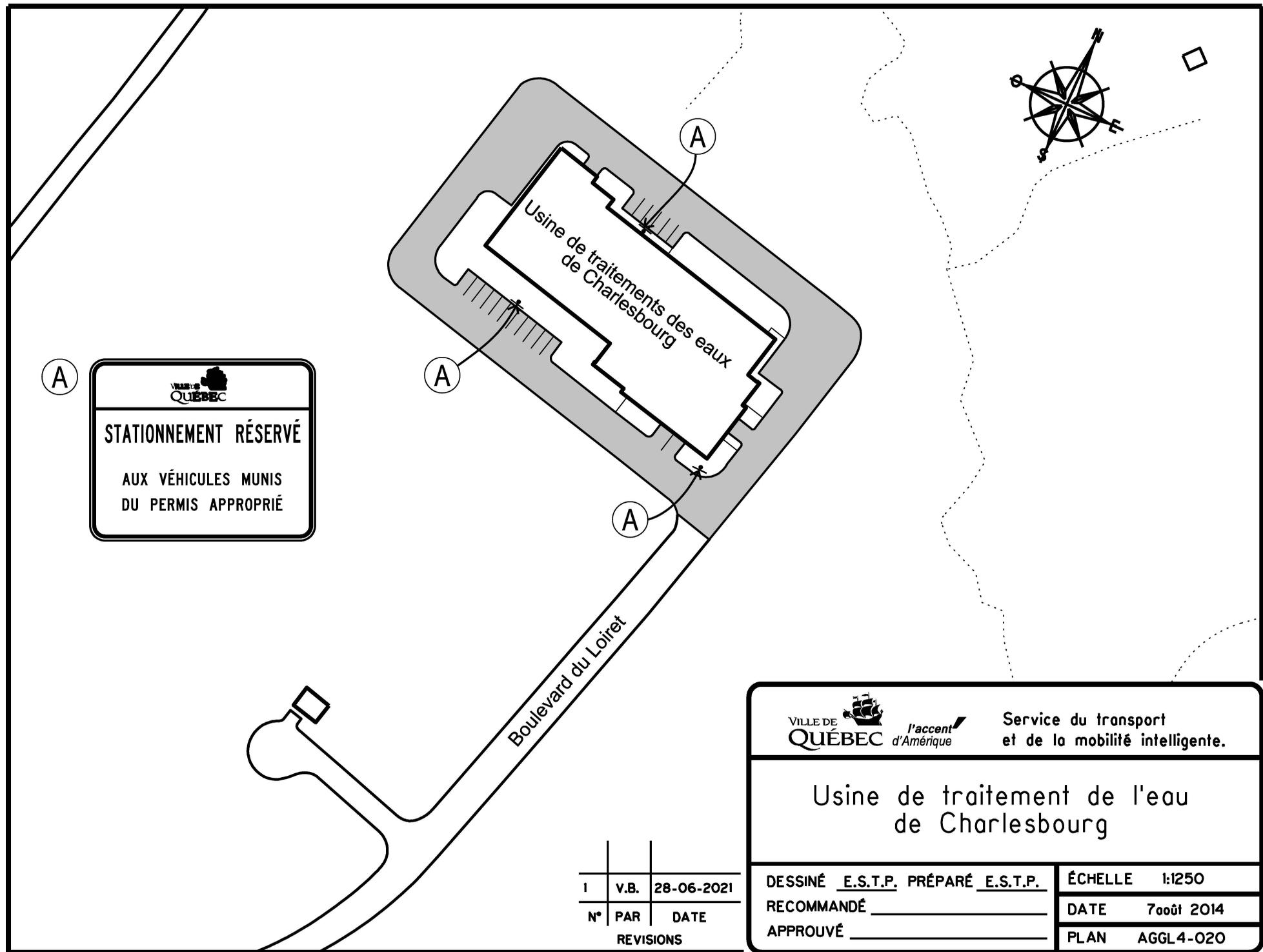


- (L) Lieutenant de gendarmerie
- (M) COMMANDANT
- (N) COMMANDANT ADJOINT
- (O) LIEUTENANT ENQUÊTE
- (P) LIEUTENANT SERGENT GENDARMERIE
- (Q) RÉSERVÉ SERGENT
- (R) RÉSERVÉ VÉHICULE DE PATROUILLE
- (S) RÉSERVÉ VÉHICULE COMMUNAUTAIRE
- (T) STATIONNEMENT RÉSERVÉ Enquêtes spécialisées Chef de groupe

- (A) CIRCULATION INTERDITE SAUF POUR AFFAIRES À LA PROTECTION PUBLIQUE
- (B) DÉBARCADÈRE
- (C) DÉBARCADÈRE
- (D) VOUS NE ROULEZ PAS! COUPEZ LE MOTEUR!
- (E) SAUF VÉHICULES AUTORISÉS LA DIRECTION
- (F) SAUF VÉHICULES AUTORISÉS LA DIRECTION
- (G) P 10 min
- (I) VÉHICULES DE PATROUILLE ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG
- (J) VÉHICULES DE PATROUILLE ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG
- (K) VÉHICULES BANALISÉS ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG

- (U) DÉBARCADÈRE
- (V) P 90 min VISITEURS
- (W) VÉHICULES DE PATROUILLE ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG
- (X) RÉSERVÉ AU SERVICE DES INCENDIES
- (Y) P 90 min VISITEURS
- (Z) P 90 min VISITEURS

N°	PAR	DATE
1	V.B.	28-06-2021
REVISIONS		



A

VILLE DE QUÉBEC
STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS
 DU PERMIS APPROPRIÉ

A

A

Boulevard du Loiret

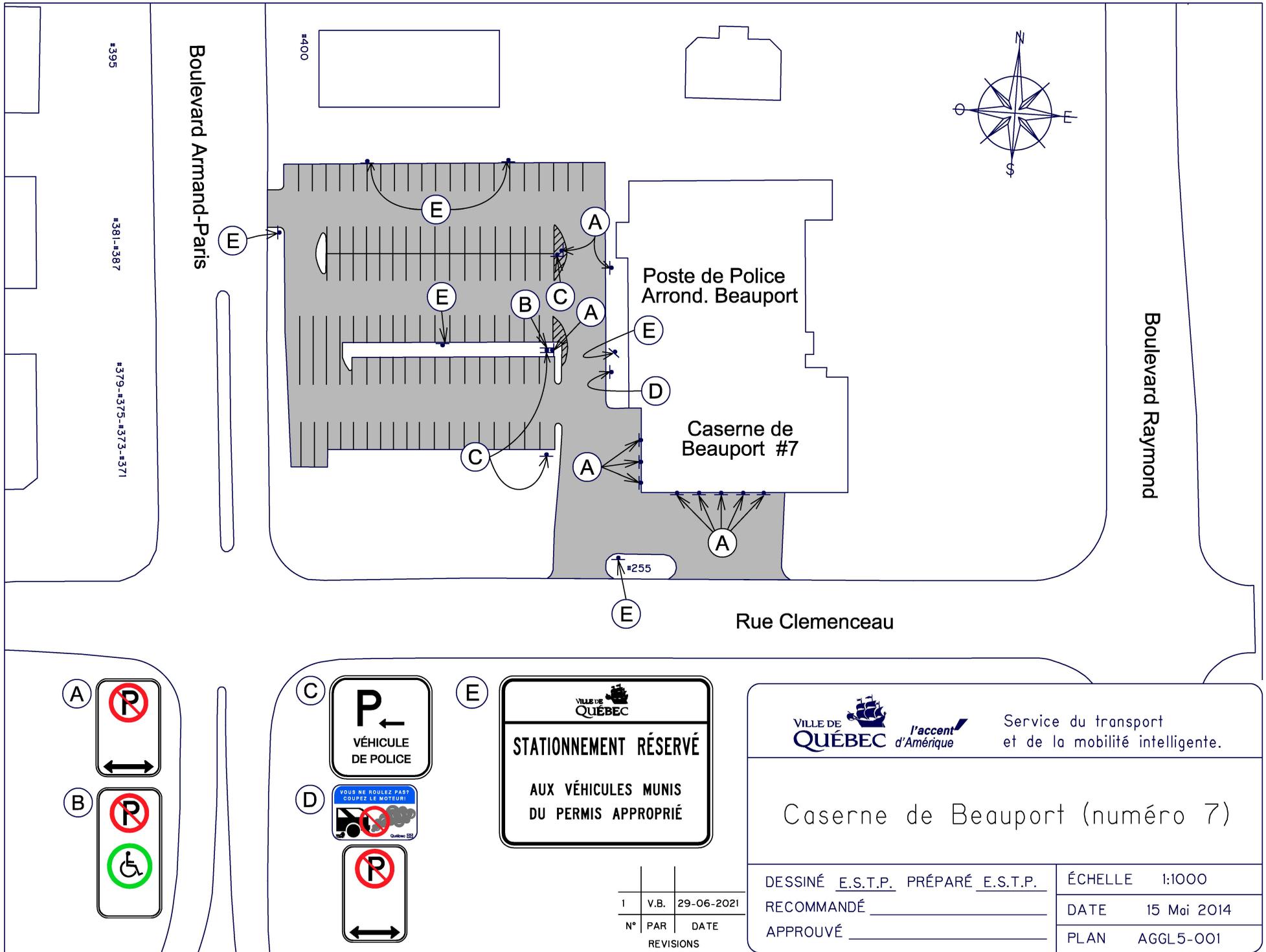
Usine de traitements des eaux
 de Charlesbourg

N°	PAR	DATE
1	V.B.	28-06-2021
REVISIONS		

Service du transport et de la mobilité intelligente.	
Usine de traitement de l'eau de Charlesbourg	
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:1250
RECOMMANDÉ _____	DATE 7 août 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL 4-020

FICHER: AGGL 4_020.dgn

DOSSIER: PCE2013007



A

B

C

D

E

1	V.B.	29-06-2021
N°	PAR	DATE
REVISIONS		

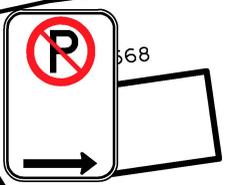
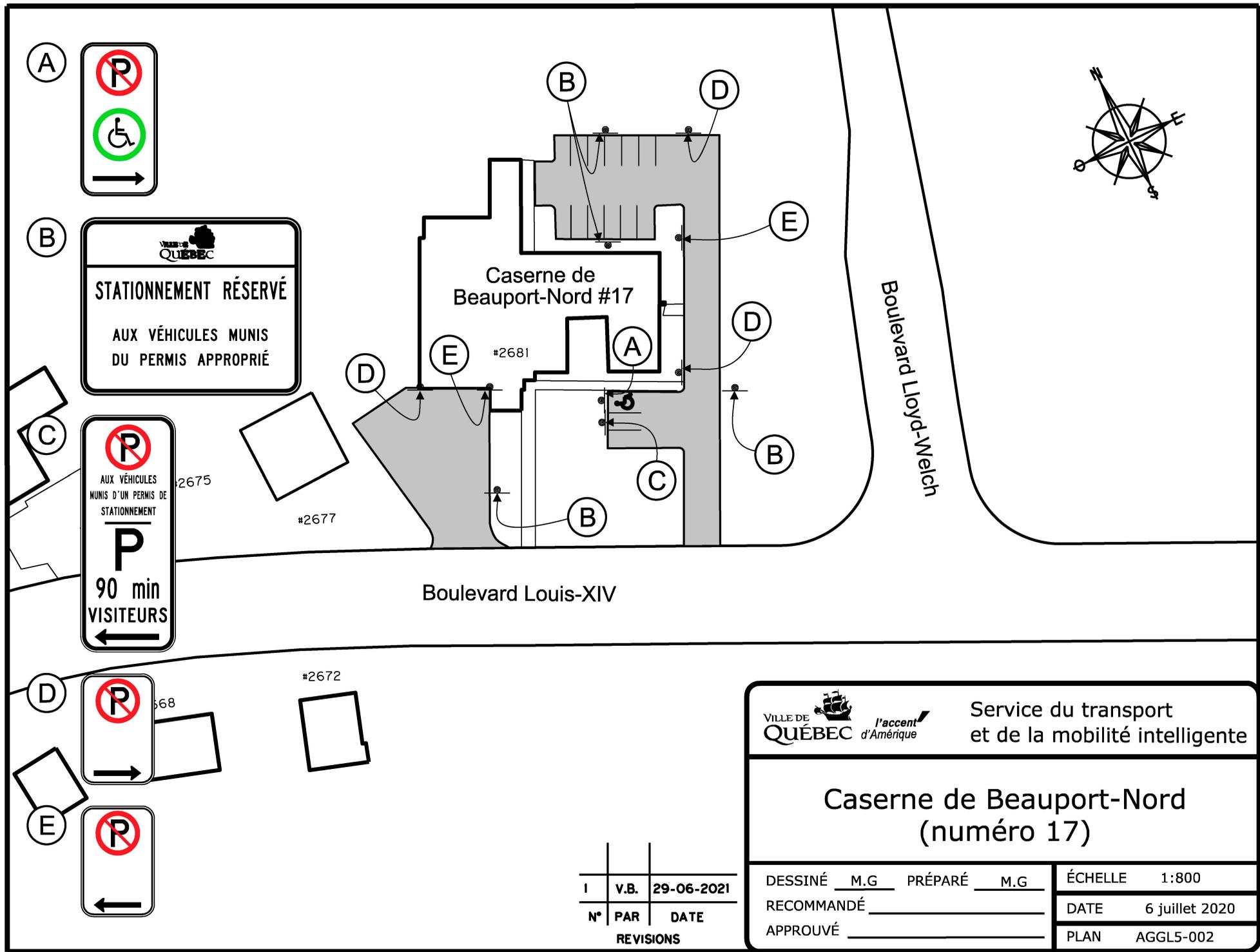
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Caserne de Beauport (numéro 7)

DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:1000
RECOMMANDÉ _____	DATE 15 Mai 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL5-001

FICHER: AGGL5_001 . dgn

DOSSIER: PCE2019007



VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente

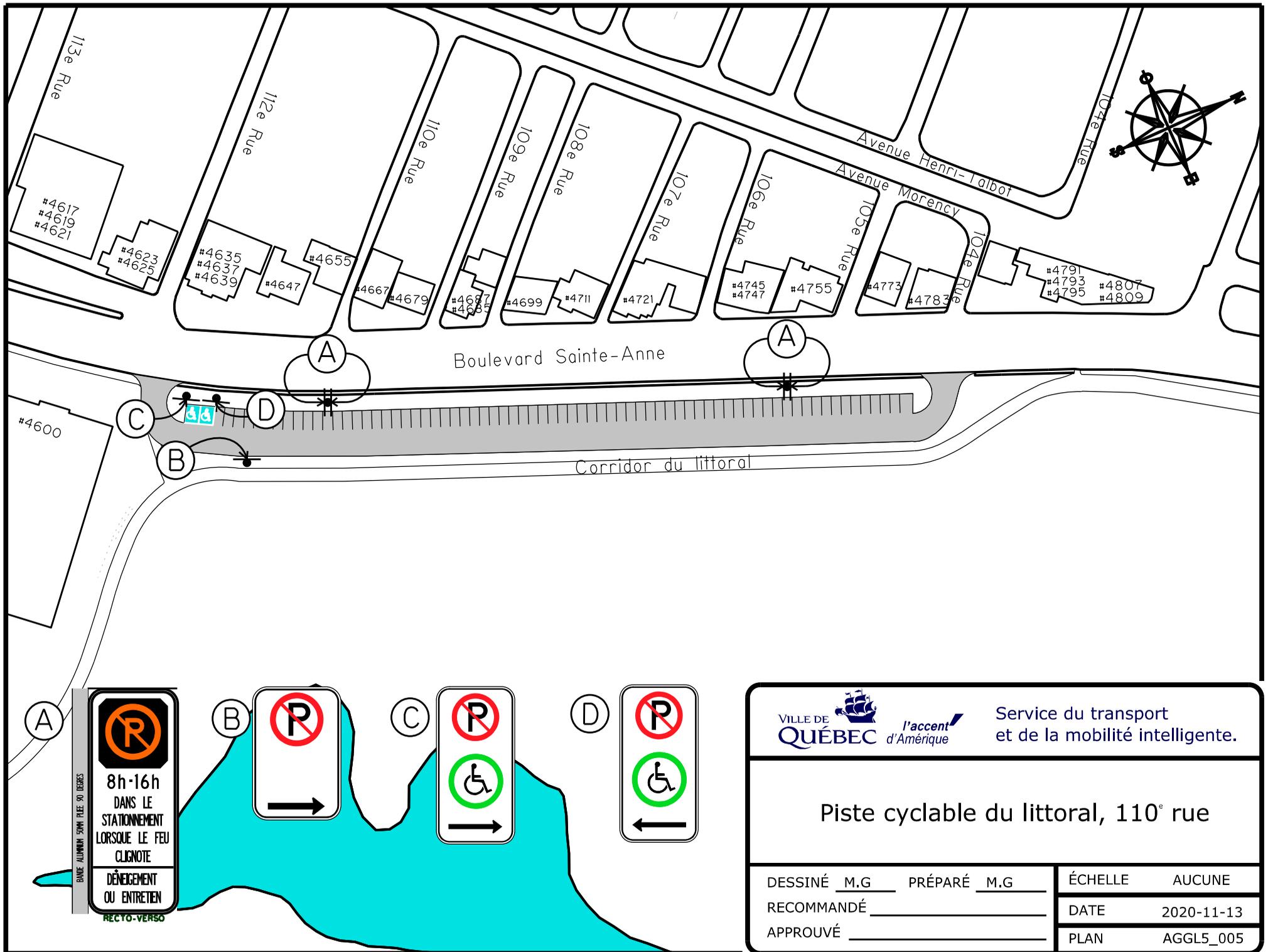
Caserne de Beauport-Nord (numéro 17)

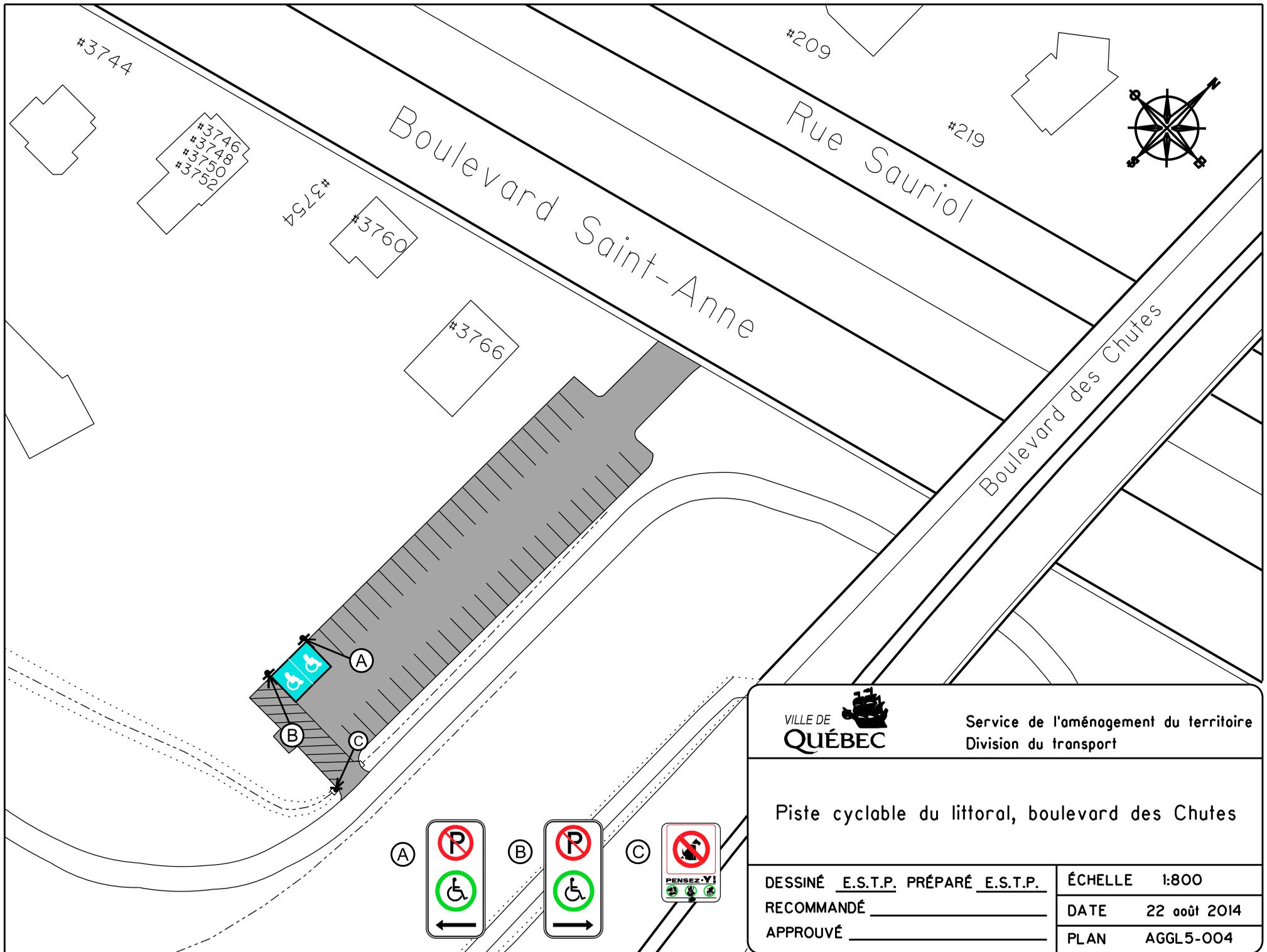
DESSINÉ <u> M.G </u> PRÉPARÉ <u> M.G </u>	ÉCHELLE 1:800
RECOMMANDÉ _____	DATE 6 juillet 2020
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL5-002

N°	PAR	DATE	REVISIONS
I	V.B.	29-06-2021	

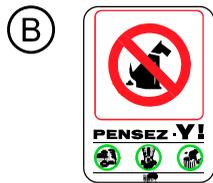
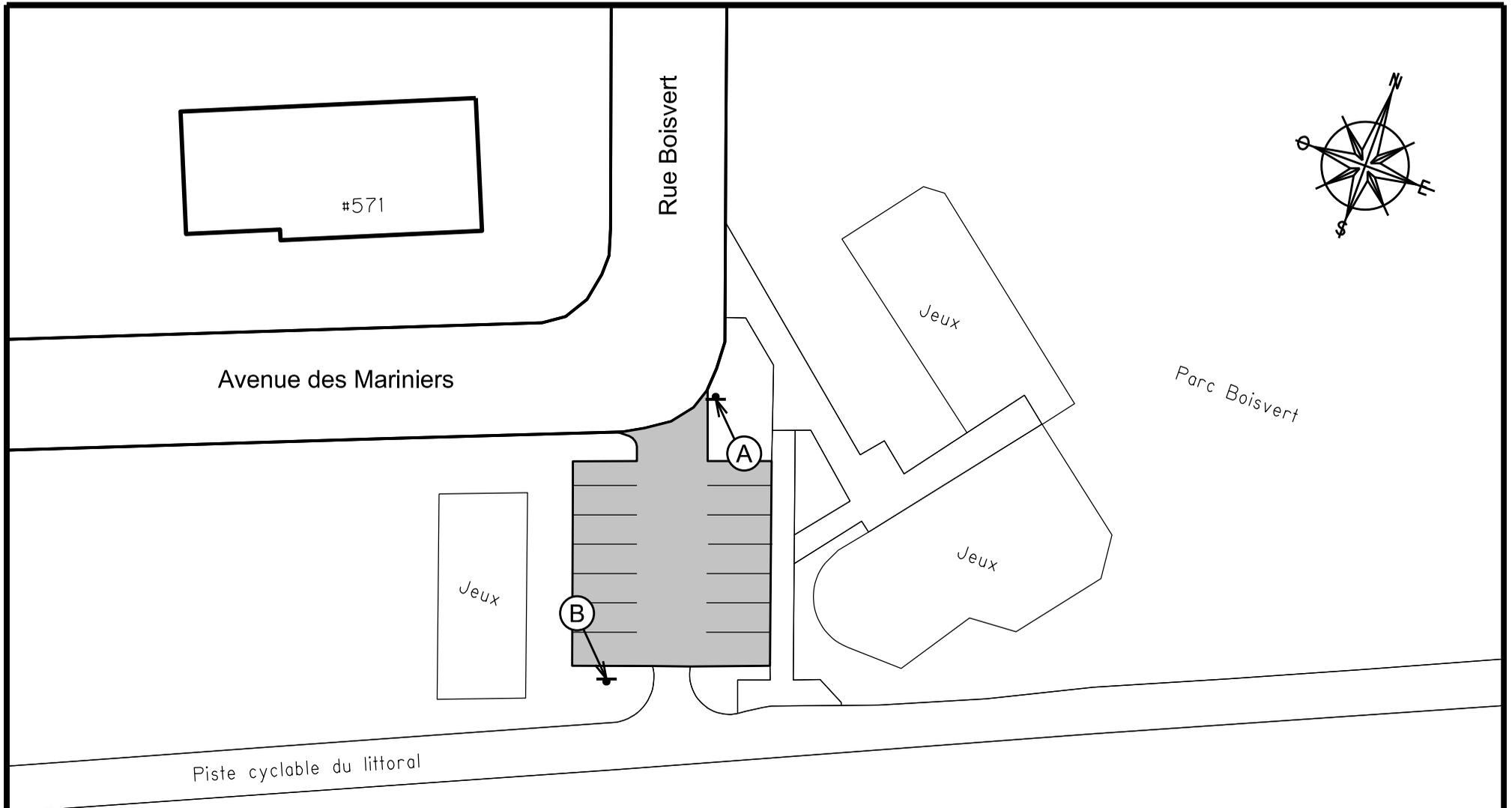
FICHER: AGGL5_002.dgn

DOSSIER: PCE2013007

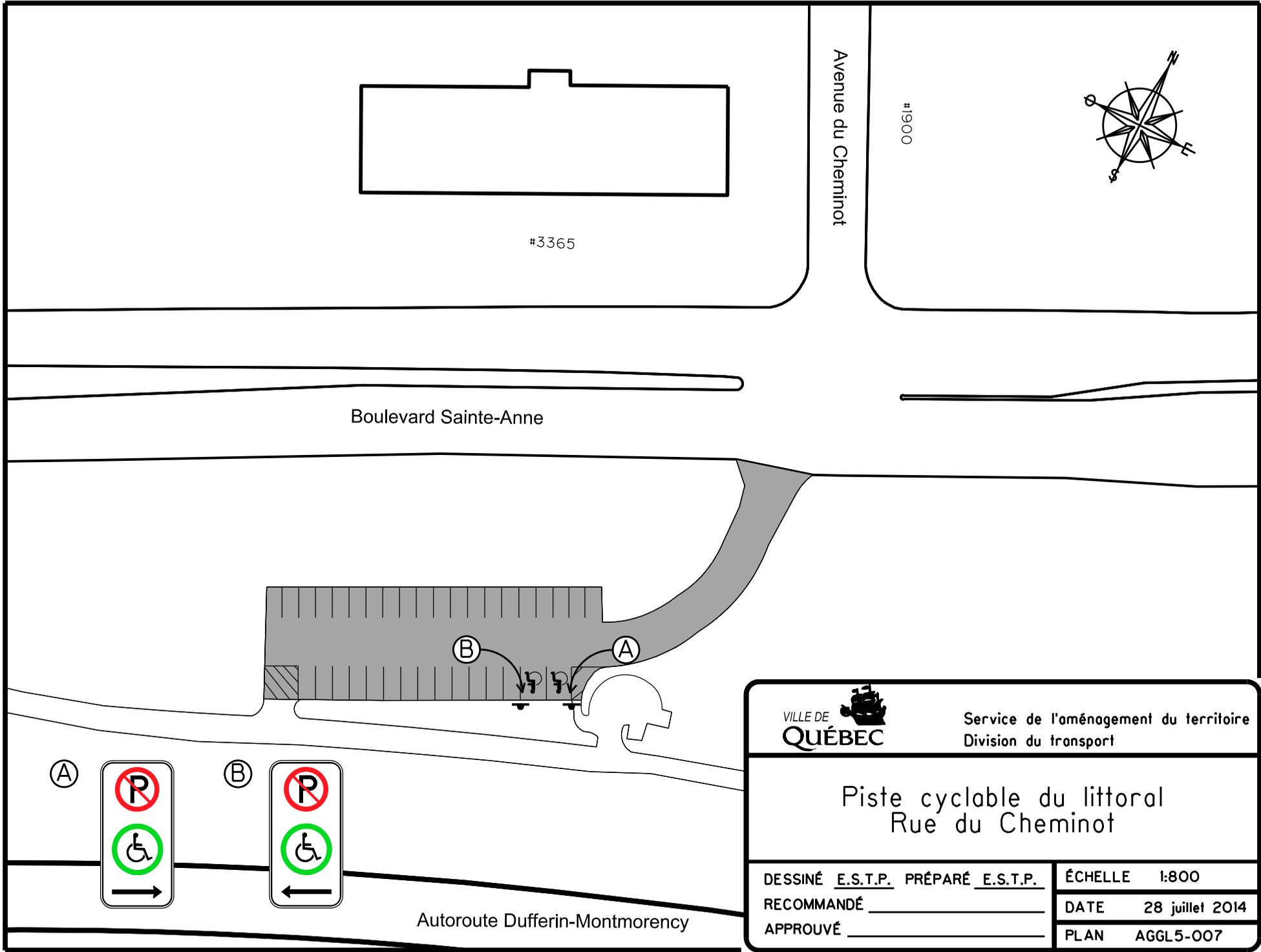




	Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
	Piste cyclable du littoral, boulevard des Chutes	
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:800	
RECOMMANDÉ _____	DATE 22 août 2014	
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL5-004	

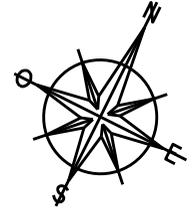


		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
<h3>Piste cyclable du littoral Rue Boisvert</h3>			
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE	1:500
RECOMMANDÉ _____		DATE	15 Mai 2014
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL5-006



Avenue du Cheminot

#1900



#3365

Boulevard Sainte-Anne

Ⓐ

Ⓑ

Ⓐ



Ⓑ



Autoroute Dufferin-Montmorency



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Piste cyclable du littoral
Rue du Cheminot

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

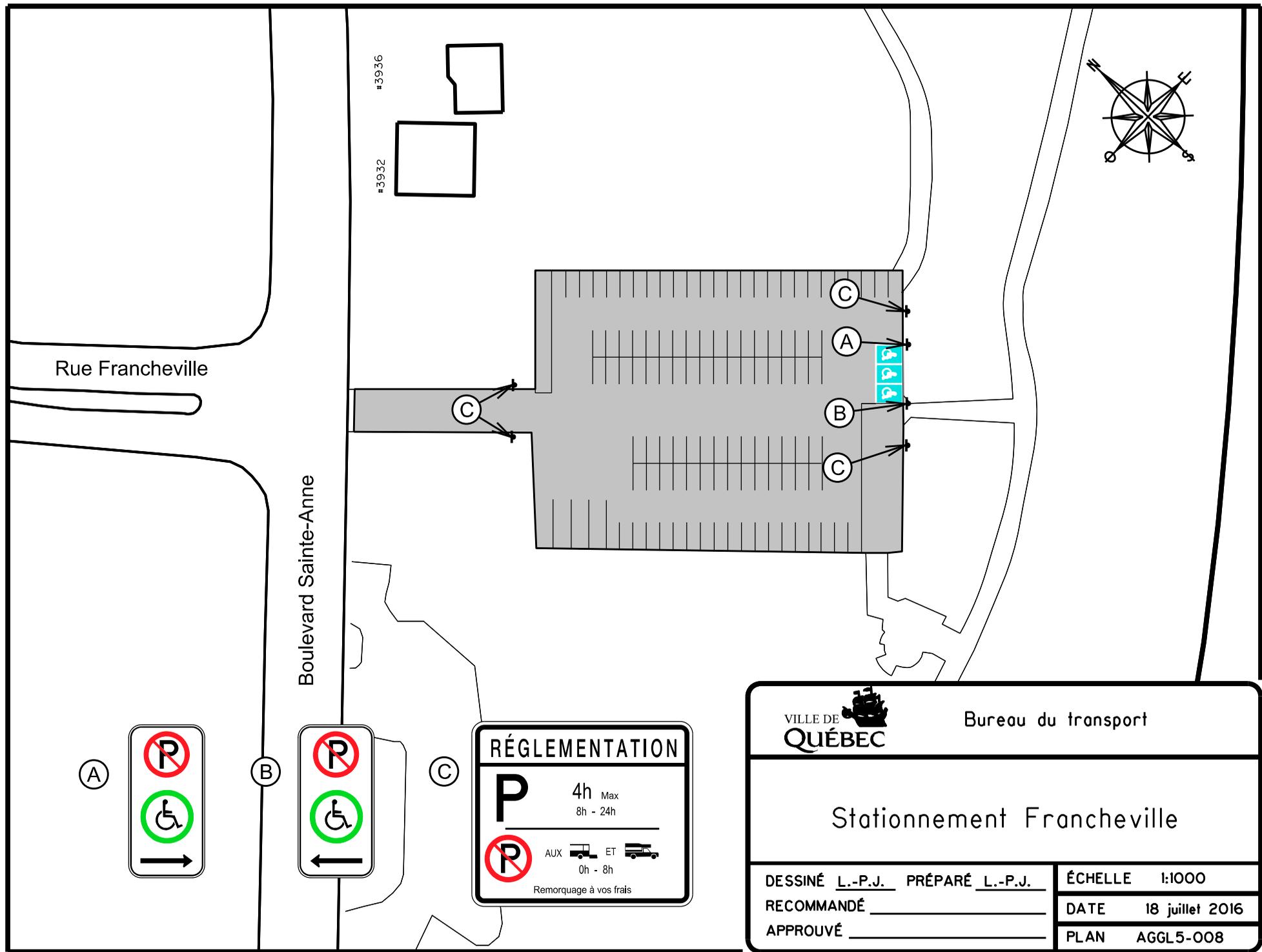
ÉCHELLE 1:800

RECOMMANDÉ _____

DATE 28 juillet 2014

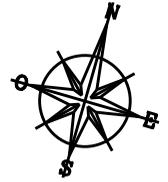
APPROUVÉ _____

PLAN AGGL5-007

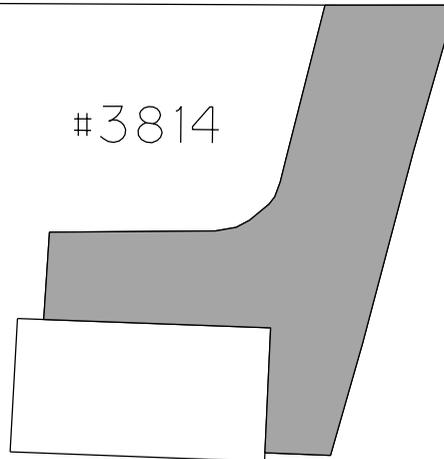


		Bureau du transport	
<h2>Stationnement Francheville</h2>			
DESSINÉ <u>L.-P.J.</u>	PRÉPARÉ <u>L.-P.J.</u>	ÉCHELLE	1:1000
RECOMMANDÉ _____		DATE	18 juillet 2016
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL5-008

Boulevard Sainte-Anne



#3814



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de pompage, 3814 boulevard Sainte-Anne

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.

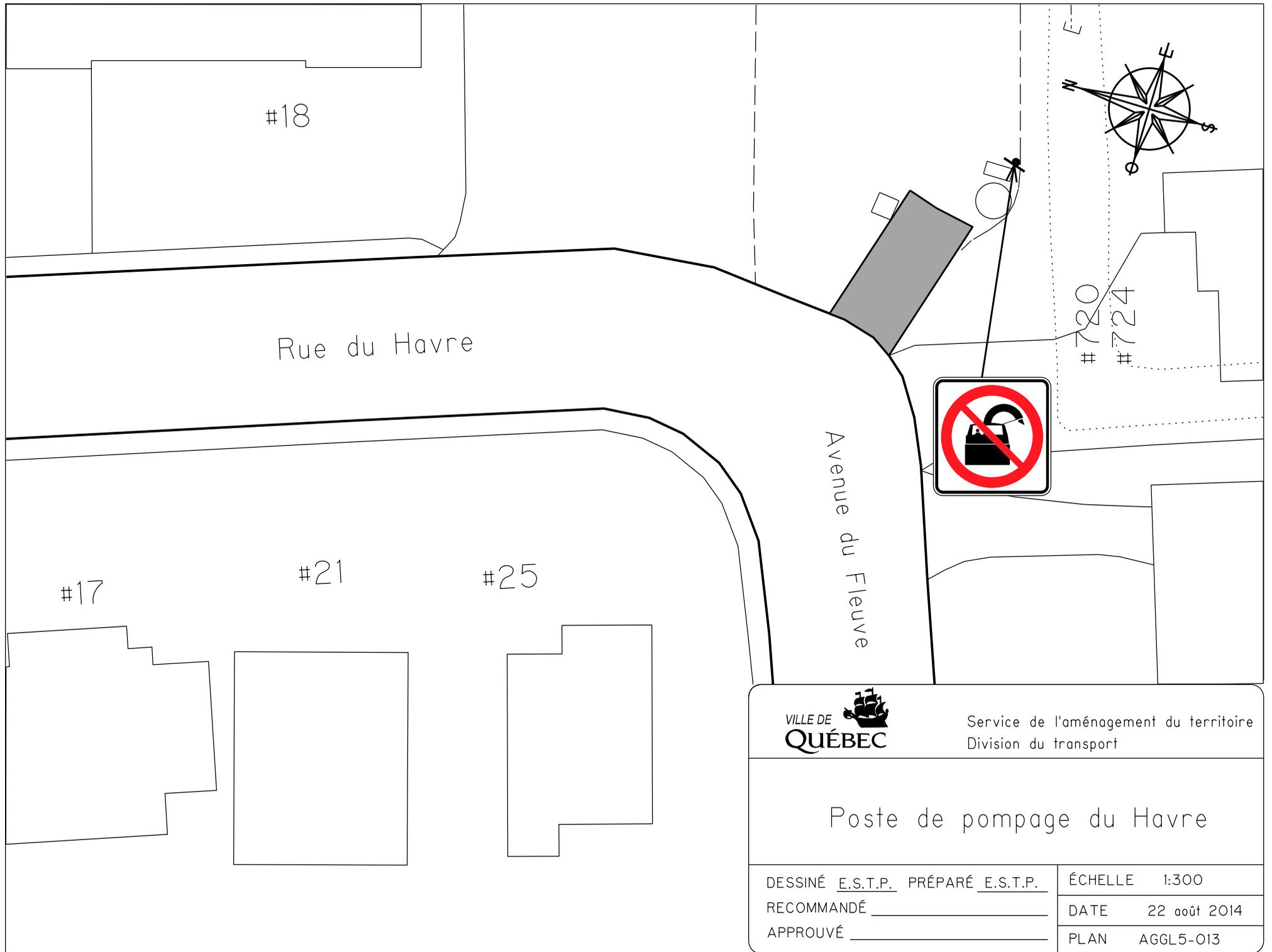
ÉCHELLE 1:300

RECOMMANDÉ _____

DATE 28 juillet 2014

APPROUVÉ _____

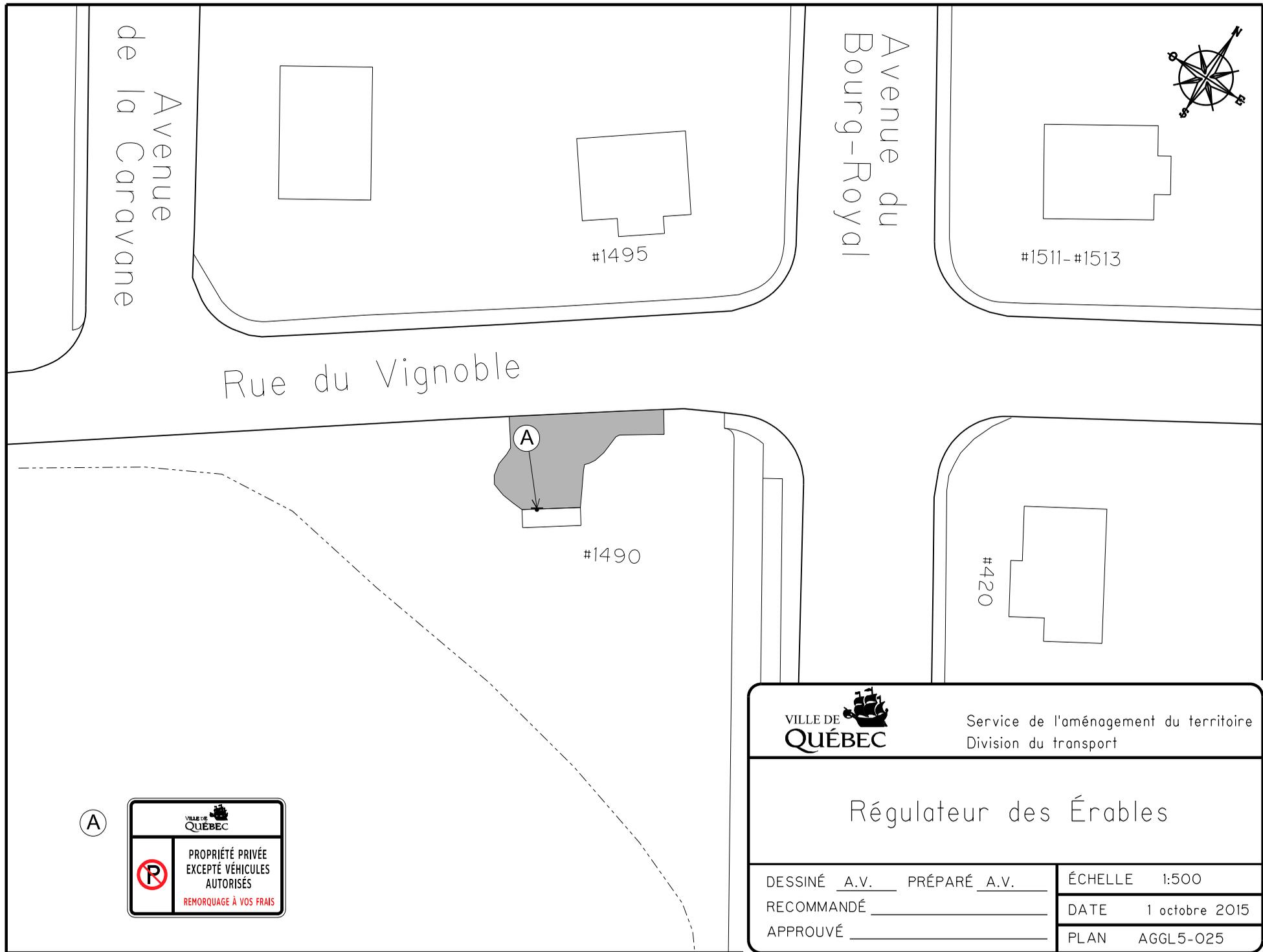
PLAN AGGL5-014



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Poste de pompage du Havre

DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:300
RECOMMANDÉ _____	DATE 22 août 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL5-013



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Régulateur des Érables

DESSINÉ A.V. PRÉPARÉ A.V.

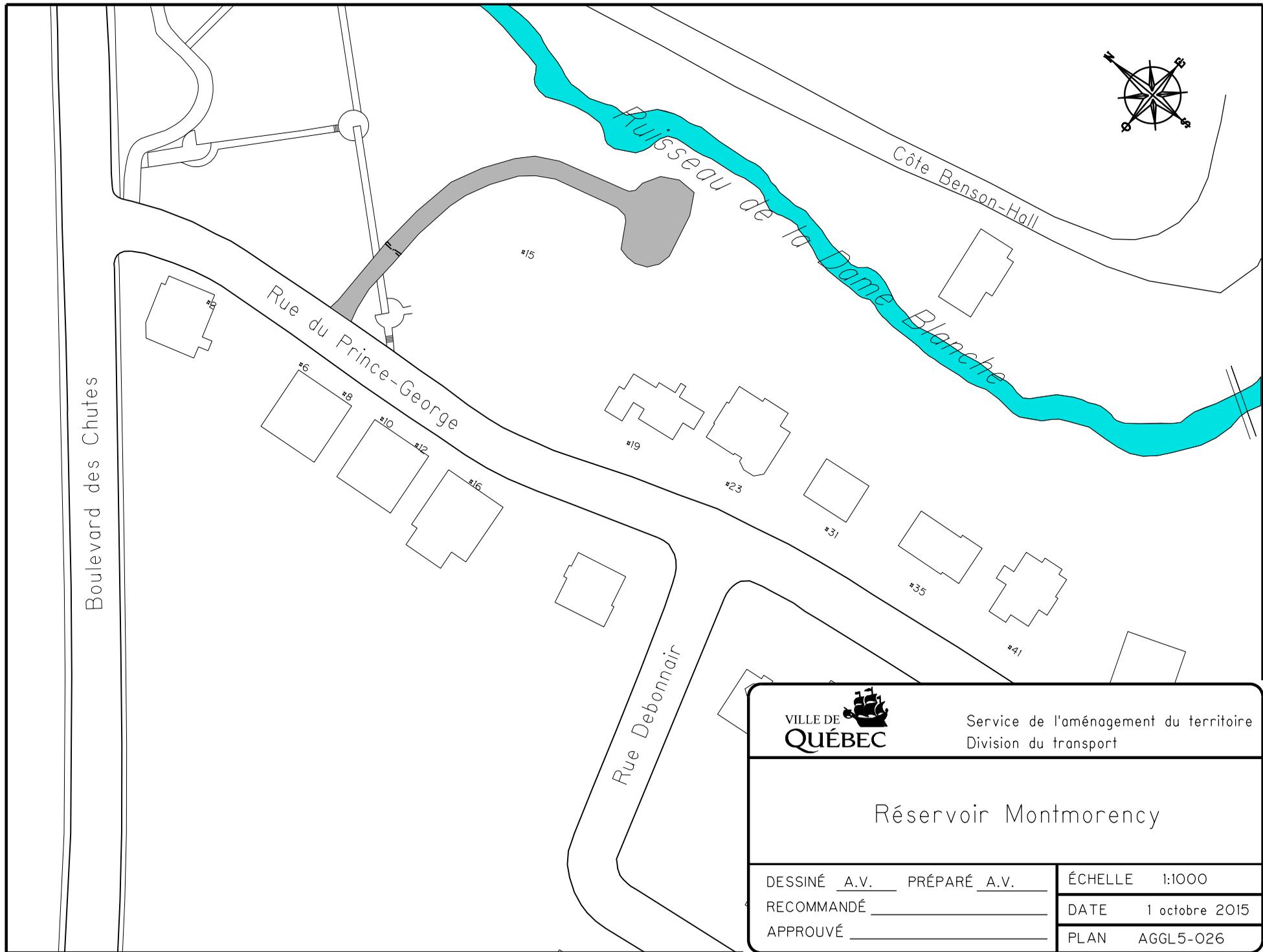
ÉCHELLE 1:500

RECOMMANDÉ _____

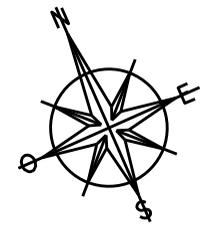
DATE 1 octobre 2015

APPROUVÉ _____

PLAN AGGL5-025



		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
<h3>Réservoir Montmorency</h3>			
DESSINÉ	A.V.	PRÉPARÉ	A.V.
RECOMMANDÉ			ÉCHELLE 1:1000
APPROUVÉ			DATE 1 octobre 2015
			PLAN AGGL5-026



A

#209

Rue des Trois-Saults

Rue du
Torrent

A

ACCÈS
INTERDIT
EN TOUT
TEMPS

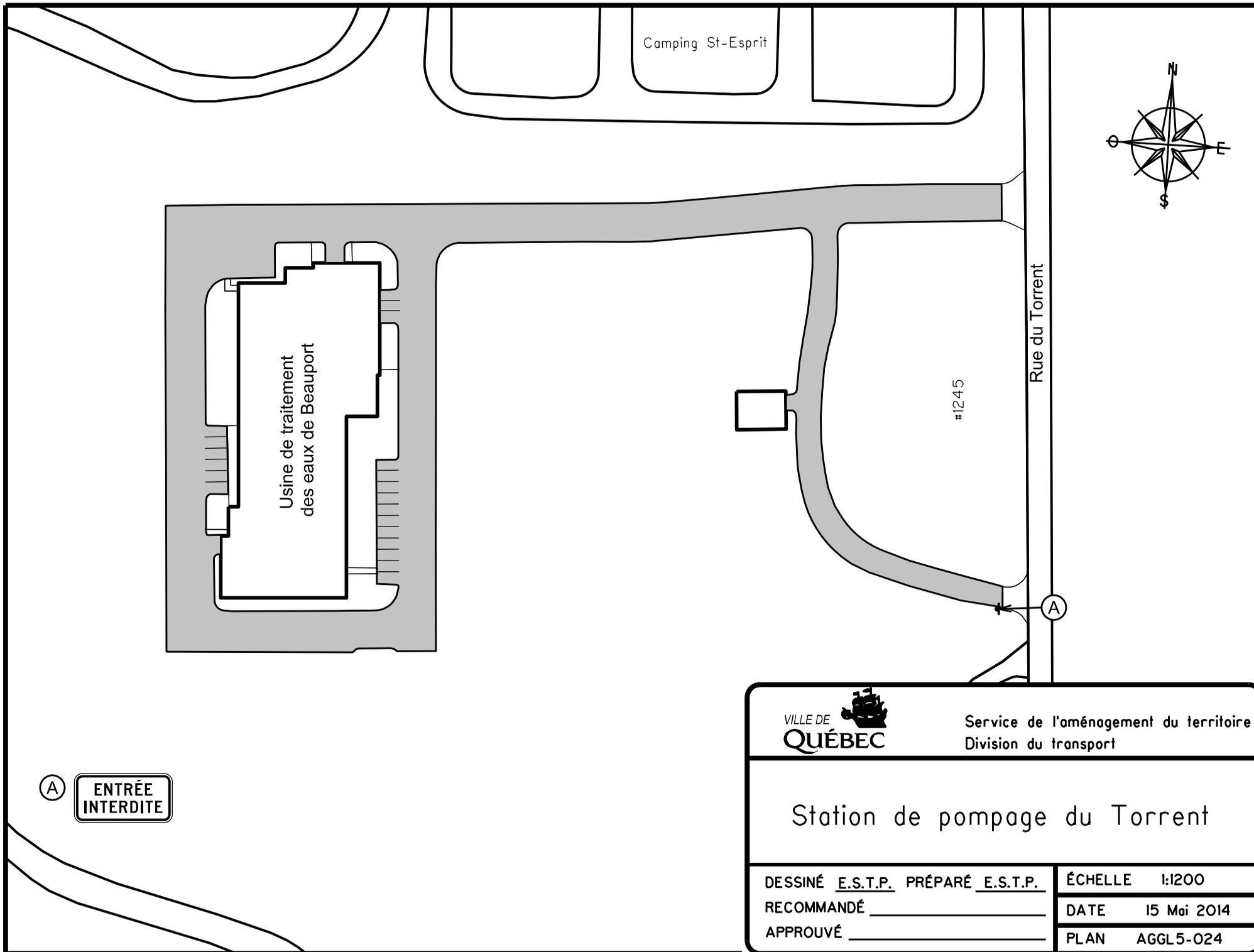


Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage des Îlets

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.
RECOMMANDÉ _____
APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:600
DATE 15 Mai 2014
PLAN AGGL5-022

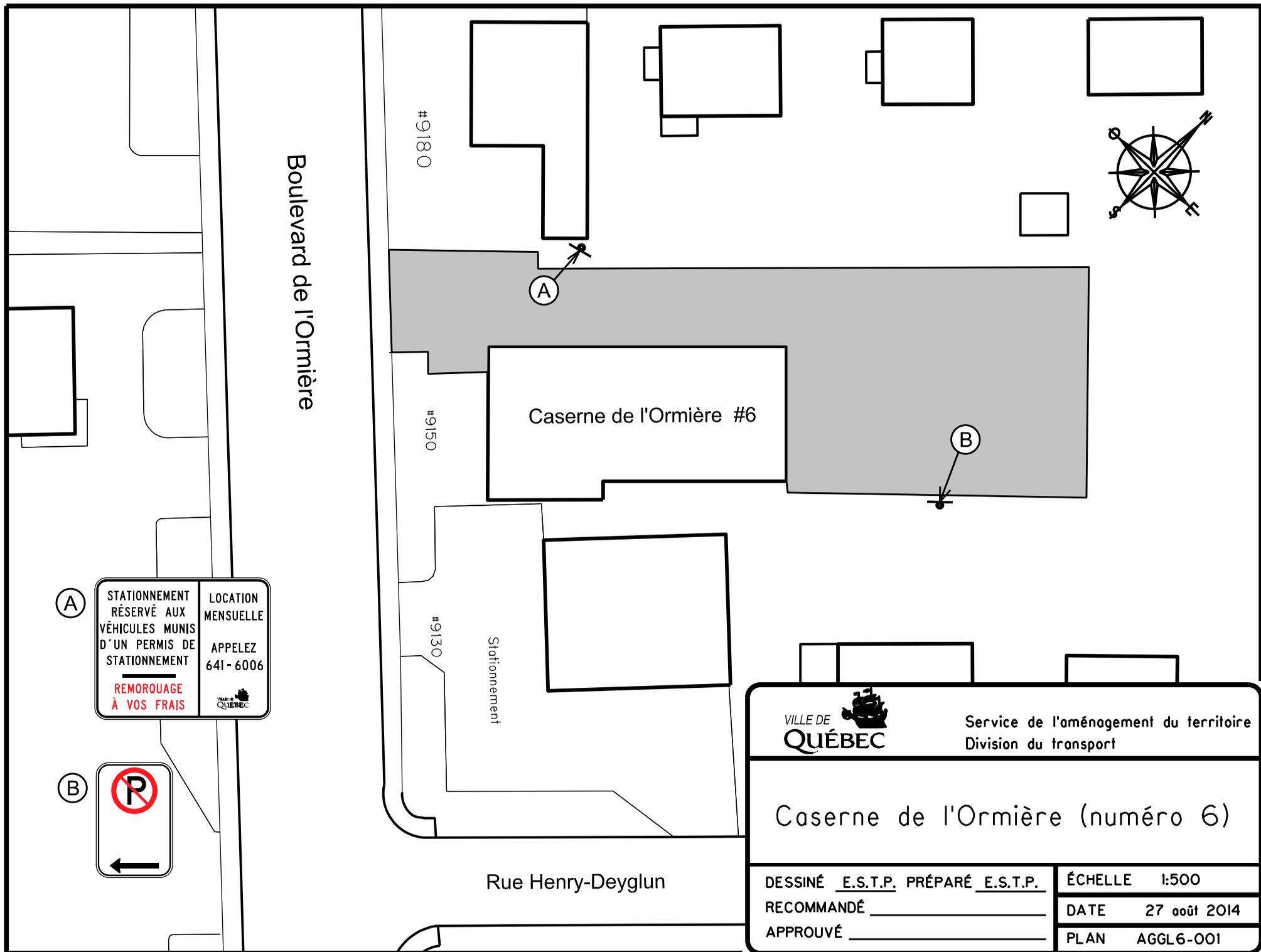


VILLE DE
QUÉBEC

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Station de pompage du Torrent

DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:1200
RECOMMANDÉ _____	DATE 15 Mai 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL5-024

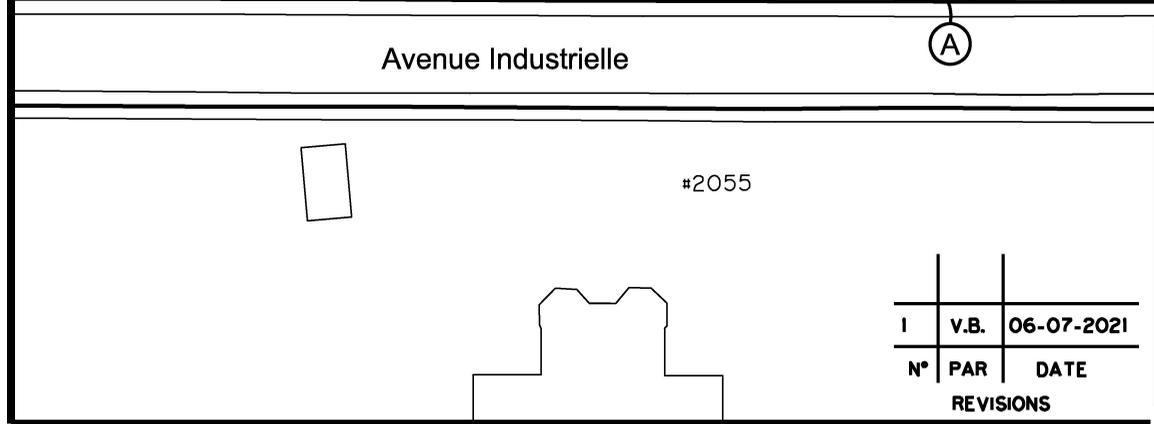
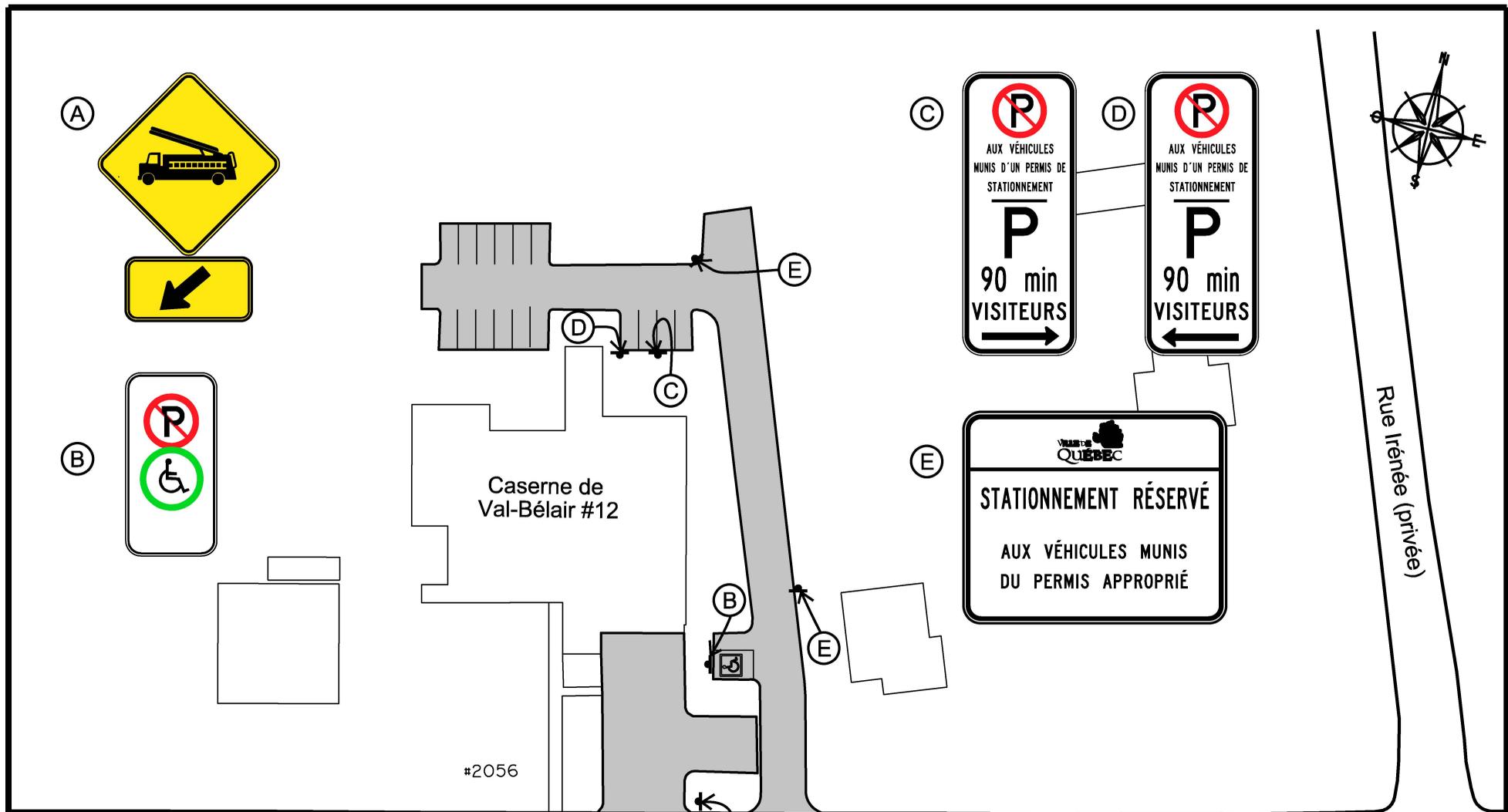


A

STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX VÉHICULES MUNIS D'UN PERMIS DE STATIONNEMENT	LOCATION MENSUELLE APPELEZ 641-6006
REMORQUAGE À VOS FRAIS	

B

	VILLE DE QUÉBEC	Service de l'aménagement du territoire Division du transport
Caserne de l'Ormière (numéro 6)		
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:500
RECOMMANDÉ _____		DATE 27 août 2014
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL6-001




Service du transport et de la mobilité intelligente.

Caserne de Val-Bélair (numéro 12)

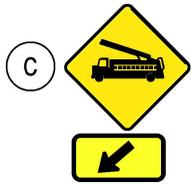
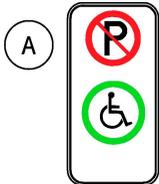
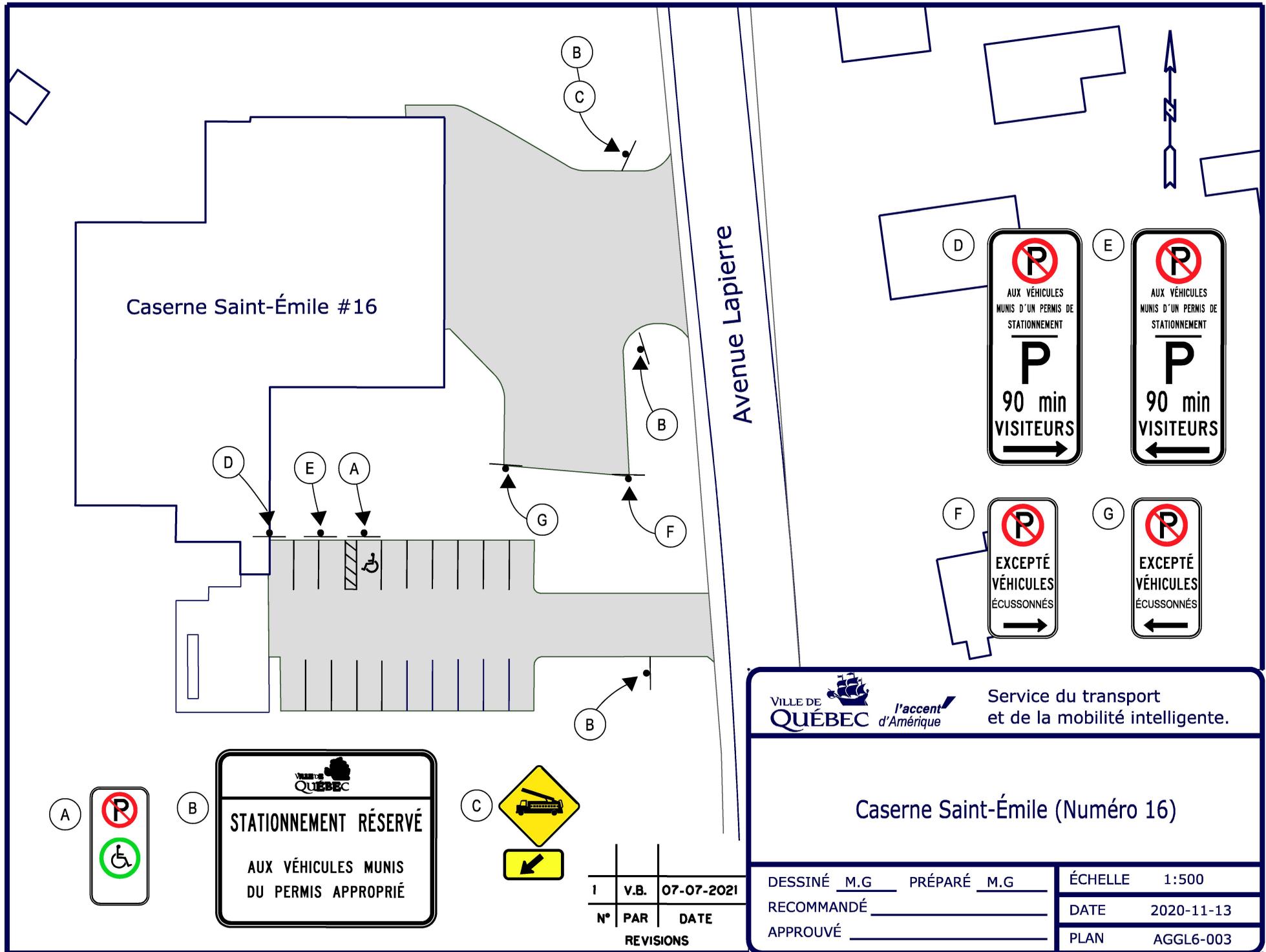
DESSINÉ <u>M.G</u>	PRÉPARÉ <u>M.G</u>	ÉCHELLE	1:800
RECOMMANDÉ _____		DATE	2020-11-13
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL6_002

N°	PAR	DATE
I	V.B.	06-07-2021

REVISIONS

FICHER: AGGL 6_002 . dgn

DOSSIER: PCE2013007



	N°	PAR	DATE
1	V.B.		07-07-2021
REVISIONS			

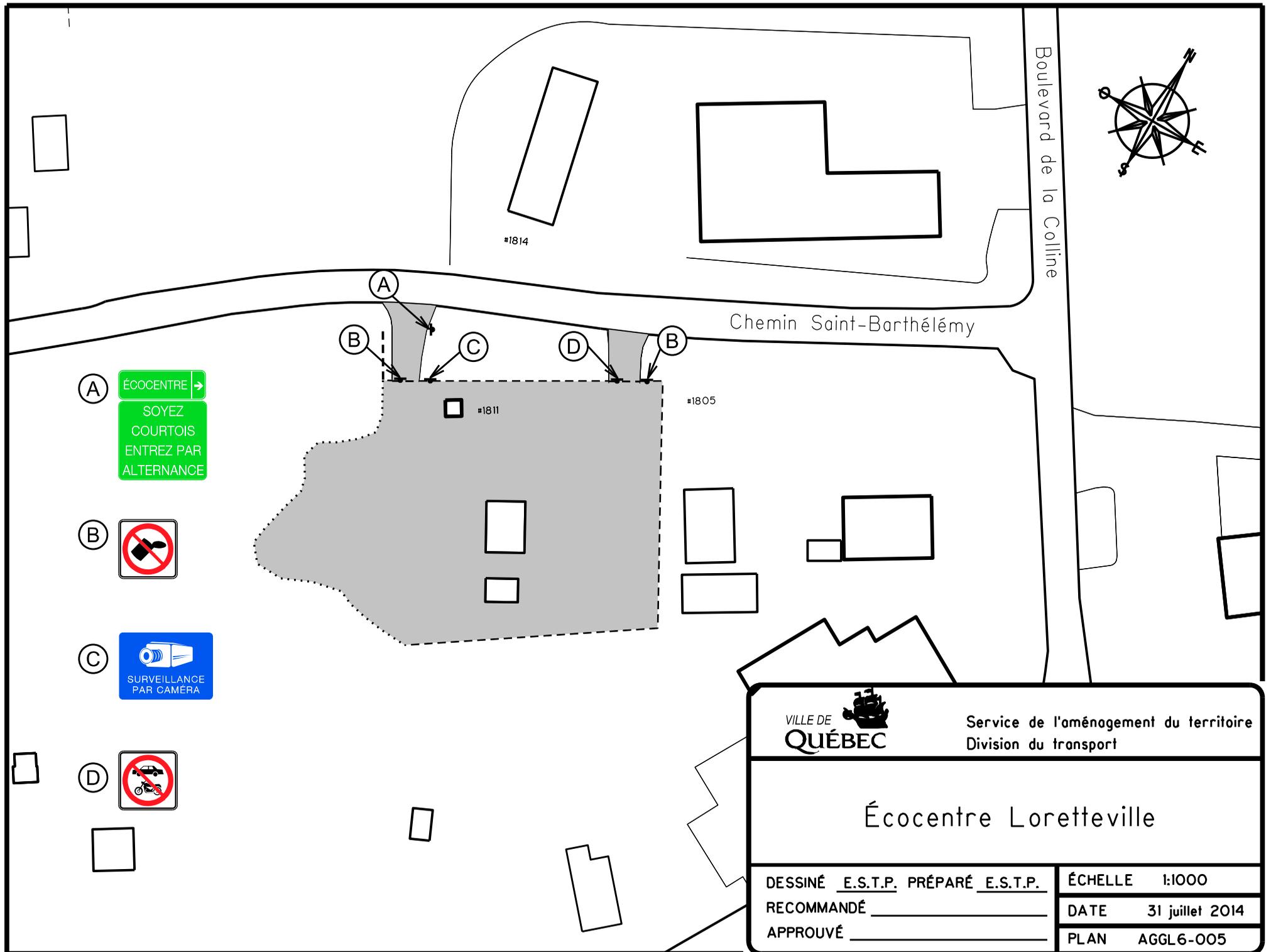
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Caserne Saint-Émile (Numéro 16)

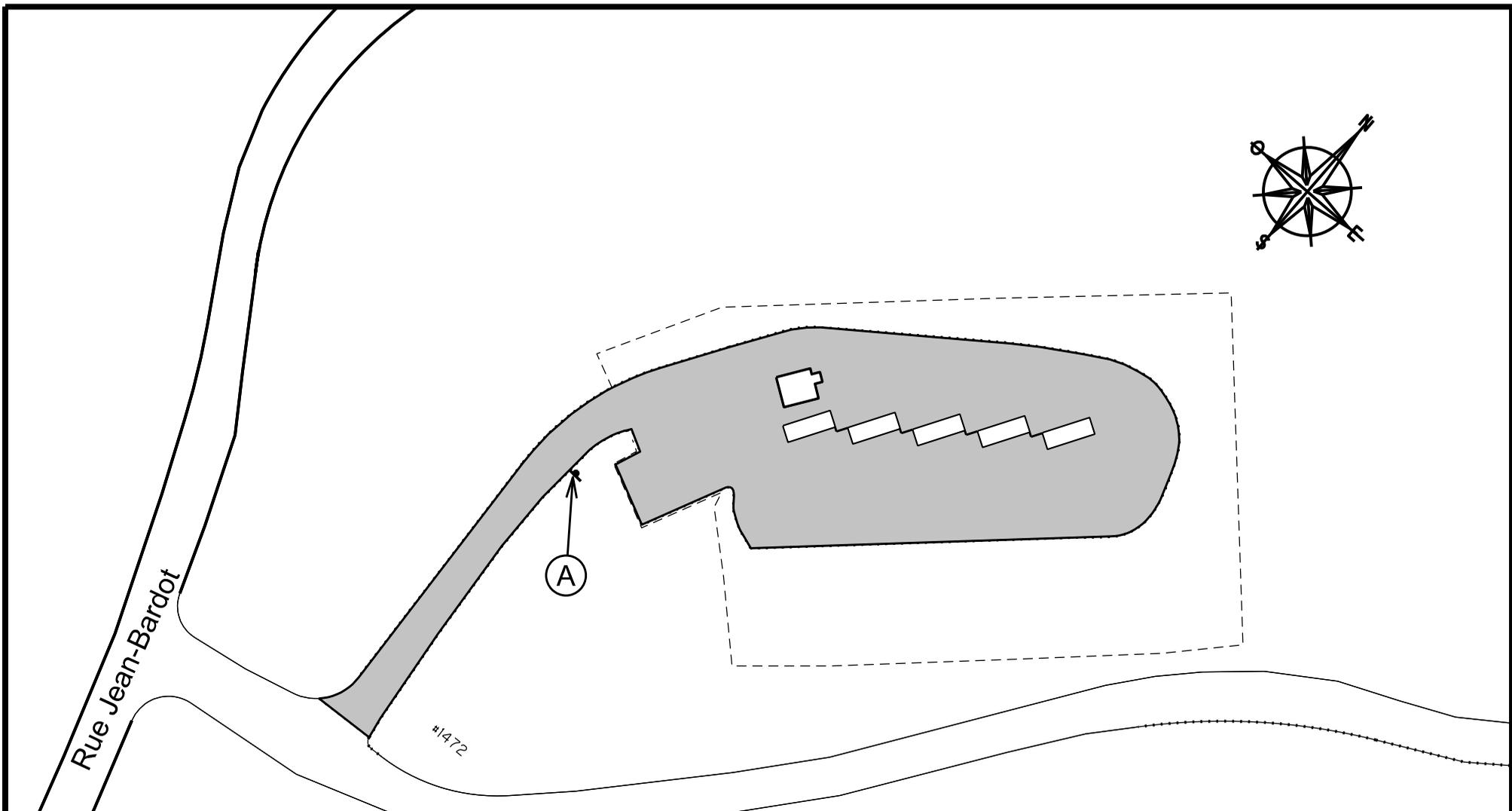
DESSINÉ <u>M.G</u>	PRÉPARÉ <u>M.G</u>	ÉCHELLE	1:500
RECOMMANDÉ _____		DATE	2020-11-13
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL6-003

FICHER: AGGL6_003.dgn

DOSSIER: HORS RUE



		Service de l'aménagement du territoire Division du transport	
<h2>Écocentre Loretteville</h2>			
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>		ÉCHELLE 1:1000	
RECOMMANDÉ _____		DATE 31 juillet 2014	
APPROUVÉ _____		PLAN AGGL6-005	



Rue Jean-Bardot

#1472

A

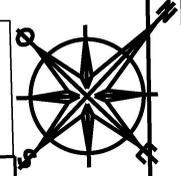
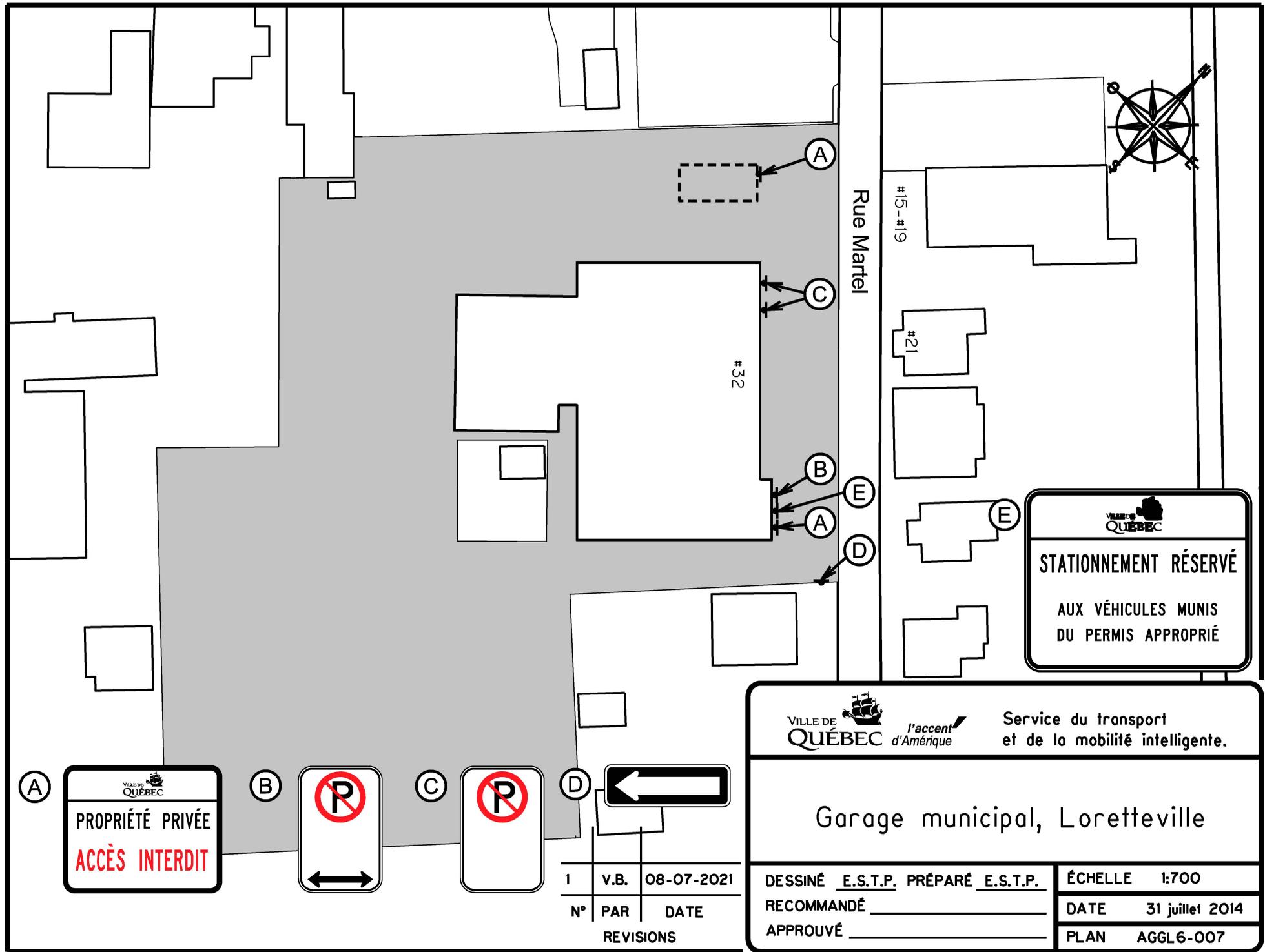
A



Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

Écocentre Val-Bélair

DESSINÉ <u>A.B.L.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:800
RECOMMANDÉ _____	DATE 31 juillet 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL6-006



VILLE DE QUÉBEC
STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS
 DU PERMIS APPROPRIÉ

VILLE DE QUÉBEC
PROPRIÉTÉ PRIVÉE
ACCÈS INTERDIT

P
 ← →

P

←

N°	PAR	DATE
1	V.B.	08-07-2021
REVISIONS		

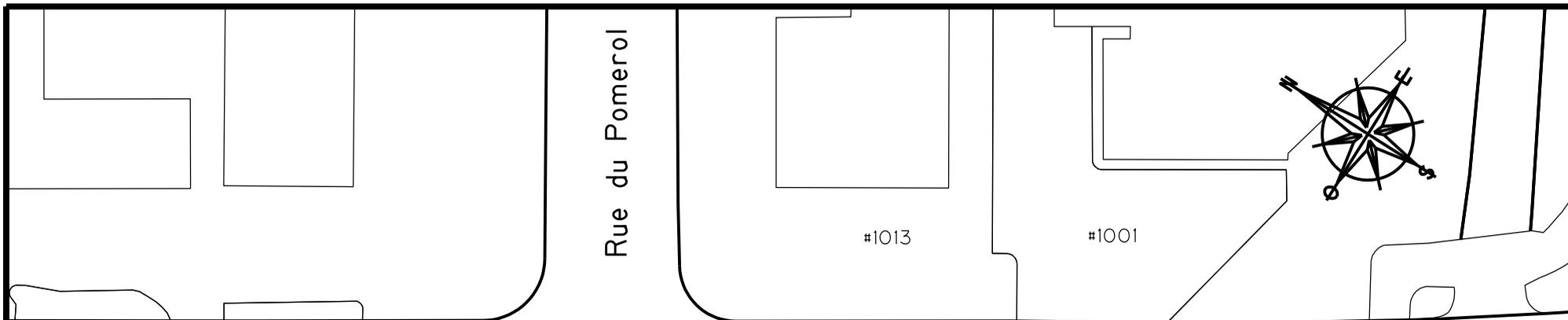
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Garage municipal, Loretteville

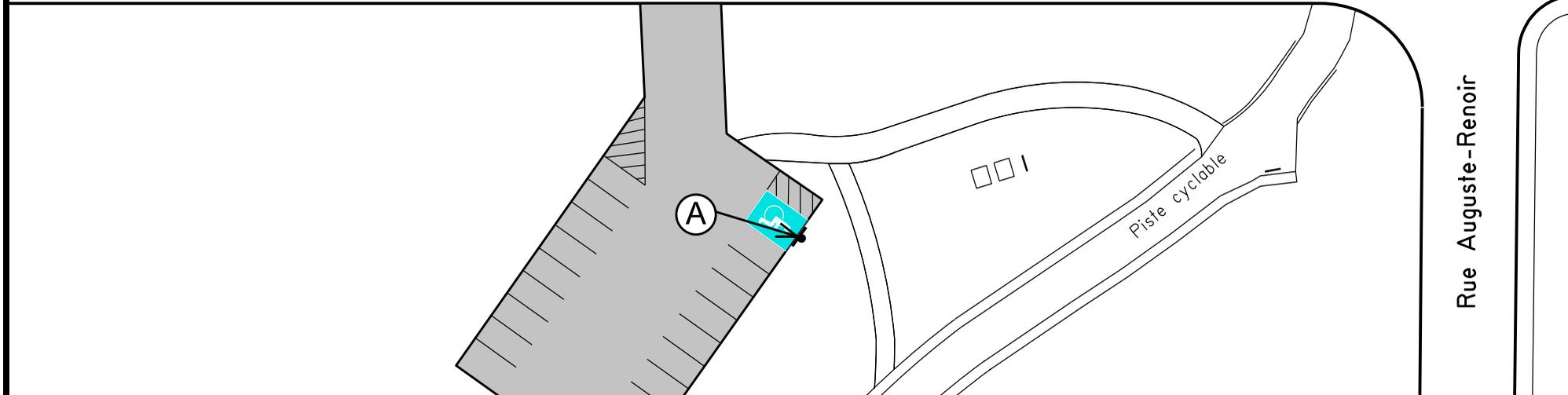
DESSINÉ <u>E.S.T.P.</u> PRÉPARÉ <u>E.S.T.P.</u>	ÉCHELLE 1:700
RECOMMANDÉ _____	DATE 31 juillet 2014
APPROUVÉ _____	PLAN AGGL6-007

FICHER: AGGL2_006.dgn

DOSSIER: PCE2013007



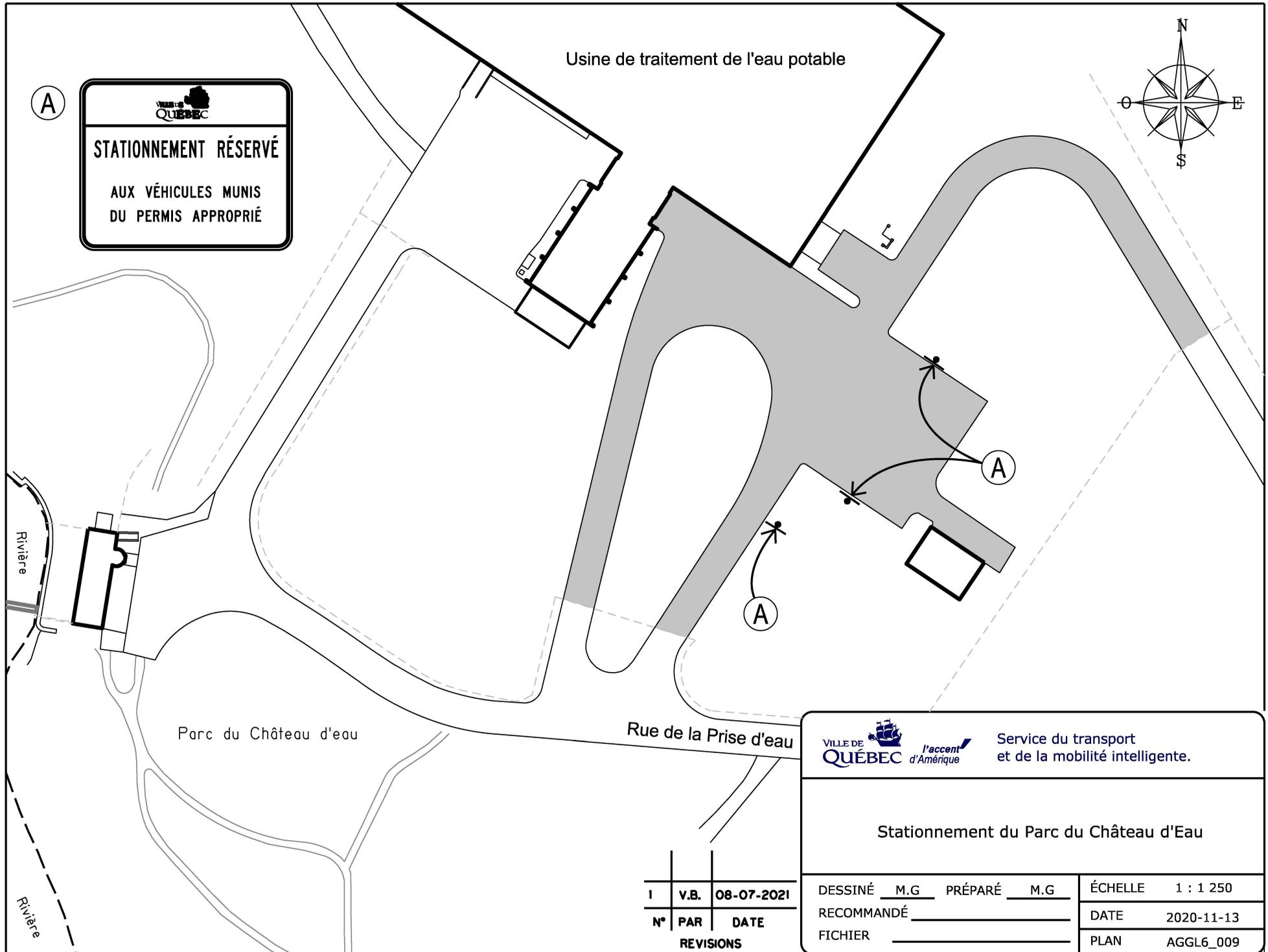
Avenue Lapierre



A



		Service de l'aménagement du territoire Division du transport		
<h3>Lapierre (Corridor des Cheminots)</h3>				
DESSINÉ	<u>E.S.T.P.</u>	PRÉPARÉ	<u>E.S.T.P.</u>	
RECOMMANDÉ	_____		ÉCHELLE	1:600
APPROUVÉ	_____		DATE	14 août 2014
			PLAN	AGGL6-008



STATIONNEMENT RÉSERVÉ
 AUX VÉHICULES MUNIS
 DU PERMIS APPROPRIÉ

Usine de traitement de l'eau potable

Rivière

Parc du Château d'eau

Rue de la Prise d'eau

Rivière

VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Stationnement du Parc du Château d'Eau

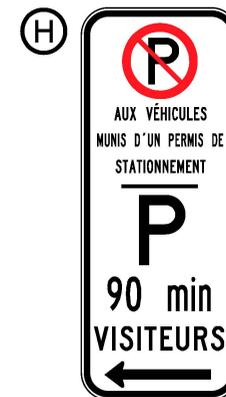
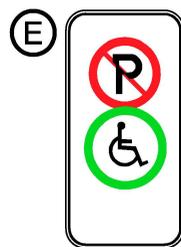
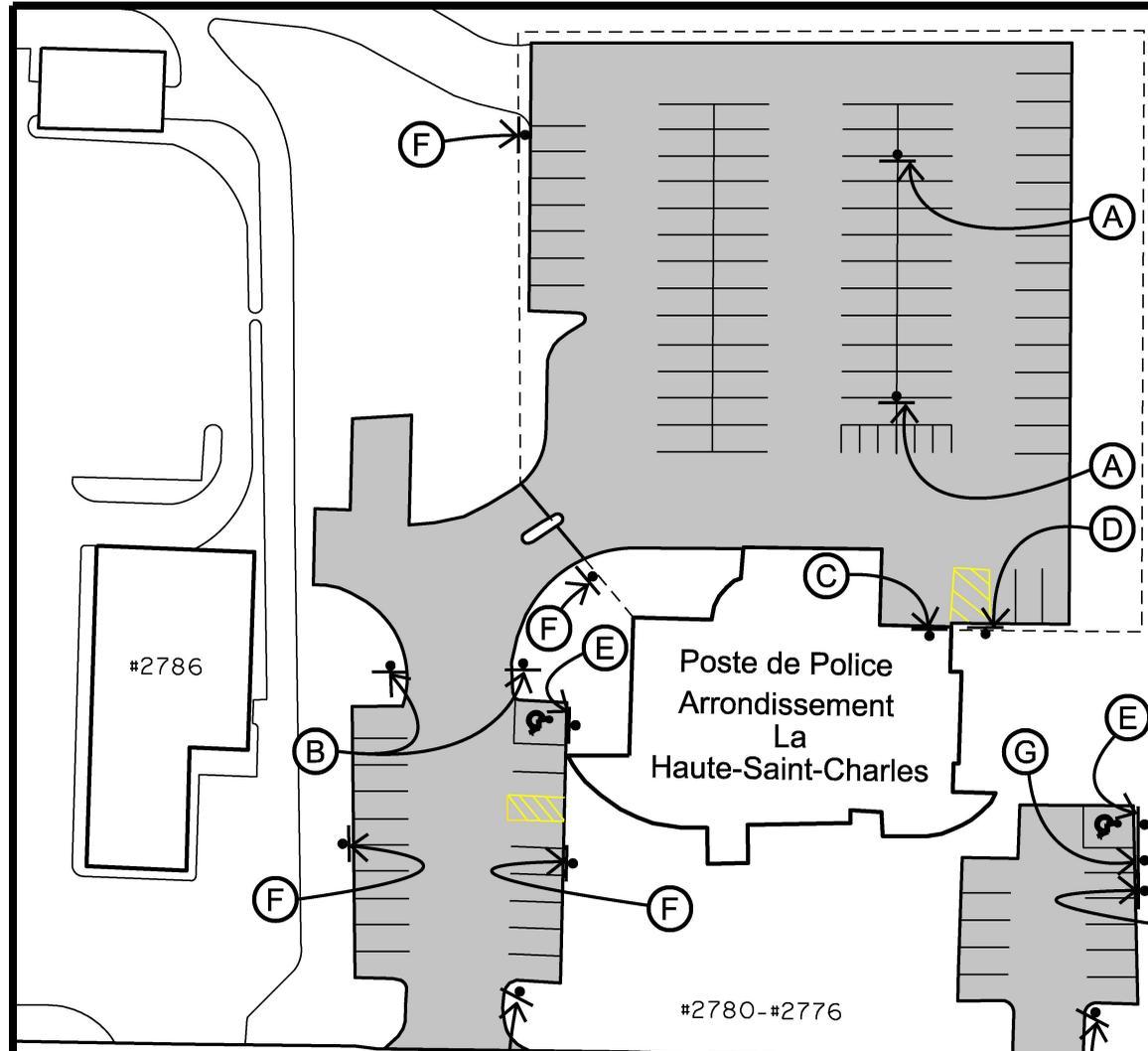
N°	PAR	DATE
1	V.B.	08-07-2021
REVISIONS		

DESSINÉ M.G PRÉPARÉ M.G
 RECOMMANDÉ _____
 FICHER _____

ÉCHELLE 1 : 1 250
 DATE 2020-11-13
 PLAN AGGL6_009

FICHER: AGGL6_009.dgn

DOSSIER: PCE2013007



Rue de la Faune



REVISIONS		
N°	PAR	DATE
1	V.B.	08-07-2021

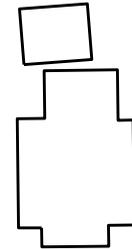
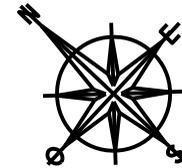
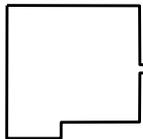
VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique* Service du transport et de la mobilité intelligente.

Poste de police, Saint-Émile

DESSINÉ <u>M.G</u>	PRÉPARÉ <u>M.G</u>	ÉCHELLE	AUCUNE
RECOMMANDÉ _____		DATE	2020-12-02
APPROUVÉ _____		PLAN	AGGL6-010

FICHER: AGGL6_010.dgn

DOSSIER: PCE2013007



Route de l'Aéroport

(B)

(B)

#3510

#3494-#3492



(B)

(A)

(A)



(B)

(B)

(B)



N°	PAR	DATE
1	V.B.	08-07-2021
REVISIONS		



Service du transport et de la mobilité intelligente.

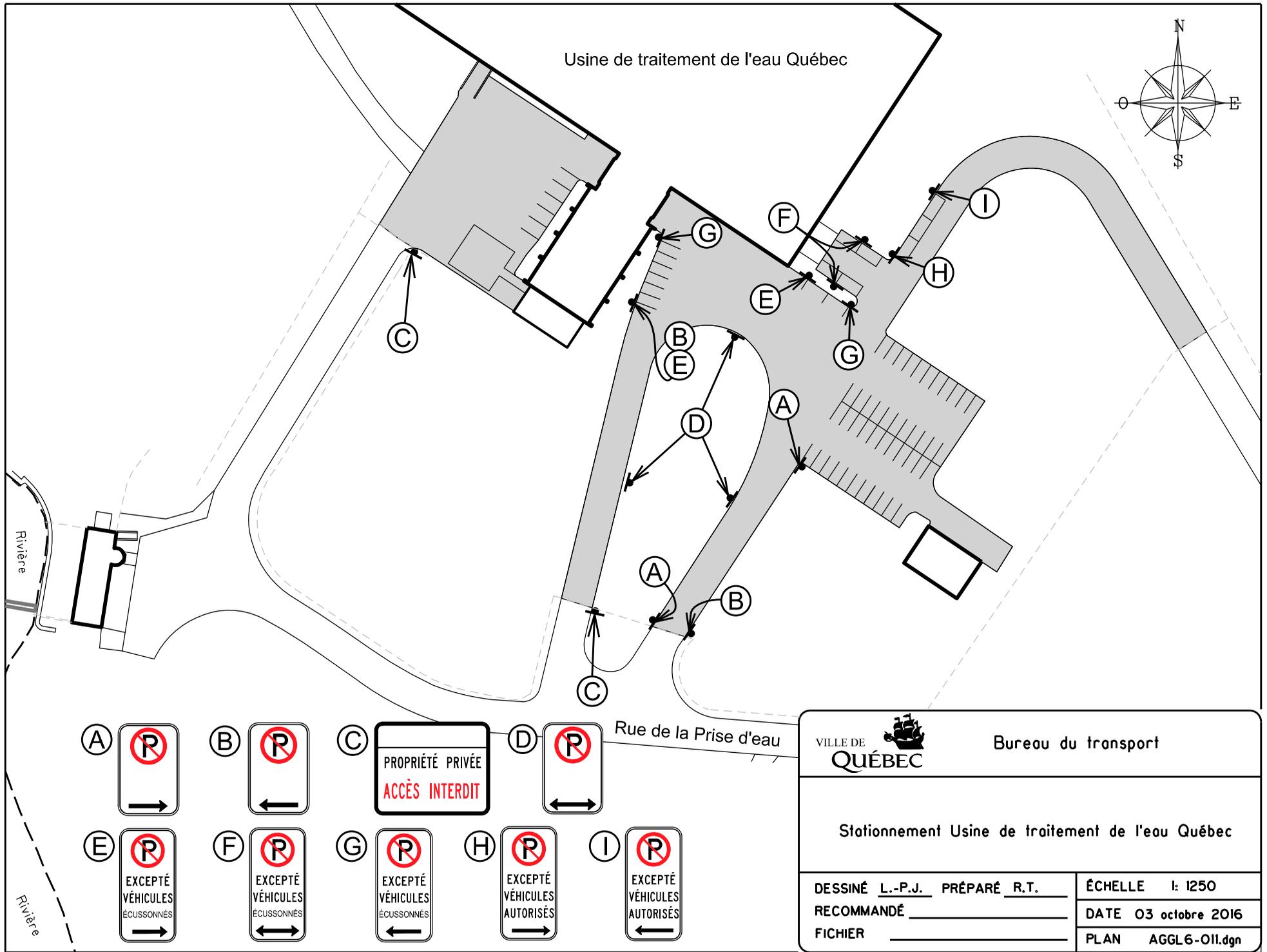
Travaux publics de l'Aéroport

DESSINÉ E.S.T.P. PRÉPARÉ E.S.T.P.
 RECOMMANDÉ _____
 APPROUVÉ _____

ÉCHELLE 1:600
 DATE 31 juillet 2014
 PLAN AGGL6-029

FICHER: AGGL6_029.dgn

DOSSIER:PCE2013007



Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement établissant les règles à suivre sur certains stationnements qui relèvent du conseil d'agglomération dans les garages, les parcs de stationnement et sur les terrains gérés par la ville.

Il précise pour chacun des stationnements les types de réglementation ou de prohibition ainsi que les moyens de contrôle.